

**GROUPE  
DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT**



# **INDICE 2022 DE L'INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE**



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT

Union  
Africaine 



## Au sujet de l'Indice de l'Industrialisation en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD), l'Union africaine (UA) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), trois institutions engagées dans la promotion du développement industriel en Afrique, se sont associées pour combler le manque de données et d'indices sur la dynamique d'industrialisation sur le continent. Elles ont élaboré plusieurs produits de la connaissance destinés à mieux suivre, à mieux évaluer, et à mieux comprendre la progression du secteur et sa contribution à un développement industriel inclusif et durable, conformément aux objectifs de la Troisième Décennie pour le Développement Industriel en Afrique (IDDA III). L'Indice de l'Industrialisation en Afrique (IIA), développé par la Banque africaine de développement, est l'un des produits phares de cette initiative conjointe.

## Remerciements

Cette première édition de l'Indice de l'industrialisation en Afrique est le fruit d'une collaboration étroite entre le Département du développement industriel et du commerce et le Département de la statistique de la Banque africaine de développement. Olivier Stoullig, Chargé principal de la politique industrielle, et Anouar Chaouch, Statisticien, ont été les superviseurs de ce rapport. Le cadre conceptuel de l'Indice a bénéficié de l'éclairage de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Les auteurs remercient tout particulièrement Nelson Andres Correa Fernandez et Valentin Todorov pour leurs précieuses contributions.

Au sein de la Banque africaine de développement, nous tenons à remercier, en particulier, le professeur Oyelaran Oyebanji, Kokil Beejaye, Marc Elisée Monsoh, Amanda Janoo, Amadou Boly, Jean-Guy Afrika et Louis Kouakou pour leurs contributions et leurs éclairages.

Le rapport a été conçu par Marcus Cox (Agulhas Applied Knowledge) et Maxime Weigert (Banque africaine de développement) et la conception graphique réalisée par Nadim Guelbi (Créon Design) – consultants.

Photo credits: Flickr.com

### **Solomon Quaynor**

Vice-président, Secteur privé, industrialisation et infrastructure

Banque africaine de développement

### **Abdu Mukhtar**

Directeur, Département de l'industrialisation et du développement du commerce

Banque africaine de développement

### **Dorsaf Labidi Zangar**

Cheffe de division, Division du Développement industriel, du Commerce et du Climat des Investissements

Banque africaine de développement

### **Louis Kouakou**

Directeur par intérim, Département de la statistique

Banque africaine de développement

# Sommaire

<b>Résumé analytique</b>	<b>3</b>
L'Indice de l'industrialisation en Afrique	4
Vingt résultats de l'Indice de l'industrialisation de l'Afrique	4
Nécessité d'adopter une politique industrielle plus active	5
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>1. L'industrialisation en Afrique</b>	<b>9</b>
L'industrialisation de l'Afrique progresse peu à peu	9
Certaines conditions sont à présent réunies pour un décollage industriel...	10
... mais des contraintes majeures doivent encore être surmontées	11
... et l'approche stratégique doit être affinée.	12
<b>2. L'Indice de l'industrialisation en Afrique</b>	<b>17</b>
À propos de l'Indice	17
Structure de l'Indice	19
<b>3. Cadre méthodologique</b>	<b>27</b>
Mesure du développement industriel	27
L'approche de l'IIA	27
Construction de l'IIA	28
Analyse de sensibilité et solidité de l'IIA	28
Comment utiliser l'IIA ?	30
Comparaison avec d'autres mesures composites	31
<b>4. Faits saillants de l'IIA en 2022</b>	<b>33</b>
Amélioration générale des notes de l'IIA en 2020	34
Comparaisons pays par pays	35
Les plus performants et les principaux perdants	38
Analyse sous-régionale	43
<b>5. Rôle de la BAD dans le soutien au développement industriel</b>	<b>49</b>
Favoriser des politiques industrielles réussies	49
Catalyser le financement de projets d'infrastructure et d'industrie	50
Développer des marchés de capitaux liquides et efficaces	50
Promouvoir et stimuler la création d'entreprises en Afrique	50
Promouvoir des partenariats stratégiques en Afrique	51
Développer des grappes industrielles efficaces	51
Partenariats pour le développement industriel	51
Programme d'action	52
<b>6. Conclusion : Défis et recommandations</b>	<b>55</b>
Principaux enseignements	55
Perspectives : défis techniques liés à l'Indice	56
<b>Annexes</b>	<b>59</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Composition de l'Indice de l'industrialisation en Afrique	23
Tableau 2	Répartition des pondérations par dimension et par indicateur	29
Tableau 3	Impact de la modification d'une hypothèse sur le classement et la note	30
Tableau 4	Indice de l'industrialisation en Afrique 2022	33
Tableau 5	IIA 2022 : Classement en quintiles	35
Tableau 6	Les pays les plus performants au niveau du classement	38
Tableau 7	Quelques profils pays	39
Tableau 8	Principaux perdants au niveau du classement	42
Tableau 9	Notes de l'Indice par sous-région	44
Tableau 10	Indice de l'industrialisation en Afrique	60
Tableau 11	Indice de performance	62
Tableau 12	Indice des déterminants directs	64
Tableau 13	Indice des déterminants indirects	66
Tableau 14	Indice sous-régional, 2010-2021	68
Tableau 15	Variation du classement des pays les plus performants au titre des sous-indices de l'IIA, 2019-2021	69
Tableau 16	Variation du classement des principaux perdants au titre des sous-indices de l'IIA, 2019-2021	69
Tableau 17	Indicateurs et sources de données	72
Tableau 18	Valeurs de l'IIA à la suite d'un seul changement dans les hypothèses et à l'incertitude générée	75

## Liste des graphiques

Graphique 1	IIA 2022, Note pays	36
Graphique 2	IIA 2022 – Note pays par sous-indice	37
Graphique 3	Évolution des notes régionales de l'IIA	43
Graphique 4	Évolution des sous-régions au titre des trois composantes de l'IIA	44
Graphique 5	Priorités hiérarchisées des pays africains au titre de l'IIA 2022	77

## Liste des encadrés

Encadré 1	Croissance des industries du marché intérieur	11
Encadré 2	Utilisation intelligente de la politique commerciale pour promouvoir l'industrialisation	14
Encadré 3	Amélioration spectaculaire du climat des affaires au Rwanda	22
Encadré 4	Indicateurs supplémentaires potentiels pour l'IIA	24
Encadré 5	Investissement dans les projets industriels stratégiques	50
Encadré 6	Soutien aux PME au Liberia	51



02-2c 232  
4  
3 KVVO,20  
1887-10  
3



# Résumé analytique



En Afrique, le chemin de la prospérité passe par le développement industriel. Avec sa main-d'œuvre jeune, ses abondantes ressources naturelles et ses marchés intérieurs en pleine croissance, le continent dispose du potentiel nécessaire pour devenir la prochaine frontière mondiale du développement industriel. Toutes les stratégies de développement de l'Afrique – depuis les Objectifs de développement durable jusqu'au Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (2011) de l'Union africaine, en passant par l'Agenda 2063 – identifient l'essor industriel comme la pierre angulaire de la croissance inclusive, de la création d'emplois décents et de la réalisation de nombreux autres objectifs de développement. L'industrialisation constitue également une priorité stratégique pour la Banque africaine de développement (BAD), aussi bien dans le cadre de sa Stratégie décennale (2013–2022) que dans celui de ses 5 grandes priorités, les « High 5 ». Au titre de sa stratégie « Industrialiser l'Afrique », la Banque s'emploie à appuyer les pays africains dans leur industrialisation et dans la valorisation de leur potentiel économique.

Cependant, les progrès demeurent insuffisants. La part de l'Afrique dans la production manufacturière mondiale a baissé au cours des dernières décennies, tombant en deçà de 2 % du niveau mondial. Trop d'économies africaines restent tributaires de produits de

base non transformés, ce qui les rend vulnérables aux fluctuations de la demande mondiale. L'impact de la pandémie de COVID-19, qui a bouleversé les équilibres du commerce mondial et créé un choc de l'offre et de la demande sans précédent à l'échelle planétaire, a illustré de manière concrète le type de menace qui plane sur une région qui, comme l'Afrique, trop repose sur les fournisseurs et les acheteurs externes. La survenue du conflit entre l'Ukraine et la Russie, qui a provoqué une hausse soudaine des prix de l'énergie et des autres matières premières, perturbant à nouveau les chaînes d'approvisionnement mondiales, a encore davantage exacerbé la vulnérabilité du continent, sans même qu'il n'ait eu le temps de se rétablir de la crise du COVID-19.

Face à cette situation, et dans le contexte plus large du changement climatique, qui exhorte les pays africains à renforcer leur capacité de résilience, un consensus émerge selon lequel les gouvernements africains doivent promouvoir plus activement le développement industriel, non seulement en créant les conditions favorables à l'industrialisation – l'équipement en infrastructures, la qualification de la main-d'œuvre et l'amélioration du climat d'investissement, mais en identifiant et en soutenant les industries naissantes. Un certain nombre de pays africains se sont engagés dans cette voie dans les dernières années.

L'Indice de l'industrialisation en Afrique (IIA), présenté ici dans sa première édition, est une initiative phare de la BAD visant à améliorer la connaissance sur les facteurs et les moteurs du développement industriel en Afrique. Il donne la toute première vue d'ensemble des progrès industriels réalisés sur le continent, en couvrant 52 des 54 pays africains sur la période 2010–2019.

La disponibilité en données fiables est le socle d'une politique industrielle efficace, car elles fournissent des informations

éclairantes aux décideurs. En Afrique, le recours à de telles données est limité, en raison à la fois de l'insuffisance des capacités nationales en matière de statistique et d'enquête, et de la nature des activités économiques sur le continent, qui sont menées essentiellement par un secteur privé informel de petite échelle. Cette situation réduit la capacité des indicateurs à rendre compte des dynamiques réelles de production intérieure, tandis que le manque d'harmonisation des données à l'échelle continentale ne permet pas d'effectuer des comparaisons entre pays.

Dans ce contexte, cet indice ne peut s'appuyer que sur des données existantes dont la fiabilité est établie, notamment celles qui ont été consolidées par des organisations internationales et régionales compilant des données suivant une méthodologie reconnue, telles que la Banque mondiale et les Nations Unies. Bien que ces dernières s'efforcent de fournir une grande variété de données industrielles sur l'Afrique, il convient de garder à l'esprit que dans l'indisponibilité de données complètes et diversifiées réside la limite de tout exercice statistique visant à saisir la réalité africaine.

## L'Indice de l'industrialisation en Afrique

L'Indice reflète la manière dont la BAD envisage les composantes clés de l'industrialisation. L'Indice, qui est fondé sur un ensemble complet de données disponibles, pertinentes et comparables, propose un classement global des pays africains, qui est établi à partir de trois sous-indices : la performance, les déterminants directs et les déterminants indirects.

› **Performance** : Dans quelle mesure les pays africains génèrent-ils une production manufacturière et des exportations ?

› **Déterminants directs** : Dans quelle mesure les pays africains orientent-ils leurs ressources (capital et main-d'œuvre) vers le développement industriel ?

› **Déterminants indirects** : Dans quelle mesure créent-ils un environnement favorable à l'industrialisation, notamment à travers la stabilité macroéconomique, la solidité des institutions solides et l'équipement en infrastructures ?

Grâce aux données annuelles recueillies depuis 2010, l'Indice

permet aux pays africains de suivre leurs progrès au fil du temps au titre de ces différentes dimensions. Il leur permet également de comparer leur performance avec celle d'autres pays africains, qu'il s'agisse de voisins, de concurrents ou de modèles. Pour la BAD, l'Indice éclairera le dialogue sur les politiques avec les gouvernements africains et servira de base à l'élaboration de soutiens sur-mesure susceptibles de faire avancer le développement industriel.

## Vingt résultats de l'Indice de l'industrialisation de l'Afrique

Les résultats de cette première édition de l'Indice de l'industrialisation en Afrique montrent que la plupart des pays africains progressent, quoique lentement, dans leur

développement industriel. Quelques pays ont déjà acquis des capacités de production sophistiquées. Le quintile supérieur du classement de l'IIA comprend l'Afrique du Sud, trois

pays d'Afrique du Nord (Maroc, Tunisie et Égypte), ainsi que Maurice, Eswatini, la Namibie, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale et le Sénégal. Fait encourageant, l'Indice montre

que le développement industriel s'observe sur tout le continent. Les progrès les plus importants ont été enregistrés au Bénin, en Éthiopie, en Érythrée, au Gabon, en Guinée, en Mauritanie, au Mozambique, au Sénégal et aux Seychelles, qui ont tous gagné au moins cinq places au cours de la période 2010–2019.

S'agissant du sous-indice « Performance », les pays qui obtiennent de bons résultats sont ceux qui génèrent la plus forte valeur ajoutée manufacturière par habitant, une part importante de

leur production manufacturière étant destinée à l'exportation. L'Érythrée et la Mauritanie ont ainsi considérablement amélioré leur classement du fait d'une solide performance à l'exportation.

Pour ce qui concerne le sous-indice « Déterminants directs », un certain nombre de pays ont progressé dans le classement en raison d'une forte croissance du secteur privé et d'une augmentation des investissements directs étrangers (IDE). Le Mozambique, notamment, a gagné 32 places et atteint le

quintile supérieur, grâce à une augmentation substantielle du volume total des IDE, bien qu'une grande partie de ceux-ci soit allée au secteur du pétrole et du gaz. En ce qui concerne le sous-indice « Déterminants indirects », de nombreux pays, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Kenya, la Mauritanie, le Niger, la Tanzanie et les Seychelles, ont amélioré leur climat des affaires, tandis que le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Tanzanie ont tous vu la taille de leur marché augmenter et la qualité de leurs infrastructures s'améliorer.

## Nécessité d'adopter une politique industrielle plus active

L'IIA révèle que des foyers d'industrialisation apparaissent dans toute l'Afrique et qu'un certain nombre de pays accomplissent des progrès constants dans la mise en place des éléments essentiels à la transformation industrielle. Toutefois, d'une manière générale, le rythme du développement industriel demeure trop lent. Les emplois ne sont pas créés au rythme requis pour satisfaire les besoins d'une population en pleine croissance et permettre aux pays de tirer parti du dividende démographique qui en résulte.

Un consensus émerge selon lequel les pays africains doivent adopter des politiques industrielles plus proactives pour favoriser la croissance dans les secteurs les plus prometteurs. Les politiques industrielles sur le continent africain ont une histoire controversée. Pendant de nombreuses années, les

gouvernements africains ont été appelés à limiter leur intervention à la création des conditions de concurrence équitables pour les investisseurs privés. Ces dernières années, cependant, un certain nombre de pays africains – notamment le Ghana, l'Éthiopie et Maurice – ont commencé à collaborer avec le secteur privé pour identifier et soutenir les industries naissantes, sur la base d'analyses prospectives sur leur potentiel de croissance. Ils s'emploient à élaborer de nouveaux instruments politiques qui leur permettent de réaliser des investissements ciblés dans les infrastructures et les compétences, d'aider les entreprises à accéder aux capitaux, à la technologie et aux marchés d'exportation, et d'établir des liens entre fabricants, investisseurs et clients. Bien que ces initiatives ne soient qu'à leurs débuts, il existe de bonnes raisons de penser que des interventions

de ce type sont essentielles pour donner un élan nouveau à l'industrialisation de l'Afrique.

La Banque africaine de développement est fermement résolue à aider les pays africains à renforcer leurs politiques industrielles. L'Indice de l'industrialisation en Afrique est un élément clé de cet engagement. Il dresse le tout premier tableau global des progrès accomplis en matière de développement industriel en Afrique afin d'aider les pays africains à se comparer entre eux et à identifier les domaines dans lesquels ils réalisent des progrès et ceux dans lesquels ils doivent redoubler d'efforts.

Nous espérons que l'Indice de l'industrialisation en Afrique encouragera les pays africains à revoir à la hausse leurs ambitions en matière de développement industriel. La BAD est prête à les soutenir.



# Introduction

L'industrialisation tient une place centrale dans les perspectives de développement de l'Afrique. Le développement d'une industrie productive est la stratégie la plus prometteuse pour créer des emplois formels à grande échelle et promouvoir une croissance dont les bénéfices sont largement partagés. C'est ce que reconnaît la cible 9 des Objectifs de développement durable (ODD) consistant à promouvoir « une industrialisation inclusive et durable ». C'est également une pierre angulaire pour la réalisation de nombreux objectifs de développement de l'Afrique. Son importance est mise en avant dans le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (2011) de l'Union africaine et réaffirmée dans l'Agenda 2063.

L'industrialisation constitue également une priorité stratégique pour la Banque africaine de développement (BAD), aussi bien dans le cadre de sa Stratégie décennale (2013–2022) que dans celui des 5 grandes priorités les « High 5 ». Au titre de sa stratégie « Industrialiser l'Afrique la Banque s'emploie à appuyer les pays africains dans leur industrialisation et dans la valorisation de leur potentiel économique.

Avec ses marchés intérieurs en pleine croissance et son important réservoir de main-d'œuvre, l'Afrique dispose d'un potentiel considérable en matière de développement industriel. Toutefois, ses progrès ont été insuffisants à ce jour. Quelques pays ont acquis des capacités

de production d'un certain niveau de sophistication, et d'autres ont accompli d'importants progrès dans l'amélioration des conditions du développement industriel. Cependant, sur l'ensemble du continent, la part de l'industrie manufacturière dans la production de richesse accuse une baisse relative. L'entreprise manufacturière africaine typique reste modeste et informelle, produisant des biens essentiels pour les marchés locaux. La part de l'industrie manufacturière africaine dans la production mondiale est tombée à moins de 2 % et le continent demeure peu intégré dans les chaînes de valeur mondiales.

La pandémie de COVID-19, qui a bouleversé les équilibres du commerce mondial et créé un choc de l'offre et de la demande sans précédent à l'échelle planétaire, a mis en pleine lumière la menace que représente, pour l'Afrique, le fait de trop reposer sur les fournisseurs et les acheteurs externes. La survenue du conflit entre l'Ukraine et la Russie, qui pourrait bien prolonger la crise, ayant provoqué une hausse soudaine des prix de l'énergie et des autres matières premières, a encore davantage exacerbé la vulnérabilité du continent, sans même qu'il n'ait eu le temps de se rétablir de la crise du COVID-19.

Pour inverser ces tendances, les pays africains doivent adopter des politiques industrielles plus proactives afin de créer un environnement favorable pour l'industrie manufacturière et d'encourager et soutenir

les industries naissantes. Les politiques industrielles efficaces sont à forte intensité de connaissances – elles nécessitent une compréhension approfondie des contraintes auxquelles chaque pays est confronté et des opportunités qui s'offrent à lui.

L'Indice de l'industrialisation en Afrique (IIA) est une initiative phare de la Banque africaine de développement (BAD) visant à renforcer les données sur le développement industriel de l'Afrique. L'IIA, qui couvre 52 des 54 pays africains sur la période 2010–2019, passe en revue le développement industriel de chaque pays à travers trois dimensions : la performance du secteur manufacturier, les déterminants directs de la production manufacturière (capital et main-d'œuvre), ainsi que les déterminants indirects ou l'environnement propice, notamment la stabilité macroéconomique et la qualité des politiques et des institutions.

Ce rapport donne d'abord un aperçu des progrès accomplis par l'Afrique en matière d'industrialisation, en identifiant les principales tendances, opportunités et contraintes. Il présente ensuite l'Indice en expliquant la signification de chacun des indicateurs, avant de présenter les données. L'objectif consiste à faire de cet indice une précieuse source de données pour les pays africains, qui leur permette d'évaluer leurs progrès, de se comparer les uns avec les autres et d'élaborer des politiques industrielles plus efficaces.



# 1. L'industrialisation en Afrique

Cette première édition de l'Indice comporte une brève introduction sur la situation actuelle de l'industrialisation en Afrique, ainsi que sur les principales opportunités et

contraintes qu'elle rencontre. Elle expose la vision de la Banque concernant les instruments de politique industrielle que les pays africains devront adopter afin de soutenir les industries naissantes

et d'accélérer le changement structurel de leurs économies. Les données contenues dans cet indice ont été choisies pour servir de base à l'élaboration d'une politique industrielle plus active.

## L'industrialisation de l'Afrique progresse peu à peu

Depuis le début du siècle, l'Afrique a connu une période de croissance économique soutenue, favorisée par des progrès dans la gouvernance et dans la politique économique, par le développement des marchés intérieurs et, par une forte demande mondiale pour les ressources naturelles. Cependant, la croissance s'est concentrée dans certains secteurs et dans certaines zones géographiques bien délimités. De nombreuses économies africaines demeurent exportateurs de produits de base non transformés, ce qui les rend vulnérables aux évolutions de l'offre et de la demande mondiales. Les changements structurels vers des secteurs et des activités plus productifs ont été limités, et le rythme de la création d'emplois est resté nettement en-deçà de celui nécessaire pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Dans ces conditions, l'Afrique n'a pas réussi à mettre en place un modèle de croissance économique inclusif et durable.

Le choc de COVID-19 a mis en lumière les insuffisances structurelles qui continuent de préjudicier le continent, remettant une fois encore le défi de l'industrialisation sur le devant de la scène. Avec la pandémie, la forte dépendance de l'Afrique envers les biens manufacturiers, finaux et intermédiaires, l'a conduite à subir des pénuries critiques, notamment pour les produits pharmaceutiques et le matériel médical nécessaires pour répondre à la crise sanitaire. Cet épisode a soulevé des préoccupations majeures, sur un continent où des transitions multiples sont à l'œuvre, à mesure que les populations s'urbanisent, s'enrichissent et modifient leurs modes de consommation, exprimant des besoins croissants pour des biens de plus en plus diversifiés et complexes, dont la plupart ne sont pas produits en Afrique. Dans le même temps, la crise de COVID-19 a souligné la faible participation du continent aux chaînes de valeur mondiales, hormis pour quelques pays qui, comme l'Afrique du Sud et le

Maroc, ont pâti de la mise à l'arrêt d'une partie des chaînes d'approvisionnement. Pourtant, dans les dernières années, un nombre croissant de pays africains ont cherché à diversifier leur économie et à promouvoir le développement industriel. Quelques-uns d'entre eux, dont l'Algérie, le Botswana, le Gabon, Maurice, la Namibie et l'Afrique du Sud, disposent déjà de secteurs manufacturiers développés. D'autres pays montrent des signes prometteurs d'émergence de nouvelles industries – comme le cuir en Éthiopie et les produits pharmaceutiques en Afrique de l'Est. Certains pays, dont l'Éthiopie, le Rwanda et le Maroc, mettent en place des réseaux de parcs industriels et de zones économiques spéciales (ZES), et prennent d'autres mesures en vue de promouvoir le développement des PME. Ces investissements ont donné des résultats : en Éthiopie, la valeur ajoutée manufacturière a été multipliée par quatre entre 2010 et 2019, pour atteindre près de 5 milliards de dollars EU.

En dépit de ces points positifs, la performance générale de l'Afrique en matière de développement industriel s'est révélée décevante. Bien que la production industrielle et la valeur ajoutée augmentent dans tous les pays, à l'exception de l'Angola, de l'Éthiopie, du Nigeria et de la Tanzanie, elles n'ont pas suivi le rythme de la croissance économique générale. En conséquence, l'Afrique, en tant que continent, continue de se désindustrialiser. En Afrique subsaharienne, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB a baissé, passant de 13% en 2000 à

10% en 2017, tandis qu'en Afrique du Nord, cette part a baissé de 28% à 20% sur la même période.

La mauvaise performance du secteur manufacturier traduit également la faible participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales. Selon les estimations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la part de l'Afrique dans la valeur manufacturière mondiale s'est établie à seulement 1,5% en 2010, contre 1,9% en 1980. Environ 80% des produits manufacturés africains

sont consommés sur place ou échangés sur les marchés intra-africains. La plupart des exportations africaines sont des produits de base non transformés : l'Afrique n'ajoute de la valeur qu'à 14% de ses exportations, contre 27% pour les économies émergentes d'Asie. Cette situation constitue une occasion manquée de tirer davantage parti des richesses en ressources naturelles du continent et rend de nombreuses économies africaines vulnérables aux fluctuations des cours mondiaux.

## Certaines conditions sont à présent réunies pour un décollage industriel...

Si les progrès ont été lents jusqu'à présent, l'Afrique offre aujourd'hui un environnement prometteur pour le développement industriel.

**L'Afrique est de plus en plus stable et de mieux en mieux gouvernée.** Cela se reflète dans la solide croissance affichée par le continent au cours des deux dernières décennies. La gestion économique s'est améliorée, ce qui favorise la stabilité macroéconomique et une meilleure utilisation des ressources publiques. Les services de base se sont développés, permettant au continent de disposer d'une main-d'œuvre en meilleure santé et plus instruite. Par ailleurs, l'accès aux services financiers ne cesse de s'améliorer.

**L'Afrique a la population la plus jeune de tous les continents et, d'ici 2050, elle abritera la plus grande réserve de main-d'œuvre du monde.** La croissance rapide de la main-d'œuvre est une ressource

essentielle pour l'Afrique, qui est, de ce fait, bien placée pour se lancer dans les activités manufacturières à forte intensité de main-d'œuvre. À mesure que le coût de la main-d'œuvre augmente en Chine et dans d'autres économies émergentes, l'Afrique devrait bénéficier d'un avantage croissant en la matière. Un ratio travailleur-personne à charge favorable stimulera également la croissance. La nouvelle génération d'Africains est plus instruite et en meilleure santé que toutes les générations précédentes. Toutefois, l'Afrique ne tirera parti de ce dividende démographique que si elle peut doter sa jeunesse des compétences dont les entreprises ont besoin.

**L'Afrique est une destination d'investissement de plus en plus attractive pour les investisseurs tant étrangers que nationaux.** Bien qu'il soit encore faible en termes absolus, l'investissement direct étranger

(IDE) a augmenté rapidement et s'oriente de plus en plus vers l'industrie manufacturière et les services. Des grandes villes africaines telles que Le Caire, Lagos, Johannesburg et Nairobi attirent l'investissement, créant des nœuds qui relient les marchés africains aux chaînes de valeur mondiales. Sur l'ensemble du continent, la croissance des centres urbains et des classes moyennes crée de nouveaux marchés pour les biens de consommation, ainsi que de nouvelles opportunités pour les industries nationales (Encadré 1). On voit poindre également la tendance prometteuse des entreprises asiatiques à transférer leurs opérations manufacturières en Afrique, et de plus en plus d'investisseurs sont attirés par l'amélioration du climat des affaires et la main-d'œuvre abordable de l'Afrique.

**L'Afrique évolue rapidement vers un espace économique**

### Encadré 1. Croissance des industries du marché intérieur

À la faveur de la croissance de la classe moyenne urbaine, de nombreux pays africains connaissent une forte augmentation de la demande intérieure de produits manufacturés. Selon les estimations, l'Afrique pourrait accroître sa production manufacturière de 322 milliards de dollars EU d'ici 2025, simplement en répondant à la demande intérieure croissante, en particulier pour les aliments, les boissons et leurs produits transformés.

De nombreux pays africains privilégient désormais les secteurs industriels faisant l'objet d'une forte demande locale pour réduire leur dépendance à l'égard des importations. L'industrie de l'alimentation et des boissons domine à présent le secteur manufacturier au Nigeria, au Rwanda, au Kenya et en Éthiopie. Elle enregistre également une forte croissance en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie, compensant la régression des autres industries manufacturières face à la forte concurrence des exportateurs asiatiques. La croissance de l'agro-industrie s'est révélée un important générateur d'emplois. Au Kenya par exemple, le secteur des fruits, légumes et fleurs coupées emploie environ 200 000 personnes dans les domaines de la culture, de la transformation et de la logistique, tout en engendrant plus d'un milliard de dollars de recettes d'exportation chaque année.

Il existe également un potentiel dans le secteur de l'habillement. Par exemple, la Tanzanie est le plus grand producteur de coton d'Afrique de l'Est. Mais la majeure partie de ce coton est exportée, alors même que les producteurs nationaux de vêtements importent du tissu. Le gouvernement tente de remédier à ce problème par le biais de sa Stratégie de promotion des vêtements en coton 2016–2020, qui met l'accent sur l'intégration de la chaîne de valeur, la transformation nationale et la promotion de l'utilisation de textiles produits au niveau local.

Source: CNUCED (2018), [Rapport sur le développement économique 2018](#), CNUCED, Genève et New York  
Te Velde DW et al. (2018). [Five new ways to promote African industrialization](#). Overseas Development Institute

**intégré.** La ratification de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en 2019 a été une étape importante de l'intégration économique régionale de l'Afrique – condition essentielle au développement industriel. L'essor du secteur manufacturier a longtemps été freiné par l'étroitesse

des marchés intérieurs et les niveaux élevés des droits de douane sur les échanges régionaux. Cela a empêché l'émergence de producteurs spécialisés et de plus grands fabricants capables de réaliser les économies d'échelle nécessaires pour concurrencer efficacement les importations. Un réseau croissant d'accords

de libre-échange et une meilleure gestion des transactions douanières réduiraient les délais et les coûts des échanges transfrontaliers. Il reste cependant encore beaucoup à faire pour surmonter les barrières non tarifaires liées à des exigences réglementaires incohérentes entre pays et entre régions.

## ... mais des contraintes majeures doivent encore être surmontées

Bien que la plupart des conditions de base du développement industriel soient réunies, d'importants obstacles restent à surmonter.

**L'insuffisance des infrastructures est la contrainte la plus immédiate pour l'industrialisation.** À l'heure actuelle, la moitié des Africains n'ont pas accès à l'énergie et 30 % n'ont pas accès à l'eau potable, deux éléments

essentiels pour l'agro-industrie et les autres industries. Le coût moyen de l'électricité pour les entreprises manufacturières est quatre fois plus élevé en Afrique que les tarifs industriels appliqués ailleurs dans le monde, tandis qu'un approvisionnement énergétique de mauvaise qualité entraîne l'inactivité des travailleurs, des pertes de production et l'endommagement des équipements. La densité des routes bitumées n'est que

de 2 km pour une superficie de 100 km<sup>2</sup> en Afrique, contre 25 en Asie et 122 en Europe. Des infrastructures de transport inadéquates ou mal entretenues rendent plus onéreux l'accès aux matières premières et la livraison des produits aux consommateurs. La Banque africaine de développement a estimé le montant total des besoins en infrastructures du continent à 130–170 milliards de dollars EU par an, avec un

déficit de financement de 68–108 milliards de dollars EU<sup>1</sup>.

### **Le développement industriel nécessite des travailleurs mieux éduqués et plus qualifiés.**

Bien que l'Afrique ait accompli d'importants progrès en matière d'éducation de base pour tous, elle est en retard par rapport à d'autres régions en ce qui concerne la qualité de son enseignement et l'accès à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle. D'ici 2030, seuls 52 % des Africains en âge de travailler auront achevé leurs études secondaires. Il existe un écart important entre les compétences disponibles dans la population active et les besoins du secteur manufacturier, les compétences numériques et techniques étant particulièrement rares. Cet écart s'accroîtra à mesure que la technologie continuera de transformer les pratiques manufacturières.

### **L'accès au financement constitue un autre obstacle.**

En dépit de l'essor des transferts monétaires par téléphonie mobile, à peine la moitié des Africains ont accès au financement, ce qui freine l'émergence de petites entreprises manufacturières. Dans la plupart des pays africains, le secteur financier est sous-développé et ne fournit qu'un financement limité au secteur privé. Par conséquent, les entreprises sont tributaires des bénéfices non distribués pour constituer leur capital d'investissement, ce qui limite à la fois l'ampleur et l'efficacité des investissements en capital. Bien que les flux d'IDE vers l'industrie manufacturière africaine soient en hausse, ils sont essentiellement limités aux pays et aux marchés les plus avancés. Le financement public destiné à soutenir les politiques industrielles est freiné par la combinaison d'une faible

mobilisation des ressources nationales et d'un manque de soutien politique.

### **Il reste beaucoup à faire pour améliorer le climat des affaires.**

Il est nécessaire pour les investisseurs d'avoir la certitude que la réglementation et les processus administratifs qui régissent leurs secteurs sont équitables, transparents et fiables. Sans cette confiance, les capitaux iront vers des activités commerciales de court terme, plutôt que vers les investissements en capital fixe. Dans de nombreux pays, les politiques économiques sont encore perçues comme peu fiables et les revirements fréquents sapent la confiance des entreprises. En outre, la réglementation de l'industrie implique souvent un fort pouvoir discrétionnaire de la bureaucratie, ce qui crée de l'incertitude et favorise la corruption.

## **... et l'approche stratégique doit être affinée.**

Hormis les quelques pays ayant atteint une relative maturité dans leur développement industriel, la plupart des pays africains ne sont qu'au début de leur processus d'industrialisation. Ce statut de nouvel entrant exerce une pression supplémentaire sur les pays qui cherchent à s'industrialiser, car les conditions de réussite changent rapidement, à mesure que l'industrie manufacturière mondiale elle-même évolue, ce qui les empêche de reproduire les stratégies d'entrée mises en œuvre par

les pays d'autres régions par le passé. Par exemple, l'essor de l'automatisation est en passe de réduire à néant de nombreuses opportunités pour les pays en développement qui tentent de sous-traiter des tâches à forte intensité de main-d'œuvre, qui seront bientôt exécutées par des robots. De même, les évolutions technologiques et la numérisation massive ont facilité l'échange de nouveaux services sur la scène internationale, offrant aux pays en développement de nouvelles possibilités de

participer aux chaînes de valeur manufacturières mondiales en tant que fournisseurs de services externalisés<sup>2</sup>. Par ailleurs, le recul de la mondialisation, une tendance à laquelle le monde assiste depuis de nombreuses années et qui pourrait être exacerbée par la crise de la COVID-19, pourrait entraîner une contraction des chaînes de valeur mondiales et des liens transnationaux dans l'industrie, à mesure que les pays avancés s'efforcent de relocaliser leurs activités manufacturières au niveau national.

<sup>1</sup> Chiffres issus de *Banque africaine de développement (2018). Perspectives économiques en Afrique 2018*. Abidjan.

<sup>2</sup> Newfarmer, R., Page, J., & Tarp, F. (2019). *Industries without smokestacks: Industrialization in Africa reconsidered* (p. 480). Oxford University Press.

Cette ère d'incertitude sur les plans politique et industriel contraint l'Afrique à d'adopter des stratégies novatrices qui prévoient la transformation prochaine des opportunités et des facteurs de compétitivité de l'industrie. Cette démarche est d'autant plus importante que les mesures stratégiques mises en œuvre aujourd'hui peuvent mettre plusieurs années à porter leurs fruits. Elle exige des gouvernements une réflexion approfondie sur les options stratégiques les plus prometteuses, notamment en ce qui concerne les secteurs porteurs, les priorités éducatives et de formation professionnelle, l'organisation spatiale du système de production et les orientations du marché, ainsi que sur les moyens de traduire ces priorités en politiques industrielles efficaces.

### Les gouvernements africains s'orientent vers des politiques industrielles plus proactives.

La politique industrielle en Afrique a une histoire controversée. A partir des années 1960, une première génération de politiques de substitution aux importations pilotées par les États a conduit à un essor industriel précoce, suivi d'une stagnation, puis d'une instabilité macroéconomique généralisée. Après des années d'ajustement structurel, un nouveau paradigme s'est imposé selon lequel le rôle de l'État consistait à créer un environnement propice à l'investissement (institutions, infrastructures et capital humain), tout en s'abstenant d'intervenir directement sur le marché. Si cette approche a permis de réduire le risque de distorsions et de rétablir la stabilité, elle n'a pas réussi à inverser la baisse

constante de la performance manufacturière de l'Afrique.

Depuis le début du siècle, un certain nombre de pays africains ont élaboré des politiques industrielles plus actives afin de soutenir les industries manufacturières naissantes. Ces politiques continuent de mettre l'accent sur les préoccupations classiques liées au climat des affaires, mais prévoient également des mesures visant à promouvoir le développement de centres ou de secteurs industriels particuliers. Par exemple, le gouvernement éthiopien a joué un rôle plus actif dans la coordination des investissements privés dans les secteurs des textiles, du cuir et de l'agro-industrie. Le Ghana a pris des mesures politiques destinées à améliorer la compétitivité des industries manufacturières nationales et à promouvoir le développement de son industrie artisanale pour l'exportation. Maurice s'est employé à promouvoir l'adoption des nouvelles technologies et à améliorer les normes de qualité dans son industrie textile. Un certain nombre de pays ont investi dans des zones économiques spéciales et des incubateurs d'entreprises (Encadré 2).

Alors que le bilan de ces initiatives soit mitigé, une combinaison de réformes classiques du climat d'investissement et de mesures plus ciblées est nécessaire pour amorcer un développement industriel. Si les risques de la « stratégie des champions nationaux » sont bien connus, un consensus se fait jour sur le fait que le développement des industries naissantes nécessite de nouvelles formes de collaboration entre les secteurs public et privé, sur la base de prospectives sectorielles. Au

nombre des mesures potentielles figurent des investissements ciblés dans les infrastructures et le développement des compétences, l'aide aux entreprises pour l'accès au capital, à la technologie et aux marchés d'exportation, ainsi que la mise en relation des entreprises manufacturières, des investisseurs et des clients.

Les gouvernements africains qui souhaitent promouvoir le développement industriel devraient regrouper leurs initiatives dans des politiques industrielles globales qui tiennent compte des opportunités et des contraintes qui leur sont propres. Ils pourraient investir dans la création des capacités institutionnelles nécessaires pour mettre en œuvre la politique industrielle. Ils devraient également acquérir de meilleures données sur les industries émergentes afin de pouvoir entreprendre des interventions fondées sur des preuves. Il s'agit notamment de mettre en place des canaux de communication efficaces entre l'État et le secteur privé, afin de créer des mécanismes d'interaction et de veiller à ce que l'intervention de l'État repose sur une compréhension fine des défis auxquels sont confrontées les entreprises.

La BAD s'est engagée à collaborer avec les pays africains pour élaborer des politiques industrielles efficaces, en tant qu'initiative phare de sa stratégie « Industrialiser l'Afrique ». L'Indice de l'industrialisation en Afrique est un élément clé de cette initiative, conçu pour doter les gouvernements africains de données fiables et comparables afin d'éclairer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques industrielles.

## Encadré 2. Utilisation intelligente de la politique commerciale pour promouvoir l'industrialisation

Les échanges commerciaux et la politique commerciale offrent aux pays africains des outils importants pour atteindre leurs objectifs d'industrialisation.

- **Les zones économiques spéciales et les parcs industriels** peuvent promouvoir les liens entre le commerce et l'industrie. Grâce à des incitations telles que des allègements fiscaux, des régimes douaniers favorables, des subventions publiques et des infrastructures ciblées, ils peuvent contribuer à soutenir la création de nouvelles industries orientées vers l'exportation. Le réseau croissant de parcs industriels de l'Éthiopie s'est révélé un bon moyen d'aligner ses politiques commerciales et industrielles, stimulant les investissements dans les industries manufacturières axées sur l'exportation, notamment celles des textiles et de l'habillement, des produits en cuir, des produits pharmaceutiques et de l'agro-industrie.
- **La politique tarifaire** peut également contribuer à stimuler la production intérieure. Le Gouvernement nigérian utilise la politique tarifaire pour encourager la relance de l'industrie automobile du pays, en augmentant les droits de douane sur les véhicules entièrement montés et baissant ceux sur les pièces détachées. Selon ses prévisions, l'industrie de l'assemblage pourrait créer jusqu'à 70 000 emplois directs et 200 000 emplois indirects.
- **Coûts non tarifaires des échanges commerciaux** : Il existe une corrélation directe entre les barrières commerciales non tarifaires et les obstacles à l'industrialisation. Les mesures prises pour résoudre les problèmes d'accès au crédit, aux infrastructures et aux compétences renforcent les politiques dans d'autres domaines.
- **Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)** : Les échanges intrarégionaux peuvent favoriser l'augmentation des économies d'échelle, la diversification et l'apport de valeur ajoutée. Toutefois, ils ne représentent, à l'heure actuelle, qu'environ 15 % du volume total des échanges commerciaux de l'Afrique (2015). La sous-exploitation de ce potentiel s'explique essentiellement par le coût élevé des échanges dans la région. L'introduction de la ZLECAf pourrait accroître les échanges de biens entre les pays africains de 52,3 %, en particulier ceux des produits manufacturiers.

\*Source: Calabrese L. and M. Mendez-Parra (2018). *Smart industrialisation through trade in the context of Africa's transformation*. Briefing/policy papers, Overseas Development Institute. Te Velde et al. (2016). *Developing export-based manufacturing in sub-Saharan Africa*. Research report, Overseas Development Institute.





MCM

WT  
AP  
Kg

# 2. L'Indice de l'industrialisation en Afrique

## À propos de l'Indice

L'une des prérequis pour l'élaboration de politiques industrielles est de disposer de données fiables sur l'état du secteur. A travers l'Indice de l'industrialisation en Afrique, la BAD entend contribuer à combler le déficit de données, grâce à la constitution d'une série complète d'indicateurs normalisés sur les progrès de l'industrialisation en Afrique. Cette première édition couvre 52 des 54 pays africains (aucune donnée n'est disponible, à l'heure actuelle, pour la Somalie et le Soudan du Sud).

### Qu'est-ce que l'industrialisation ? Définir les contours de l'activité industrielle

L'industrialisation se définit traditionnellement comme le processus à travers lequel une économie agricole ou axée sur les ressources évolue vers une économie fondée sur la production de masse. Ainsi, elle constitue – avec le développement du secteur des services – l'un

des deux principaux moteurs du changement structurel, un concept qui décrit le processus par lequel une économie se modernise et se développe en déplaçant les ressources économiques des activités à faible productivité vers celles à plus forte productivité<sup>1</sup>. Ce phénomène a été observé dans la plupart des régions du monde qui ont connu le passage d'une économie agraire à une économie plus complexe et diversifiée reposant essentiellement sur des activités manufacturières et de services. En Afrique, une évolution comparable a eu lieu, mais de manière singulière. Le secteur des services s'est développé de manière spectaculaire, représentant aujourd'hui près de la moitié du PIB du continent. Toutefois, l'agriculture demeure une activité essentielle, et le secteur représente de loin le principal pourvoyeur d'emplois. En d'autres termes, l'Afrique n'est pas passée par le stade l'industrialisation, en sorte que l'industrie manufacturière constitue le chaînon manquant

de sa transformation structurelle et de son passage à un développement économique plus diversifié, générateur d'emplois et autosuffisant.

Dans ce contexte, il est essentiel de préciser les activités qui relèvent du développement industriel tel qu'il est entendu dans le concept de changement structurel. Une première étape clé consiste à distinguer entre les activités non manufacturières et les activités manufacturières au sein du secteur industriel. Cette distinction n'est pas claire d'un point de vue structurel, car les liens productifs qui s'entrecroisent au sein d'un même secteur brouillent les lignes de démarcation entre les différents types d'activité. Pour surmonter cette difficulté, on adopte en général une approche extensive de la définition des activités industrielles, qui s'appuie sur différentes classifications reconnues au niveau national ou international.

Cet Indice se réfère au système de classification des industries

<sup>1</sup> Banque africaine de développement (2013), *Perspectives économiques en Afrique : Transformation structurelle et ressources naturelles*, Tunis.

des Nations Unies, intitulée « Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI)<sup>2</sup> », qui est la taxonomie à laquelle la BAD, la CNUCED et le Bureau International du Travail (BIT) se réfèrent pour les données statistiques utilisées pour le système de notation. La CITI reconnaît sur le plan statistique la division entre les activités non manufacturières et manufacturières du secteur industriel. Tandis que les premières englobent la plupart des activités non agricoles et non servicielles liées à l'extraction des matières premières (exploitation de mines et de carrières), à la construction et à la fourniture physique de ressources brutes (électricité, eau et gaz), les secondes font référence aux « activités de transformation physique ou chimique de matières, substances ou composants en produits nouveaux »<sup>3</sup>.

Dans le cadre de la définition des activités manufacturières, la CITI précise que « Les matières, substances ou composants transformés sont des matières premières, produits de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, des activités extractives ainsi que les produits d'autres activités de fabrication. ». En outre, la production manufacturière comprend à la fois des produits finis prêts à l'emploi et des produits semi-finis utilisés comme intrants pour une fabrication ultérieure. Ce point est essentiel lorsqu'il s'agit de suivre l'évolution des activités manufacturières dans le contexte africain, dans la mesure où il signifie que la transformation des produits agricoles et les activités liées aux ressources naturelles, notamment aux premiers stades des chaînes de valeur de la transformation (mise en bouteille,

concassage, broyage, etc.), sont considérées comme faisant partie du secteur manufacturier. Cet aspect est important pour l'Afrique, dont l'industrialisation est souvent envisagée en liaison avec ses importantes dotations en ressources agricoles et minérales brutes.

En définissant les contours de ce que désigne le développement industriel du point de vue des activités économiques, il ne suffit pas de prendre en compte l'ensemble des facteurs qui déterminent l'industrialisation. Les activités manufacturières ne sont pas des activités isolées et autonomes, mais émergent et se développent en fonction de la qualité de l'environnement des affaires, de la demande du marché, de la disponibilité en main-d'œuvre suffisamment qualifiée et de l'accès vaste réseau de services de soutien. Cela complique la mesure statistique de l'industrialisation, car les services à l'industrie tels que le transport, la logistique et le financement, dont on considère qu'ils représentent plus de 30 % de la valeur ajoutée totale des produits manufacturés dans le monde<sup>4</sup>, n'entrent pas dans les comptes de la production industrielle, bien qu'ils soient quasi exclusivement orientés vers l'industrie. Le même problème se pose pour les facteurs immatériels de l'industrialisation, notamment les politiques publiques, les infrastructures et le climat des affaires, qui sont également déterminants pour tout développement industriel durable.

Compte tenu de l'organisation structurelle de l'industrialisation, les données exclusivement relatives à l'industrie manufacturière se révèlent

insuffisantes pour évaluer avec précision une trajectoire industrielle. L'Indice prend donc en compte trois types d'indicateurs visant à déterminer non seulement la performance des pays du point de vue de la production industrielle, mais également les déterminants directs et indirects reflétant ou influençant les conditions dans lesquelles ils décident de s'industrialiser. Cela amène à établir une distinction entre trois types d'indicateurs : i) les indicateurs de performance, qui mesurent le commerce et la production de l'activité manufacturière ; ii) les déterminants directs, qui visent à apprécier l'environnement économique général et celui du secteur privé en particulier ; et iii) les déterminants indirects, qui mettent l'accent sur le contexte général de la gouvernance dans lequel les industries opèrent. Le choix de la série d'indicateurs pour chaque sphère est analysé dans la section suivante.

## Cadre et limites

L'Indice se heurte à deux types de contraintes et de limites. Premièrement, en tant que système de notation visant à permettre des comparaisons entre pays pairs, il doit s'appuyer sur des données consolidées, harmonisées et fréquemment mises à jour. Pour l'Afrique, l'éventail des indicateurs est limité par le déficit de données de qualité comparable disponibles au niveau continental, en particulier lorsqu'il s'agit de mesurer la performance de la production industrielle. Cela reflète à la fois l'insuffisance des capacités étatiques en matière de statistique et d'enquête, et la nature des activités économiques sur le

2 Nations Unies, 2008, Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, Révision 4, Département des affaires économiques et sociales, Division de la statistique, New York.

3 L'industrie relève des divisions 10 à 45 de la CITI et les industries manufacturières des divisions 15 à 37.

4 BAD, OCDE, PNUD (2014), Perspectives économiques en Afrique 2014 : Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique

continent, qui sont menées essentiellement par un secteur privé informel de petite échelle, ce qui limite la possibilité d'élargir la portée des indicateurs utilisés pour suivre les dynamiques de production nationales. Pour les indicateurs existants, cette lacune est corrigée par une méthode d'extrapolation fondée sur les résultats d'enquêtes antérieures prenant en compte des facteurs correctifs reflétant les conditions spécifiques de déclaration, notamment l'informalité, les activités illégales et les opérations non enregistrées ou non déclarées<sup>5</sup>. Cela explique la difficulté de construire des indicateurs supplémentaires fiables dans le contexte africain.

La deuxième limite a trait aux modes d'organisation du secteur manufacturier, qui a subi un important processus de « servicification » au cours des dernières décennies. La distinction entre l'industrie et les services dans les statistiques a amplifié de manière artificielle le phénomène de désindustrialisation mondiale, à mesure que, depuis les années 1980, les entreprises industrielles ont progressivement sous-traité les activités de services afin de se concentrer sur leurs activités de production de base, notamment la R&D. En conséquence, des activités de services telles que l'informatique, la logistique, la banque,

l'assurance et le transport, qui sont des moyens essentiels au processus de production, entrent désormais dans les comptes du secteur des services. À l'inverse, des activités de services comme le tourisme et la construction, qui peuvent engendrer des activités industrielles par effet d'entraînement, ne sont pas comptabilisées dans le secteur industriel. Cette distinction, qui peut être éludée par l'approche holistique des « chaînes de valeur », comporte des implications pour le compte du développement industriel, dans la mesure où elle néglige statistiquement un aspect important de l'industrialisation.

## Structure de l'Indice

L'Indice permet aux pays africains d'analyser leurs progrès par rapport à ceux de l'Afrique dans son ensemble, ainsi qu'à ceux de leurs voisins et leurs pairs. Il s'articule autour des trois dimensions présentées ci-dessous.

- 1. Performance :** Dans quelle mesure les pays africains génèrent-ils une production manufacturière et des exportations ?
- 2. Déterminants directs :** Dans quelle mesure orientent-ils leurs ressources (capital et main-d'œuvre) vers le développement industriel ?
- 3. Déterminants indirects :** Dans quelle mesure créent-ils un environnement favorable à l'industrialisation, notamment à travers la stabilité macroéconomique, la solidité

des institutions et l'équipement en infrastructures ?

Chaque dimension comprend un ensemble d'indicateurs représentant les défis communs à relever pour promouvoir l'industrialisation (Tableau 1).

Ces données visent à aider les pays africains à identifier leurs forces et faiblesses dans les différentes dimensions du processus d'industrialisation. En temps voulu, elles leur fourniront un moyen d'assurer le suivi de leurs progrès au fil du temps – bien qu'il faille parfois attendre quelques années avant que les résultats des nouvelles initiatives ne se reflètent dans les données.

L'Indice offre également aux gouvernements un moyen d'identifier les pays de comparaison, qu'il s'agisse de

voisins, de concurrents ou de modèles, afin de leur permettre d'évaluer leur propre performance. Pour faciliter cette démarche, les résultats de l'Indice sont présentés sous la forme d'un classement général, ainsi qu'à travers un regroupement des pays avec leurs régions et les pays pairs qui se trouvent à des niveaux de développement industriel similaires.

L'Indice se veut également un outil utile pour la Banque elle-même, en servant de base au dialogue avec les pays membres régionaux sur leurs politiques industrielles et les moyens de surmonter les difficultés.

### Dimensions et indicateurs

#### Performance

Dans cet Indice, la « performance industrielle » correspond à la

5 Voir par exemple « Métadonnées de la Banque mondiale » : <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=2&type=metadata&series=NV.IND.MANF.ZS>

capacité des pays à produire et exporter des biens manufacturés. Seule une poignée d'indicateurs permettant d'évaluer cette capacité sont disponibles sous une forme agrégée et consolidée pour tous les pays africains. Il s'agit de deux indicateurs complémentaires visant à mesurer la valeur ajoutée de la production manufacturière et le volume des exportations de produits manufacturés, ainsi que de deux indicateurs relatifs qui mesurent leur part dans le PIB et dans les exportations totales. Ces indicateurs permettent à la fois de suivre la dynamique de croissance de l'industrie manufacturière dans un pays donné et son importance dans l'ensemble de l'économie, en prenant en compte deux caractéristiques essentielles de la performance : l'ampleur de la production manufacturière et sa contribution au changement structurel. Cette série d'indicateurs de performance est complétée par deux indicateurs relatifs qui se réfèrent à la part de la valeur ajoutée manufacturière et aux exportations de produits manufacturés en tant que part du total pour l'Afrique. Dans cet indice comparatif, ces indicateurs ne sont pas pondérés par la taille de la population ou de l'économie, car ils visent uniquement à suivre et mettre en évidence les progrès des pays africains par rapport à leurs pairs du continent ou de la région à laquelle ils appartiennent.

La première dimension s'articule donc autour des six indicateurs présentés ci-après.

› **La valeur ajoutée manufacturière par habitant** est la production nette totale de l'ensemble des unités manufacturières résidentes, obtenue en additionnant la production et déduisant les moyens de production intermédiaires. Elle mesure ainsi la part du processus

de fabrication qui a lieu sur le territoire de chaque pays. Ramené à sa valeur par habitant, cet indicateur permet une comparaison entre les pays, indépendamment de leur taille.

- › Le deuxième indicateur sert à mesurer la **valeur des exportations de produits manufacturés**, également par habitant. Les exportations de produits manufacturés constituent un paramètre important car, dans une économie mondialisée, les entreprises manufacturières orientées vers l'exportation ont tendance à être les plus productives. Cet indicateur montre la capacité du secteur manufacturier du pays à être compétitif sur les marchés internationaux.
- › **La valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB** indique la pondération de l'industrie manufacturière dans l'économie et peut donc servir à suivre les évolutions économiques structurelles. Elle correspond à la Cible 9.2 des Objectifs de développement durable, qui prévoit le doublement de la part de l'industrie dans la production des pays à faible revenu à l'horizon 2030.
- › **Les exportations de produits manufacturés comme part des exportations totales de biens** indiquent la mesure dans laquelle le pays apporte de la valeur ajoutée à ses produits de base avant l'exportation. Ce paramètre est essentiel pour les pays qui tentent de réduire leur dépendance à l'égard des produits de base non transformés.
- › Les cinquième et sixième indicateurs, à savoir **la valeur ajoutée manufacturière et les exportations de produits**

**manufacturés comme part du total de l'Afrique**, servent à mesurer la performance manufacturière de chaque pays par rapport à celle d'autres pays africains.

---

*Énoncé de la cible :  
Cible 9.2 des Objectifs de développement durable : « Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés. »*

---

#### Déterminants directs

La deuxième dimension de l'Indice sert à mesurer deux moyens de production essentiels de l'industrie manufacturière, à savoir les investissements et une main-d'œuvre qualifiée. La capacité d'un pays à attirer ou à générer des investissements en capital, tant publics que privés, est un facteur essentiel du développement industriel, car les activités manufacturières reposent à la fois sur des installations spécifiques (usines, équipements, machines, etc.) et sur des infrastructures de base (moyens de transport, électricité, terrains viables, etc.) qui peuvent être considérés comme des intrants externes pour la production manufacturière. La

formation brute de capital est le principal indicateur permettant de suivre l'accumulation de capital découlant de l'acquisition et du remplacement de biens d'équipement par le secteur public et le secteur privé, donnant une image globale des conditions nationales de production et de leur évolution dans le temps. Pour évaluer la contribution spécifique du secteur privé à la constitution des actifs nationaux, on se réfère à un sous-indicateur distinct : le revenu brut du capital fixe par le secteur privé, qui couvre les dépenses brutes du secteur privé.

Un deuxième indicateur lié aux investissements est le stock d'IDE entrants, qui permet de mesurer le niveau total des investissements directs à un moment donné. Il comprend la valeur des capitaux propres des investisseurs étrangers et les prêts nets aux entreprises locales<sup>6</sup>. Contrairement aux flux d'IDE, qui peuvent être marqués par une forte volatilité d'une année à l'autre, les stocks d'IDE reflètent les tendances à long terme de l'attractivité de l'IDE dans l'économie considérée, témoignant de la stabilité des liens avec les investisseurs étrangers. Pour faciliter les comparaisons entre pays africains, cet indicateur doit être pondéré par la taille de la population sous la forme de l'indicateur de stock d'IDE entrants par habitant, qui peut ensuite être évalué, pour chaque pays, dans sa part relative dans le stock total d'IDE entrants en Afrique.

Un troisième indicateur relatif à l'investissement est le crédit intérieur au secteur privé, en tant que part du PIB. Cet indicateur indique la mesure dans laquelle le secteur financier national peut fournir des capitaux aux entreprises privées. Il s'agit là d'un facteur essentiel du développement industriel, étant

donné que les acteurs nationaux constituent l'épine dorsale de tout système de production national. À cet égard, les MPME et les grandes entreprises sont des parties intégrantes tout aussi importantes du tissu industriel en Afrique. Les grandes entreprises implantées sur les marchés locaux peuvent jouer un rôle stratégique en faisant office de fer de lance du développement des chaînes de valeur par le biais de liens horizontaux et verticaux avec les fournisseurs et en servant de tête de pont pour les investisseurs étrangers désireux d'entrer sur ces marchés. Les MPME peuvent jouer le rôle de fournisseurs liés à des systèmes de chaînes de valeur, locaux, régionaux ou mondiaux plus larges, ou de fabricants de produits finis propres à satisfaire la demande encore faible mais croissante de la population générale. Tant pour les grandes entreprises que pour les MPME, l'accès au crédit est essentiel pour financer les acquisitions de capital nécessaires ou leur processus d'innovation, et le secteur financier national est souvent le seul pourvoyeur, en particulier pour les MPME. C'est la raison pour laquelle le niveau du crédit intérieur au secteur privé donne une indication sur la possibilité pour le secteur privé local d'avoir accès au crédit, même si l'indicateur prend en compte l'octroi de crédit aux entreprises étrangères. Ces dernières années, la consolidation des marchés financiers et l'émergence de solutions fintech ont stimulé le développement du secteur financier.

Outre l'investissement, le deuxième intrant considéré comme un déterminant direct du développement industriel est la main-d'œuvre et le niveau d'adéquation de ses compétences. La disponibilité de la main-d'œuvre est d'abord mesurée

par l'indicateur de l'emploi dans l'industrie manufacturière en pourcentage de l'emploi total, qui quantifie le nombre total de personnes employées dans le secteur à un moment donné. À l'aide des séries temporelles annuelles, cet indicateur permet de suivre l'évolution de la réserve de main-d'œuvre, notamment celle en provenance du secteur agricole, ce qui constitue l'une des manifestations du changement structurel. L'adéquation des compétences de la main-d'œuvre est évaluée à l'aune de l'espérance de vie scolaire (du primaire au supérieur), qui est le nombre d'années qu'un enfant en âge d'aller à l'école peut espérer atteindre, sur la base des taux de scolarisation actuels. L'hypothèse sous-jacente est qu'une vie scolaire plus longue donne lieu à une main-d'œuvre plus qualifiée pour produire des biens manufacturés plus sophistiqués, sachant que l'éducation de base augmente la capacité des personnes à apprendre, à utiliser l'information et à accomplir les tâches essentielles de manière plus productive, tandis que les études secondaires et supérieures confèrent aux personnes les compétences nécessaires pour adopter, mettre en œuvre et créer des innovations technologiques. Par conséquent, non seulement l'espérance de vie scolaire moyenne fournit des informations sur la disponibilité globale de main-d'œuvre manufacturière et des estimations sur son niveau de productivité, mais elle permet d'évaluer la maturité des compétences de la main-d'œuvre et l'état de préparation d'un pays pour accueillir des activités à forte intensité de capital et de technologie.

Les trois indicateurs présentés ci-dessous couvrent les investissements.

6 Source : <https://data.oecd.org/7di/fdi-stocks.htm>

› **Formation brute de capital par le secteur privé** : Cet indicateur permet de mesurer l'investissement dans les immobilisations plus les évolutions nettes des niveaux de stocks des entreprises. Il s'agit d'un indicateur à court terme utile de l'investissement en capital des entreprises.

› **Stock d'IDE entrants comme part du volume total de l'IDE en Afrique** : Il permet de mesurer le niveau d'investissement étranger attiré dans le pays par rapport à celui des autres pays africains.

› **Crédit intérieur au secteur privé**, en tant que part du PIB : Il indique la mesure dans laquelle le secteur financier national peut fournir des capitaux aux entreprises privées.

Pour des raisons de comparabilité avec les autres indicateurs, l'idéal serait de mesurer les flux d'investissement dans le secteur manufacturier. Mais, ces données ne sont pas encore disponibles dans de nombreux pays<sup>7</sup>.

Il existe deux indicateurs concernant le facteur travail dans le secteur manufacturier, à savoir l'emploi dans le secteur manufacturier et l'espérance de vie scolaire.

› **Emploi dans le secteur manufacturier** : Il s'agit du nombre total de personnes employées dans le secteur.

› **Espérance de vie scolaire** (du primaire au supérieur) : Il s'agit du nombre d'années qu'un enfant en âge d'aller à l'école peut espérer atteindre, sur la base des taux de scolarisation actuels. L'hypothèse est qu'une vie scolaire plus longue donne lieu à une main-d'œuvre plus qualifiée pour produire des biens manufacturés plus sophistiqués.

#### Déterminants indirects

La troisième dimension de l'Indice – les déterminants indirects – repose sur trois piliers qui couvrent les principales conditions de base du développement industriel, à savoir le climat des affaires, le développement des infrastructures et la stabilité macroéconomique (Encadré 3). L'état du climat des affaires est indiqué par quatre indicateurs complémentaires. Le premier concerne essentiellement la taille du marché d'un pays donné, évaluée à partir de la valeur estimative du PIB, qui a été préférée à d'autres indicateurs comme la taille de la population, car il reflète mieux l'ampleur du potentiel de développement

industriel. Le deuxième indicateur est la note de la Facilité de faire des affaires, mise à jour chaque année par la Banque mondiale. Il s'agit d'un indicateur global qui prend en compte la plupart des questions de réglementation qui ont une incidence sur la manière de faire des affaires, notamment les investissements. Le troisième indicateur concerne la corruption, souvent considérée comme un obstacle majeur au développement industriel durable, agissant comme un facteur d'incertitude supplémentaire pour les investisseurs. Le niveau de corruption dans un pays est évalué par l'Indice de perception de la corruption, compilé par Transparency International, qui mesure les niveaux perçus de corruption dans le secteur public. Le quatrième indicateur porte sur la sécurité et l'Etat de droit, un aspect fondamental de la gouvernance, qui donne un aperçu du régime institutionnel d'un pays et une image des perspectives de stabilité politique. Il s'agit d'évaluer la profondeur du système juridique qui soutient et fait respecter les règles de base du commerce et de la production et protège les droits, en particulier les droits de propriété. La performance dans ce domaine est mesurée par l'indicateur « Sécurité et Etat de

<sup>7</sup> Cela signifie que les notes pour ce sous-indice peuvent être trop favorables pour les pays ayant des niveaux élevés d'IDE dans les industries extractives, comme c'était le cas au Mozambique pendant la période couverte par l'Indice.

### Encadré 3. Amélioration spectaculaire du climat des affaires au Rwanda

Le dernier plan quinquennal du Rwanda, en l'occurrence la Stratégie nationale de transformation (2017–2024), a redéfini les priorités en matière d'industrialisation. Compte tenu de la situation du Rwanda en tant que petit pays enclavé, la précédente politique avait mis l'accent sur le développement industriel par bonds et le développement d'un secteur des services sophistiqué, notamment dans le domaine des technologies de l'information. Toutefois, l'impératif de création d'emplois et de réduction des importations a motivé la nouvelle stratégie, qui vise à créer 200 000 emplois non agricoles par an pour une population jeune et croissante.

Pour y parvenir, le Rwanda a mis l'accent sur l'amélioration du climat des affaires, obtenant des résultats spectaculaires. Il est désormais classé au 38<sup>e</sup> rang sur 190 pays au titre de l'Indice de la « Facilité de faire des affaires » de la Banque mondiale, alors qu'il occupait le 139<sup>e</sup> rang il y a dix ans. Conjugué à des infrastructures et à une logistique commerciale de grande qualité, le climat des affaires favorable du Rwanda offre les conditions nécessaires pour attirer l'IDE dans le secteur manufacturier axé sur l'exportation.

**Tableau 1. Composition de l'Indice de l'industrialisation en Afrique**

Dimension	Indicateurs	Source
<b>I. Performance</b>	Valeur ajoutée manufacturière par habitant	BAD
	Exportation de produits manufacturés par habitant	CNUCED
	Valeur ajoutée manufacturière (% du PIB)	BAD
	Exportations de produits manufacturés comme part des exportations totales de biens	CNUCED
	Valeur ajoutée manufacturière comme part de l'Afrique	BAD
	Exportations de produits manufacturés comme part de l'Afrique	CNUCED
<b>II. Déterminants directs</b>	<b>Capital</b>	
	Formation brute de capital – secteur privé en % du PIB	BAD
	Stock d'IDE entrants par habitant comme part de l'Afrique	CNUCED
	Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB)	FEM/BM
	<b>Travail</b>	
	Emploi dans l'industrie manufacturière (%)	BIT
	Espérance de vie scolaire, (du primaire au supérieur, les deux sexes) en années	UNESCO
<b>III. Déterminants indirects</b>	<b>Climat des affaires</b>	
	Taille du marché (PIB)	BAD
	Facilité de faire des affaires – note globale	BM
	Indice de perception de la corruption	TI
	Sécurité et État de droit	Mo-Ibrahim
	<b>Infrastructure</b>	
	Infrastructure numérique et informatique (EIU/ITU)	Mo-Ibrahim
	Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI)	BAD
	<b>Stabilité macroéconomique</b>	
	Encours total de la dette (% du PIB)	BAD
Inflation, prix à la consommation (% annuel)	BAD	

droit » de l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine.

Le deuxième pilier de la dimension « Déterminants indirects » est le niveau de développement des infrastructures. Il concerne tout d'abord l'infrastructure numérique et informatique, qui a trait à la fois à la fiabilité et à l'efficacité des réseaux physiques de transmission et à l'accès aux matériels et logiciels, notamment l'Internet. À la faveur de l'essor des nouvelles technologies et de la numérisation dans le secteur manufacturier, qui entraîne une réduction des coûts de transaction et de distance, l'infrastructure informatique

devient de plus en plus l'épine dorsale du développement industriel et un facteur de compétitivité. L'indicateur de l'infrastructure numérique et informatique, tiré de l'Indice Mo Ibrahim, montre le niveau de connectivité, tenant lieu d'indicateur indirect de la capacité du pays à tirer parti des nouvelles technologies. Outre l'infrastructure informatique, l'infrastructure de base demeure également un facteur indirect essentiel du développement industriel, car elle jette les bases de l'opérationnalisation des activités manufacturières et des flux physiques connexes, qui nécessitent de l'électricité, de l'eau, des routes, etc. La

progression du développement des infrastructures est illustrée par l'Indice de développement des infrastructures en Afrique, un indice global compilé par la BAD, qui englobe la plupart des domaines d'infrastructure de base tels que l'énergie, les transports, l'eau et l'assainissement.

Le troisième pilier porte sur la stabilité macroéconomique. Il s'agit d'une composante primordiale de l'Indice, car le contexte macroéconomique dans lequel opèrent les industries a une incidence sur la croissance du marché, les dépenses d'investissement, l'accès au financement et la compétitivité des prix liée à la stabilité monétaire et

à la valeur de la monnaie, entre autres paramètres. Dans l'Indice, deux indicateurs critiques sont choisis pour présenter cette dimension au niveau du pays. Tout d'abord, la dette publique totale en pourcentage du PIB révèle le degré de soutenabilité de l'endettement dans l'économie considérée, qui agit soit comme une incitation, soit comme un frein à l'investissement et au développement industriel. Cet indicateur est complété par un autre indicateur clé de la stabilité macroéconomique : l'inflation (indice des prix à la consommation). La stabilité de l'inflation, généralement à des niveaux faibles, est un facteur important surveillé par les investisseurs du secteur manufacturier.

Le climat des affaires est évalué par :

- › Le **PIB**, en tant qu'indicateur de la taille du marché, qui a été retenu, plutôt que la taille de la population, comme indicateur du potentiel de développement du secteur manufacturier ;
- › La note de la **Facilité de faire des affaires**, tirée de l'Indice de la Banque mondiale, qui évalue la qualité des lois, règles et processus administratifs du point de vue des entreprises ;
- › L'**Indice de perception de la corruption**, compilé par Transparency International, qui utilise des évaluations d'experts et des enquêtes pour mesurer les niveaux

perçus de corruption dans le secteur public afin d'établir un classement mondial ;

- › La **sécurité et l'État de droit**, qui est un indicateur composite de l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine, composé de 27 indicateurs de l'État de droit, de la transparence et de la responsabilité, de la sécurité personnelle et de la sécurité nationale.

L'infrastructure est mesurée par les deux paramètres composites suivants :

- › L'**infrastructure numérique et informatique**, tirée de l'Indice Mo Ibrahim, qui indique le niveau de connectivité,

#### Encadré 4. Indicateurs supplémentaires potentiels pour l'IIA

Il existe plusieurs autres indicateurs qui seraient des compléments utiles à l'Indice, mais qui n'ont pas été inclus dans cette édition, en raison de lacunes ou de divergences dans les données entre pays africains.

- **Création d'emplois – taux de croissance de l'emploi dans le secteur manufacturier/taux de croissance de la valeur ajoutée manufacturière** : La création d'emplois est l'un des principaux objectifs de la politique industrielle. Cet indicateur d'élasticité de l'emploi évalue la mesure dans laquelle le secteur manufacturier crée de nouveaux emplois (formels), lorsqu'il se développe.
- **Complexité – la sophistication technique des processus de fabrication** : Il serait utile de mesurer les progrès accomplis en matière d'utilisation de technologies de fabrication plus sophistiquées.
- **Dépendance des importations – exportations/importations de produits manufacturiers** : L'un des principaux défis auxquels est confronté le secteur manufacturier en Afrique tient à la dépendance des importations de produits manufacturés, qui a de graves conséquences sur la balance commerciale. Cet indicateur compare la performance des exportations de produits manufacturés à celle des importations, afin d'évaluer l'évolution de la dépendance des importations au fil du temps.
- **Transformation des ressources – Valeur ajoutée manufacturière/consommation nationale de matières premières** : L'un des principaux objectifs de la politique industrielle en Afrique est de transformer les ressources naturelles et d'y apporter de la valeur ajoutée. Cet indicateur compare l'efficacité avec laquelle les pays sont en mesure de transformer les ressources qu'ils consomment en valeur ajoutée manufacturière. La consommation matérielle intérieure peut être comprise comme un équivalent physique du PIB.
- **Résilience/diversification économique – trois premiers produits manufacturés/volume total des exportations de produits manufacturés et trois premiers partenaires à l'exportation/volume total des exportations de produits manufacturés** : Depuis la crise économique mondiale, le renforcement de la résilience des économies nationales constitue un objectif politique important. Pour le secteur manufacturier, la résilience est liée à la diversification des produits et des marchés. Un moyen simple de mesurer cette diversification consiste à évaluer la part des trois principaux produits manufacturés et partenaires commerciaux dans le volume total des exportations de produits manufacturés. Cela donne une idée du degré de diversification des exportations d'un pays et, partant, de sa vulnérabilité aux chocs liés à la demande.

Il sera peut-être possible d'ajouter certains de ces indicateurs à l'IIA dans les éditions futures, à mesure que davantage de données seront disponibles.

servant d'indicateur indirect de l'état de préparation du pays pour tirer parti des nouvelles technologies ; et

› **L'Indice de développement des infrastructures en**

**Afrique**, compilé par la BAD, qui mesure les progrès globaux de chaque pays dans les domaines de l'électricité, des

transports, des TIC, de l'eau et de l'assainissement.

Enfin, il existe deux mesures de la stabilité macroéconomique, à savoir :

› La **dette publique totale** (pourcentage du PIB), qui est incluse, car des niveaux élevés d'endettement

public ont un effet dissuasif sur l'investissement et le développement industriel ; et

› **L'inflation** (indice des prix à la consommation), qui est également pertinente, car la stabilité des prix est importante pour attirer les investissements dans le secteur manufacturier.



QUAD DISPLAY 1 UNIT 2  
 QUAD DISPLAY 2 COMMON

## UNIT 1

FEEDWTR FLOW	STEAM FLOW TOT	AIR FLOW	FURN PRESS
0.00 Kg/s	0.882 Kg/s	0.000 Kg/s	0.00 mmH2
MAIN SPEED	MAIN ST HDR PR	STEAM TEMP	MAIN ST pH
8774 rpm	0.63 Barg	33.42 °C	6.422 pH
VESEL LVL	RHTR PR	RHTR_TEMP	ECON IMI CC
44.01 mm	0.53 Barg	49.84 °C	1.172 µS/cm
MAZOUT TANK B	MAZOUT PRESS	NTRL GAS PRESS	MAIN ST DCC
1507.85 mm	0.41 Barg	0.00 Barg	0.466 µS/cm
ST PRESS	A CONDENSER PRESS	B	LOAD DMD
0.05 Barg	1.013bara	1.013bara	1.008 MW

BOILER MASTER CONTROL

NG Flow    FO Flow    Cond A    Cond B    Furnace Press

## EXTRACTION STEAM AND FEED WATER HEATER

\_2AFL071A: Trend Display

1 Hour

Vi	St	Tr	Object Name	Object Description	Property	Log Name	Current
1	✓		_2AFL071A	FWH#7A LEVEL	InA.Value	SEAMLESS	-1.00
2	✓		_2AFL071A	FWH#7A LEVEL	InA.Value	SEAMLESS	-0.60
3	✓		_2AFL071A	FWH#7A LEVEL	InB.Value	SEAMLESS	21.92
4	✓		_2AFL071A	FWH#7A LEVEL	InC.Value	SEAMLESS	735.00
5	✓		_2AFL071A	FWH#7A LEVEL	InC.Value	SEAMLESS	735.00
6	✓		_2AFL071A	FWH#7A LEVEL	InC.Value	SEAMLESS	735.00

428.02 °C    13.70 Bar

FEEDWATER HEATER NO. 6  
8.44 mm

162.05 °C

60.16 %

100.0

0.07 %

MAIN    FWHs 1A, 1B 2A, 2B & Cond    FWHs 3, 4 & Deaerator    FWHs 6, 7A, 7B    FWHs 8A, 8B

# 3. Cadre méthodologique

## Mesure du développement industriel

Les accords de 2015 sur les Objectifs de développement durable (ODD) ont défini, dans le cadre de l'ODD 9, un cadre d'indicateurs mondiaux pour « Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation. » Ce cadre définit 12 indicateurs, répartis entre huit cibles qui couvrent les

dimensions économiques, sociales et environnementales, permettant de mesurer le développement industriel.

En outre, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) a également essayé de mesurer la performance industrielle et la compétitivité en mettant au point l'Indice de performance compétitive

de l'industrie (PCI). L'indice PCI comprend huit indicateurs répartis en trois catégories : la capacité de production et d'exportation, l'amélioration et le renforcement technologiques, et l'impact sur la production et le commerce à l'échelle mondiale. Trois des huit indicateurs que comporte l'indice PCI sont tirés du cadre d'indicateurs mondiaux de l'ODD 9.

## L'approche de l'IIA

Le cadre méthodologique de l'IIA adopte une approche adaptée à la vision de la Banque africaine de développement relative au développement industriel du continent, selon laquelle les pays africains doivent s'engager dans un programme audacieux induit par des investissements du secteur privé dans la transformation industrielle. Par conséquent, l'industrialisation est multisectorielle, avec une synergie entre les acteurs publics et privés.

Un diagnostic critique des deux secteurs – développement du secteur privé et politique gouvernementale – concernant les

défis de l'industrialisation, a permis de retenir 19 indicateurs, répartis en trois dimensions, à savoir la performance, les déterminants directs et les déterminants indirects (cf. Tableau 1).

La dimension « Performance » évalue la compétitivité de la production des activités manufacturières. En d'autres termes, ce volet mesure la capacité des économies africaines à produire et à exporter des biens industriels, ainsi que leur part dans le volume total des échanges commerciaux de l'Afrique. La dimension « Déterminants directs » évalue certains facteurs clés

du développement du secteur manufacturier, notamment les investissements du secteur privé et la main-d'œuvre du secteur manufacturier. La troisième dimension – « Déterminant indirects » – mesure l'état de préparation à l'industrialisation en tenant compte du climat général des affaires et de la stabilité macroéconomique. Cette composante évalue la manière dont les actions gouvernementales facilitent le développement industriel à travers la politique macroéconomique, de l'application de la loi, de la sécurité et du développement des infrastructures.

## Construction de l'IIA

Après examen des données disponibles pour couvrir le plus grand nombre de pays possible, dix-neuf indicateurs ont été identifiés pour constituer l'IIA. Les données ont été recueillies auprès de diverses sources et couvrent cinquante-deux (52) pays membres régionaux (PMR) sur la période 2010-2021<sup>1</sup>.

Les notes de l'Indice de l'industrialisation en Afrique (IIA) et de ses trois dimensions vont de 0 (pire) à 1 (meilleure) et permettent une comparaison au fil du temps et entre pays. Le processus de construction est un exercice statistique éclairé par le Manuel de l'utilisateur sur la construction d'indicateurs composites de la Commission européenne (CCR/OCDE, 2008). Une fois les données brutes collectées, le processus suit six étapes de transformation des données, notamment l'imputation des données manquantes, l'identification et le nettoyage des valeurs aberrantes, les analyses multivariées, la normalisation et les agrégations (l'Annexe 6.2 présente de manière détaillée l'approche adoptée à chaque étape).

En substance, une fois les indicateurs normalisés, ils sont agrégés par le biais d'une moyenne géométrique à pondération égale pour générer les indices de dimension. Ensuite, l'Indice de l'industrialisation en Afrique est calculé en tant que moyenne arithmétique pondérée des indices de dimension (les pondérations sont indiquées dans le Tableau 2 ci-dessous).

L'idée sous-jacente de la répartition égale de la pondération des indicateurs (1/19) est motivée par l'analyse multivariée, qui fait apparaître des corrélations positives (négatives pour la dette totale et l'inflation) et statistiquement significatives entre les indicateurs. Par ailleurs, la moyenne géométrique a été utilisée pour agréger les indicateurs, car elle a l'avantage d'être moins sensible et de limiter toute compensation dans les notes du pays, ce qui n'est pas le cas de la moyenne arithmétique, notamment lorsque plusieurs indicateurs sont concernés par l'agrégation. Ainsi, l'utilisation de la moyenne géométrique permet une comparaison équilibrée entre les pays, car pour obtenir une meilleure note, tout pays

doit enregistrer des valeurs plus élevées pour tous les indicateurs.

A la suite de discussions avec des experts du secteur au sein de la Banque, il a été convenu d'utiliser un système de pondération variable des dimensions pour calculer l'IIA global. L'idée sous-jacente est que la principale composante de l'appréciation du développement industriel est la capacité à produire et à exporter des biens industriels, qui fait partie de la dimension « Performance ». La deuxième composante importante comprend les déterminants directs, qui demeurent essentiels, mais à un degré moindre par rapport à la dimension « Performance ». En outre, les déterminants directs étant plus étroitement liés au développement industriel que les déterminants indirects, ils se voient attribuer une pondération plus importante que ces derniers.

Enfin, l'utilisation de la moyenne arithmétique pour le calcul de l'IIA global est motivée par l'utilisation de pondérations inégales pour les dimensions, et par le fait que sa simplicité rend l'Indice plus facile à interpréter aux fins des politiques.

## Analyse de sensibilité et solidité de l'IIA

L'élaboration d'un indice composite implique de nombreux hypothèses ou choix, notamment la sélection des indicateurs, le comblement des lacunes sous forme de valeurs manquantes, l'identification et l'élimination

des valeurs aberrantes, la méthode d'agrégation et la répartition des pondérations par dimension et par indicateur. Ces choix pourraient découler de jugements subjectifs. C'est la raison pour laquelle les décideurs

sont souvent moins enclins à utiliser les indices composites pour orienter leur politique, dans la mesure où ceux-ci peuvent envoyer des messages trompeurs si des analyses d'incertitude et de sensibilité

<sup>1</sup> La Somalie et le Soudan du Sud se distinguent par le manque de données.

**Tableau 2. Répartition des pondérations par dimension et par indicateur**

Dimension	Pondération	Indicateurs	Pondération
<b>Performance</b>	3/6	1. Valeur ajoutée manufacturière par habitant	1/19
		2. Exportations de produits manufacturés par habitant	1/19
		3. Valeur ajoutée manufacturière (% du PIB)	1/19
		4. Exportations de produits manufacturés par rapport au volume total des exportations de biens	1/19
		5. Valeur ajoutée manufacturière comme part de l'Afrique	1/19
		6. Exportations de produits manufacturés comme part de l'Afrique	1/19
<b>Déterminants directs</b>	2/6	7. Formation brute de capital du secteur privé, (% du PIB)	1/19
		8. Stock d'IDE entrants comme part de l'Afrique	1/19
		9. Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB)	1/19
		10. Emploi dans l'industrie manufacturière (%)	1/19
		11. Espérance de vie scolaire (du primaire au supérieur, pour les deux sexes), en année	1/19
<b>Déterminants indirects</b>	1/6	12. Taille du marché-PIB	1/19
		13. Note globale de la facilité de faire des affaires	1/19
		14. Indice de perception de la corruption	1/19
		15. Sécurité et État de droit	1/19
		16. Dette totale en pourcentage du PIB	1/19
		17. Inflation des prix à la consommation (% annuel)	1/19
		18. Infrastructure numérique et informatique	1/19
		19. Indice de développement des infrastructures en Afrique (AIDI)	1/19

Source : BAD, Département de la statistique

n'ont pas été effectuées pour éliminer tout doute lié à la solidité de l'Indice.

Les analyses d'incertitude et de sensibilité visent à vérifier la qualité d'un indicateur composite (M. Saisana, A. Saltelli et S. Tarantola, 2005) en répondant aux deux questions fondamentales ci-après :

- L'utilisation d'une seule méthode de normalisation et d'un seul ensemble de pondérations dans l'élaboration de l'indicateur composite donne-t-elle une image biaisée de la performance des pays ? et ;
- Dans quelle mesure les facteurs d'entrée incertains (méthodes

de normalisation, systèmes de pondération et méthode d'agrégation) affectent-ils le classement des pays ?

Pour réaliser cette analyse de solidité, les quatre principales hypothèses (qui sont considérées comme des facteurs d'incertitude) utilisées dans la construction par défaut de l'IIA ont été modifiées: 1) le nombre d'indicateurs (nombre par défaut contre nombre égal de 5 indicateurs par dimension) ; 2) la méthode de normalisation (min-max contre distance par rapport au pays de référence) ; 3) la méthode d'agrégation (moyenne arithmétique contre moyenne géométrique) ; et 4) les pondérations à l'étape finale

(pondération par défaut contre pondération égale pour toutes les dimensions)<sup>2</sup>. L'impact est mesuré sur la base d'un changement unique d'hypothèses, ainsi que de changements conjoints, afin de déterminer si l'impact de ces changements est important ou non.

L'analyse d'incertitude (changements conjoints) révèle que seul le changement du système d'agrégation (hypothèses 3.1 et 3.2 de l'Annexe 6.5) entraîne une forte variation de la note du pays, du fait de la grande sensibilité de la moyenne arithmétique par rapport à la moyenne géométrique. Avec seulement les hypothèses 1, 2 et 4, l'incertitude (et inversement la crédibilité) liée à l'indice construit

2 La méthode par défaut est définie à la Section 2.2 comme suit : l'année la plus proche pour l'imputation, la méthode de la distance par rapport à un pays de référence pour la normalisation, la moyenne géométrique à pondération égale pour générer des indices de dimension, et la moyenne arithmétique pondérée pour agréger les indices de dimension pour la note globale de l'IIA.

varie, passant de 1,46% pour la note de la Tunisie à 26,92% pour celle de la Guinée-Bissau, la moyenne pour l'ensemble de l'échantillon s'établissant à 9,55%.

L'analyse de sensibilité pour un seul changement donne presque le même résultat et confirme la solidité de l'Indice. Les variations de la note liées aux hypothèses 3.1 et 3.2 (Tableau 3) sont plus visibles qu'ailleurs, tandis que les autres changements n'enregistrent, en moyenne, pas plus de 6,9% de variation des notes. En outre, la moyenne des différences absolues dans

le classement des pays par rapport au rang au titre de la méthode par défaut montre que les différentes méthodes donnent pratiquement le même résultat au niveau du classement. La corrélation de rang de Spearman fait apparaître des corrélations positives et statistiquement significatives entre les valeurs de l'IIA découlant de la méthode par défaut et celles découlant des hypothèses modifiées (plus de 0,98 pour les hypothèses 1, 2 et 4). Cette analyse de second niveau montre que l'impact d'un changement unique sur le classement des pays n'est pas

important. Tandis que les notes peuvent différer, le classement des pays ne varie pas beaucoup.

Les analyses d'incertitude et de sensibilité révèlent qu'il n'y aurait pas eu de changements importants dans le classement des pays si une autre hypothèse avait été appliquée pendant l'élaboration de l'IIA (Tableau 3). Les valeurs et les classements obtenus avec la méthodologie appliquée pour l'IIA sont solides et peuvent être utilisés efficacement pour mener la politique d'industrialisation en Afrique.

## Comment utiliser l'IIA ?

La note de l'IIA, ainsi que ses sous-indices, mesurent le développement industriel des pays africains, qui comprend la performance et la compétitivité de l'activité manufacturière, le potentiel des moyens de production pour le développement du secteur manufacturier, et l'état de maturité de l'environnement général pour l'industrialisation.

Cet outil permet à tout pays africain d'évaluer son niveau de développement dans le secteur et de le comparer avec celui des autres pays de la région. La couverture de l'IIA étant limitée à l'Afrique, l'Indice ne peut être utilisé pour comparer les pays africains au reste du monde.

Pour un pays donné, toute évolution positive de l'Indice

global signifie un progrès dans le développement industriel. Cependant, cette analyse ne doit pas se faire séparément de l'analyse par rapport aux dimensions, afin de s'assurer que toutes les dimensions contribuent positivement au résultat global et que ce dernier n'est pas déterminé par une quelconque compensation entre les dimensions.

**Tableau 3. Impact de la modification d'une hypothèse sur le classement et la note**

Dimension	Changement apporté aux hypothèses	Moyenne de la note de variation (%)	Moyenne de la différence absolue dans le classement	Corrélation de Spearman
Hypothèse n° 1	Nombre égal d'indicateurs par dimension (5 indicateurs)*	-1,4	1,115	0,9927
Hypothèse n° 2	Normalisation min-max	-6,9	1,808	0,9838
Hypothèse n° 3.1	Agrégation arithmétique et non géométrique au niveau des dimensions	-47,1	6,577	0,8365
Hypothèse n° 3.2	Agrégation géométrique et non arithmétique pour le niveau d'agrégation de l'IIA	-66,6	1,154	0,9943
Hypothèse n° 4	Pondération égale	6,9	1,885	0,9838

\* Afin d'obtenir cinq indicateurs par dimension, les indicateurs 5 et 6 du Tableau 1 ont été combinés par le biais de la moyenne arithmétique pour former un seul indicateur. Les indicateurs 16 et 17 ont été combinés de la même manière, tandis que les indicateurs 15 et 18 ont été omis. Source : BAD, Département de la statistique

En tant qu'outil de comparaison, l'IIA constitue une source d'enseignements et de meilleures pratiques pour les décideurs, car il leur permet d'identifier les facteurs ou les politiques pour lesquels leurs partenaires ou leurs concurrents obtiennent de bons résultats. À cet effet, l'analyse

faite dans ce rapport examine la manière dont les pays peuvent prioriser les trois dimensions de l'IIA (cf. Annexe 6.6). En outre, le regroupement des pays par quintile (supérieur, moyen supérieur, moyen, moyen inférieur et inférieur) permet d'identifier les similitudes, les forces et les

faiblesses de chaque groupe. Les pays qui présentent le plus de similitudes pourraient combiner leurs ressources dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et mettre en œuvre collectivement des mesures stratégiques correctives.

## Comparaison avec d'autres mesures composites

L'Indice PCI de l'ONUDI peut être considéré comme l'indice le plus similaire à l'IIA. Il couvre 135 pays dans le monde, dont seulement 33 pays africains en 2019, et 8 indicateurs, soit moins que les 19 de l'IIA. L'IIA constitue une mesure facile à utiliser, couvrant un plus large éventail de facteurs. Toutefois, sa couverture est limitée aux pays africains (52 sur 54). En outre, seule la composante « Performance » de l'IIA est strictement comparable à l'Indice PCI.

Bien qu'élaborés selon des approches différentes, les

deux indices visent à évaluer le développement industriel. Le fait que les deux indices aient cet objectif en commun fait apparaître des similitudes non négligeables. Ceci est confirmé par le test de corrélation de rang de Spearman, qui donne une corrélation statistiquement significative de 0,938.

Par ailleurs, le regroupement par quintile de l'IIA ne diffère pas beaucoup de ce que véhiculent d'autres indices de développement, notamment l'Indice de développement

humain (IDH). Tout comme pour l'Indice PCI, le test de corrélation de rang de Spearman donne une corrélation statistiquement significative de 0,735 entre l'IIA et l'IDH. Cette forte corrélation est prévisible, puisque les pays dont la performance est la plus élevée en matière de capital humain et de niveau de revenu ont tendance à avoir un niveau de développement industriel plus élevé, comme le montrent les dimensions « déterminants directs » et « déterminants indirects » de l'IIA.



# 4. Faits saillants de l'IIA en 2022

Les scores globaux de l'IIA pour chaque année au cours de la période 2010–2021 sont présentés dans le Tableau 4, les pays étant classés par ordre de notation et

répartis en cinq quintiles par rang. Le tableau présente un groupe de principaux pays manufacturiers (Afrique du Sud, Maroc, Egypte, Tunisie, et Maurice) qui sont

nettement en avance sur leurs pairs, ainsi qu'un petit groupe de pays essentiellement touchés par des conflits qui peinent à s'industrialiser.

**Tableau 4. Indice de l'industrialisation en Afrique 2022**

Économie	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Quintile 2021
<b>Afrique du Sud</b>	0,8957 (1)	0,8937 (1)	0,8948 (1)	0,8888 (1)	0,8829 (1)	0,8764 (1)	0,8669 (1)	0,8746 (1)	0,8752 (1)	0,8696 (1)	0,8498 (1)	0,8404 (1)	Supérieur
<b>Maroc</b>	0,7643 (3)	0,7996 (2)	0,8035 (2)	0,8155 (2)	0,8219 (2)	0,8104 (2)	0,8201 (2)	0,8302 (2)	0,8369 (2)	0,8333 (2)	0,8387 (2)	0,8327 (2)	
<b>Egypte</b>	0,7578 (4)	0,7525 (4)	0,7663 (4)	0,7792 (4)	0,7745 (4)	0,7731 (4)	0,7813 (4)	0,7667 (4)	0,7699 (4)	0,7755 (4)	0,7934 (3)	0,7877 (3)	
<b>Tunisie</b>	0,7895 (2)	0,7991 (3)	0,7938 (3)	0,8044 (3)	0,8073 (3)	0,7869 (3)	0,7914 (3)	0,7871 (3)	0,7777 (3)	0,7808 (3)	0,7808 (4)	0,7714 (4)	
<b>Maurice</b>	0,6802 (5)	0,6909 (5)	0,6983 (5)	0,7018 (5)	0,7128 (5)	0,7081 (5)	0,7061 (5)	0,6965 (5)	0,6889 (5)	0,6872 (5)	0,6794 (5)	0,6685 (5)	
<b>Eswatini</b>	0,6426 (6)	0,6439 (6)	0,6355 (6)	0,6408 (6)	0,6357 (6)	0,6312 (7)	0,6247 (7)	0,6373 (6)	0,6385 (7)	0,6485 (6)	0,6405 (6)	0,6423 (6)	
<b>Sénégal</b>	0,5547 (14)	0,5772 (11)	0,5833 (10)	0,5867 (14)	0,5847 (15)	0,5813 (13)	0,5880 (11)	0,5968 (10)	0,6015 (10)	0,5979 (10)	0,6116 (10)	0,6147 (7)	
<b>Nigeria</b>	0,5766 (10)	0,5792 (10)	0,5817 (11)	0,5901 (13)	0,6207 (7)	0,5991 (10)	0,5635 (17)	0,5734 (15)	0,5921 (12)	0,6133 (9)	0,6122 (9)	0,6046 (8)	
<b>Kenya</b>	0,5723 (11)	0,5837 (9)	0,5936 (9)	0,6025 (11)	0,6090 (11)	0,5939 (11)	0,5983 (10)	0,5887 (12)	0,6029 (9)	0,5964 (11)	0,6042 (11)	0,6029 (9)	
<b>Namibie</b>	0,6106 (7)	0,6133 (7)	0,6136 (7)	0,6193 (7)	0,6107 (8)	0,5998 (9)	0,6009 (8)	0,6189 (8)	0,6434 (6)	0,6189 (8)	0,6139 (8)	0,6014 (10)	
<b>Algérie</b>	0,5635 (12)	0,5678 (12)	0,5605 (14)	0,5768 (16)	0,6095 (9)	0,6042 (8)	0,6001 (9)	0,5973 (9)	0,6331 (8)	0,6339 (7)	0,6359 (7)	0,5978 (11)	Moyen-sup
<b>Gabon</b>	0,5190 (18)	0,5379 (19)	0,5639 (13)	0,5680 (17)	0,5778 (16)	0,5551 (17)	0,5822 (13)	0,5744 (14)	0,5812 (15)	0,5891 (12)	0,5902 (14)	0,5834 (12)	
<b>Côte d'Ivoire</b>	0,5391 (16)	0,5321 (21)	0,5475 (18)	0,6046 (10)	0,5867 (14)	0,5899 (12)	0,5776 (14)	0,5911 (11)	0,5819 (14)	0,5811 (14)	0,6003 (12)	0,5830 (13)	
<b>Ghana</b>	0,5129 (19)	0,5495 (16)	0,5521 (17)	0,6066 (8)	0,5928 (13)	0,5809 (14)	0,5850 (12)	0,5884 (13)	0,5739 (17)	0,5859 (13)	0,5940 (13)	0,5799 (14)	
<b>Guinée Equatoriale</b>	0,5949 (9)	0,6124 (8)	0,5966 (8)	0,6066 (9)	0,5932 (12)	0,5596 (16)	0,5645 (16)	0,5522 (19)	0,5895 (13)	0,5672 (17)	0,5356 (26)	0,5666 (15)	
<b>Congo, Rép. dém.</b>	0,4507 (33)	0,4797 (30)	0,4860 (32)	0,5042 (32)	0,4935 (33)	0,5468 (19)	0,5387 (23)	0,5674 (16)	0,5951 (11)	0,5677 (16)	0,5605 (17)	0,5646 (16)	
<b>Botswana</b>	0,5561 (13)	0,5524 (14)	0,5573 (15)	0,5528 (21)	0,5702 (17)	0,5703 (15)	0,5672 (15)	0,5620 (18)	0,5718 (18)	0,5724 (15)	0,5707 (16)	0,5587 (17)	
<b>Bénin</b>	0,4520 (32)	0,4777 (31)	0,4778 (33)	0,5204 (28)	0,5246 (27)	0,5124 (29)	0,4942 (33)	0,5123 (30)	0,5246 (26)	0,5083 (29)	0,5236 (28)	0,5497 (18)	
<b>Zambie</b>	0,5002 (24)	0,5343 (20)	0,5566 (16)	0,5672 (18)	0,5623 (18)	0,5497 (18)	0,5527 (18)	0,5651 (17)	0,5582 (20)	0,5443 (21)	0,5436 (21)	0,5423 (19)	
<b>Ouganda</b>	0,4988 (25)	0,5293 (22)	0,5454 (20)	0,5561 (19)	0,5594 (20)	0,5453 (20)	0,5506 (19)	0,5434 (22)	0,5507 (22)	0,5479 (19)	0,5603 (18)	0,5418 (20)	
<b>Tanzanie</b>	0,4922 (27)	0,5073 (26)	0,5245 (23)	0,5225 (27)	0,5262 (25)	0,5236 (25)	0,5190 (26)	0,5208 (25)	0,5506 (23)	0,5357 (23)	0,5425 (24)	0,5389 (21)	
<b>Lesotho</b>	0,5350 (17)	0,5382 (18)	0,5346 (21)	0,5401 (22)	0,5315 (22)	0,5412 (22)	0,5495 (20)	0,5455 (20)	0,5564 (21)	0,5567 (18)	0,5518 (19)	0,5372 (22)	Moyen
<b>Congo</b>	0,5477 (15)	0,5645 (13)	0,5331 (22)	0,5904 (12)	0,6094 (10)	0,6346 (6)	0,6512 (6)	0,6276 (7)	0,5742 (16)	0,5286 (25)	0,5431 (22)	0,5322 (23)	
<b>Cameroun</b>	0,5079 (21)	0,5522 (15)	0,5456 (19)	0,5536 (20)	0,5489 (21)	0,5410 (23)	0,5419 (21)	0,5443 (21)	0,5476 (24)	0,5435 (22)	0,5458 (20)	0,5300 (24)	
<b>Ethiopie</b>	0,4579 (31)	0,4582 (36)	0,4648 (35)	0,4890 (34)	0,4942 (32)	0,5007 (31)	0,5134 (28)	0,5185 (28)	0,5164 (28)	0,5192 (27)	0,5280 (27)	0,5242 (25)	
<b>Togo</b>	0,4753 (28)	0,4940 (28)	0,4961 (29)	0,5263 (26)	0,5160 (29)	0,4997 (32)	0,5300 (25)	0,5193 (27)	0,5112 (30)	0,5223 (26)	0,5429 (23)	0,5191 (26)	
<b>Seychelles</b>	0,5106 (20)	0,5490 (17)	0,5112 (27)	0,5124 (30)	0,5297 (24)	0,5180 (28)	0,5178 (27)	0,5355 (23)	0,5590 (19)	0,5465 (20)	0,5752 (15)	0,5097 (27)	
<b>Madagascar</b>	0,4720 (29)	0,4887 (29)	0,4957 (31)	0,5045 (31)	0,5064 (31)	0,4920 (33)	0,5075 (31)	0,5025 (32)	0,5103 (32)	0,5155 (28)	0,5189 (29)	0,5040 (28)	
<b>Libye</b>	0,6028 (8)	0,5216 (23)	0,5688 (12)	0,5860 (15)	0,5613 (19)	0,5201 (26)	0,5021 (32)	0,5059 (31)	0,5191 (27)	0,5330 (24)	0,5372 (25)	0,5036 (29)	
<b>Mozambique</b>	0,4286 (37)	0,4614 (35)	0,4957 (30)	0,5125 (29)	0,5250 (26)	0,5042 (30)	0,5115 (30)	0,4938 (33)	0,5139 (29)	0,5082 (30)	0,5126 (30)	0,5027 (30)	
<b>Cabo Verde</b>	0,5061 (23)	0,5176 (24)	0,5161 (25)	0,5290 (24)	0,5093 (30)	0,5429 (21)	0,5331 (24)	0,5247 (24)	0,5105 (31)	0,5003 (31)	0,5124 (31)	0,5007 (31)	

Économie	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Quintile 2021
Zimbabwe	0,4939(26)	0,5044(27)	0,5209(24)	0,5308(23)	0,5306(23)	0,5189(27)	0,5120(29)	0,5208(26)	0,5058(33)	0,4995(32)	0,4941(33)	0,4974(32)	Moyen-inf
Djibouti	0,3674(50)	0,3869(48)	0,4015(47)	0,4123(44)	0,4074(46)	0,3878(47)	0,4701(36)	0,4927(34)	0,4877(34)	0,4966(33)	0,5045(32)	0,4936(33)	
Angola	0,5076(22)	0,5158(25)	0,5135(26)	0,5272(25)	0,5227(28)	0,5366(24)	0,5391(22)	0,5176(29)	0,5429(25)	0,4725(34)	0,4923(34)	0,4865(34)	
Rwanda	0,4173(41)	0,4177(41)	0,4286(40)	0,4384(40)	0,4466(41)	0,4466(41)	0,4385(41)	0,4480(42)	0,4594(39)	0,4695(35)	0,4655(40)	0,4754(35)	
Burkina Faso	0,4229(39)	0,4469(38)	0,4564(37)	0,4607(38)	0,4662(39)	0,4504(40)	0,4640(37)	0,4581(39)	0,4618(37)	0,4595(39)	0,4784(37)	0,4699(36)	
Mauritanie	0,3964(43)	0,4376(40)	0,4468(39)	0,4515(39)	0,4760(36)	0,4574(38)	0,4512(39)	0,4642(37)	0,4737(36)	0,4605(38)	0,4819(36)	0,4632(37)	
Mali	0,4645(30)	0,4696(32)	0,4579(36)	0,4649(36)	0,4808(35)	0,4745(35)	0,4623(38)	0,4916(35)	0,4739(35)	0,4614(37)	0,4867(35)	0,4612(38)	
Niger	0,4393(35)	0,4678(33)	0,4765(34)	0,4906(33)	0,4858(34)	0,4864(34)	0,4747(35)	0,4832(36)	0,4607(38)	0,4462(41)	0,4701(39)	0,4606(39)	
Guinée	0,3822(46)	0,3941(47)	0,4115(45)	0,4229(42)	0,4440(42)	0,4517(39)	0,4197(44)	0,4569(40)	0,4537(41)	0,4487(40)	0,4716(38)	0,4562(40)	
Soudan	0,4501(34)	0,4648(34)	0,4961(28)	0,4733(35)	0,4712(38)	0,4710(36)	0,4853(34)	0,4589(38)	0,4551(40)	0,4667(36)	0,4614(41)	0,4522(41)	
Liberia	0,4229(40)	0,4413(39)	0,4533(38)	0,4648(37)	0,4737(37)	0,4597(37)	0,4448(40)	0,4552(41)	0,4506(42)	0,4419(42)	0,4385(42)	0,4409(42)	Inférieur
Malawi	0,4351(36)	0,4552(37)	0,4243(41)	0,4276(41)	0,4533(40)	0,4409(42)	0,4380(42)	0,4346(43)	0,4299(43)	0,4277(44)	0,4333(43)	0,4229(43)	
São Tomé & Príncipe	0,4249(38)	0,4165(42)	0,4092(46)	0,4035(47)	0,4133(45)	0,3906(46)	0,3997(47)	0,3998(48)	0,4052(48)	0,4131(48)	0,4070(48)	0,4198(44)	
Tchad	0,3972(42)	0,4097(43)	0,4125(44)	0,4100(45)	0,4203(43)	0,4267(43)	0,4275(43)	0,4176(46)	0,4211(44)	0,4282(43)	0,4263(44)	0,4178(45)	
Comores	0,3879(44)	0,3968(46)	0,3855(50)	0,3965(48)	0,4027(47)	0,3848(48)	0,3933(48)	0,4071(47)	0,4106(47)	0,4141(47)	0,4074(47)	0,4078(46)	
Erythrée	0,3769(47)	0,4083(44)	0,4176(42)	0,4185(43)	0,4136(44)	0,4090(44)	0,4021(46)	0,4197(45)	0,4123(46)	0,4222(45)	0,4255(45)	0,4041(47)	
République centrafricaine	0,3839(45)	0,3863(49)	0,3953(48)	0,3712(50)	0,3745(49)	0,4074(45)	0,4071(45)	0,4257(44)	0,4131(45)	0,4198(46)	0,4135(46)	0,4018(48)	
Sierra Leone	0,3724(48)	0,4012(45)	0,4134(43)	0,4079(46)	0,3708(51)	0,3668(50)	0,3771(49)	0,3815(49)	0,3892(49)	0,3837(49)	0,3848(49)	0,3777(49)	
Guinée-Bissau	0,3306(51)	0,3429(51)	0,3411(51)	0,3542(51)	0,3537(52)	0,3507(52)	0,3524(51)	0,3624(51)	0,3704(50)	0,3696(50)	0,3757(50)	0,3663(50)	
Burundi	0,3215(52)	0,3281(52)	0,3332(52)	0,3456(52)	0,3713(50)	0,3646(51)	0,3702(50)	0,3633(50)	0,3698(51)	0,3592(51)	0,3630(51)	0,3483(51)	
Gambie	0,3700(49)	0,3794(50)	0,3912(49)	0,3885(49)	0,3889(48)	0,3782(49)	0,3433(52)	0,3490(52)	0,3664(52)	0,3558(52)	0,3614(52)	0,3455(52)	

\*Les chiffres entre parenthèses correspondent au classement des pays au titre de l'année correspondante.  
Source : BAD, Département de la statistique

## Amélioration générale des notes de l'IIA en 2020

Dans l'ensemble, de nombreux pays ont réalisé des progrès importants en matière de développement industriel au cours de la période considérée (2010–2021), 37 des 52 pays membres régionaux ayant amélioré leur note de l'IIA. Cependant, certains pays n'ont enregistré qu'une amélioration limitée, reculant ainsi dans le classement, car la note n'était pas suffisante pour le faire progresser, tandis que d'autres ont obtenu des résultats satisfaisants. Seuls 25 pays ont amélioré leur classement, tandis que 4 sont restés au même rang qu'en 2010 (cf. Tableau 10 de l'Annexe 6.1).

La note moyenne est passée de 0,4930 en 2010 à 0,5144 en 2021, soit une augmentation de

4,3%, tandis que l'IIA imputé pour l'ensemble du continent a progressé, passant de 0,5026 en 2010 à 0,5270 en 2021. La fourchette des notes des dix premiers pays s'est réduite, passant de 0,5766–0,8957 en 2010 à 0,6014–0,8404 en 2021. En outre, l'écart entre les notes des dix pays les moins performants s'est résorbé, passant de 0,3215–0,3972 en 2010 à 0,3455–0,4409 en 2021

Les pays du quintile inférieur ont enregistré la plus forte amélioration au cours de la période considérée, avec des gains de 9,5%, suivis du quintile moyen inférieur (8,8%) (Tableau 5). Le quintile supérieur est le seul à avoir enregistré une baisse de son score moyen (-0,9%), en raison d'une importante détérioration au niveau

de la composante « déterminants directs ». D'une manière générale, les améliorations au niveau des composantes « performance » et « déterminants directs » sont les principales sources de progrès. Cependant, une détérioration marquée au niveau de la composante « déterminants indirects » atténue, sans faille, l'amélioration générale. Dans la composante « performance », les pays du quintile inférieur affichent des progrès plus remarquables (16,4%), suivis de ceux du quintile moyen (100%). Pour les autres composantes, tous les groupes de quintiles ont enregistré des améliorations constantes sur la période, à l'exception du quintile supérieur, dont les scores ont régressé pour les composantes « déterminants directs » et « déterminants indirects ».

Les scores de 2022 reflètent cependant l'impact de la crise de COVID19 apparue en 2020, qui a directement influencé la trajectoire industrielle de l'Afrique.

Dans l'indice, cet impact s'est traduit par une baisse de 1,7 % du score moyen de l'ensemble des pays du continent entre 2020 et 2021. Il est par ailleurs intéressant

de noter que cette baisse a été du même ordre dans toutes les dimensions de l'indice, ce qui corrobore l'hypothèse d'une étroite corrélation entre ces dimensions.

**Tableau 5. IIA 2022 : Classement en quintiles**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2020-2021 croissance %
<b>Inférieur quintile</b>	0,3715	0,3883	0,3954	0,3981	0,4021	0,3986	0,4013	0,4127	0,4153	0,4144	0,4196	0,4075	9,7%
<b>Moyen-inf quintile</b>	0,4344	0,4529	0,4604	0,4696	0,4753	0,4709	0,4689	0,4711	0,4756	0,4709	0,4751	0,4759	9,5%
<b>Moyen quintile</b>	0,4868	0,5019	0,5091	0,5218	0,5208	0,5184	0,5220	0,5224	0,5231	0,5119	0,5222	0,5116	5,1%
<b>Moyen-sup quintile</b>	0,5347	0,5521	0,5489	0,5692	0,5741	0,5716	0,5760	0,5763	0,5781	0,5736	0,5819	0,5627	5,2%
<b>Supérieur quintile</b>	0,6807	0,6809	0,6860	0,6941	0,6936	0,6781	0,6745	0,6756	0,6849	0,6840	0,6805	0,6747	-0,9%

Source : BAD, Département de la statistique

## Comparaisons pays par pays

Les résultats de l'IIA 2022 sont présentés dans le Graphique 1 et ses trois indices constitutifs dans le Graphique 2. Les notes vont de 0 (moins bonne) à 1 (meilleure), et les pays sont classés du meilleur au pire.

L'IIA 2022 montre que 25 des 52 pays se situent au-dessus de la moyenne imputée pour l'ensemble du continent. La moitié des pays de la région Afrique du Nord figurent parmi les pays les mieux classés (avec un score supérieur à la moyenne africaine), l'Algérie et la Libye, qui faisaient partie du quintile supérieur, l'ayant quitté pour rejoindre quintile moyen supérieur et moyen respectivement - la Mauritanie se situe dans le quintile inférieur. L'Afrique du Sud est le seul pays d'Afrique subsaharienne à obtenir des résultats meilleurs que ceux des pays d'Afrique du Nord. Maurice, Eswatini, la Namibie (quintile supérieur), le Botswana et la Zambie (quintile moyen supérieur) suivent l'Afrique du Sud, et figurent parmi les pays les mieux classés

de la région Afrique australe. En Afrique de l'Ouest, le Sénégal, le Nigeria (quintile supérieur), la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Bénin (quintile moyen supérieur) sont les pays les plus avancés en matière de développement industriel. Le Kenya et l'Ouganda (quintile moyen supérieur) enregistrent les meilleurs scores en Afrique de l'Est, tandis qu'en Afrique centrale, le Gabon est premier, suivi de la Guinée Equatoriale, la République démocratique du Congo (quintile moyen supérieur), le Congo et le Cameroun (quintile moyen). Ces pays se caractérisent essentiellement par la solide performance de leurs secteurs manufacturiers par rapport à ceux des autres pays (Graphique 2).

Un tableau détaillé présentant la note de l'IIA, le classement et le regroupement en quintile par pays figure à l'Annexe 6.1 (10-16).

Les notes de l'indice de performance, qui sont les plus faibles parmi les trois sous-indices (Graphique 2), montrent que la

principale préoccupation pour l'industrialisation de l'Afrique concerne la performance et à la compétitivité de son secteur manufacturier. Eswatini est le seul pays à avoir enregistré la note la plus élevée pour cette composante, ce qui signifie que tous les pays africains devraient accorder davantage d'attention et de priorité à cette composante dans le cadre de leur politique industrielle. L'augmentation de la capacité de production et d'exportation apparaît comme le premier défi de l'Afrique. En dépit de l'amélioration enregistrée pour cette composante au cours de la période considérée (5 % en moyenne), il convient de déployer davantage d'efforts.

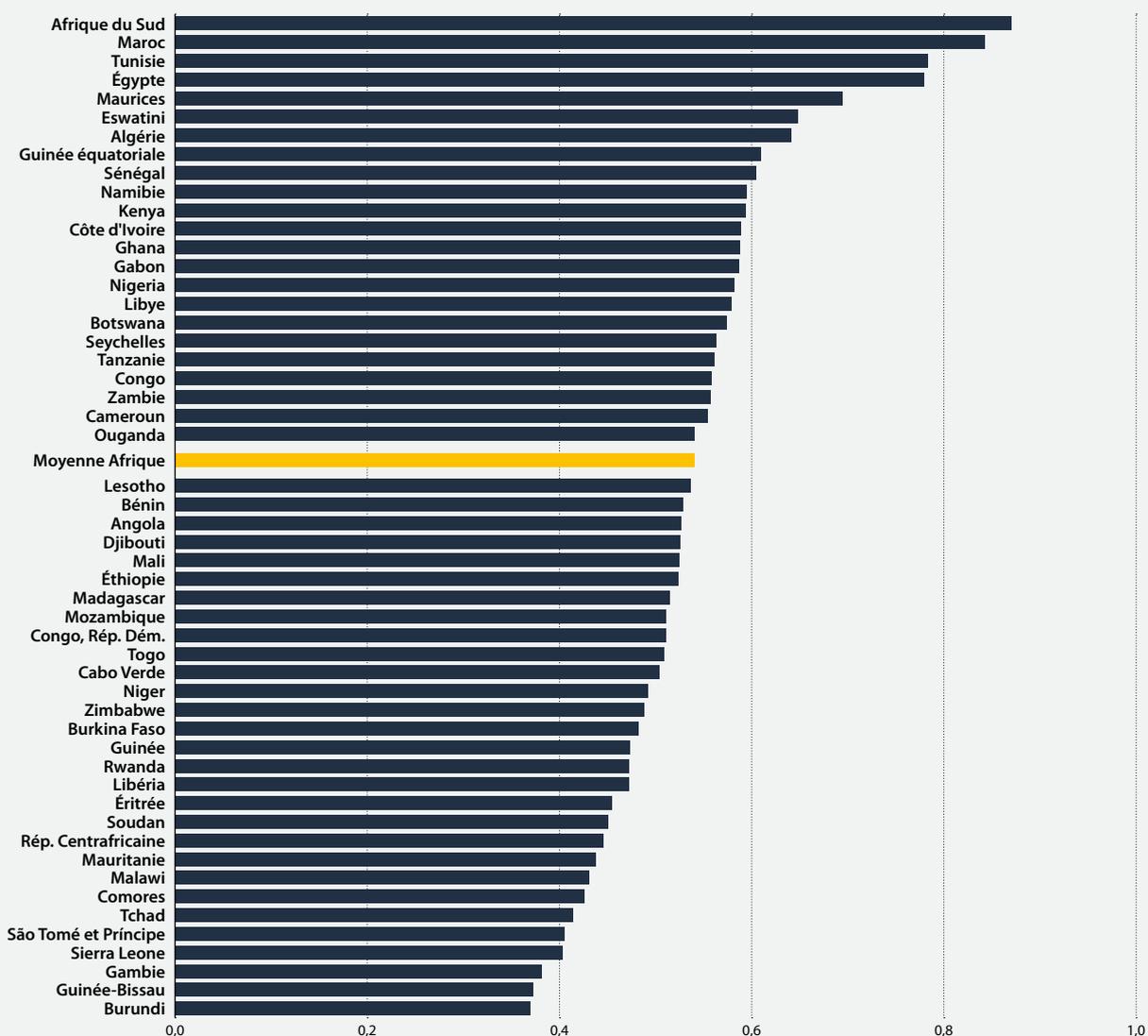
Les déterminants directs apparaissent comme la composante pour laquelle la plupart des pays africains ont obtenu les meilleures notes. La fourchette des notes de ce sous-indice va de 0,4809 pour la Gambie à 0,8438 pour l'Afrique du Sud en 2021. En outre,

29 pays se situent au-dessus de la moyenne imputée à l'Afrique pour cette composante, tandis que 23 ont obtenu des notes supérieures à la moyenne pour les composantes « performance » et « déterminants indirects ».

De nombreux pays africains ont enregistré des progrès plus lents pour la composante « déterminants indirects », 11 pays sur 52 ayant même connu une détérioration de la situation. Le taux d'amélioration

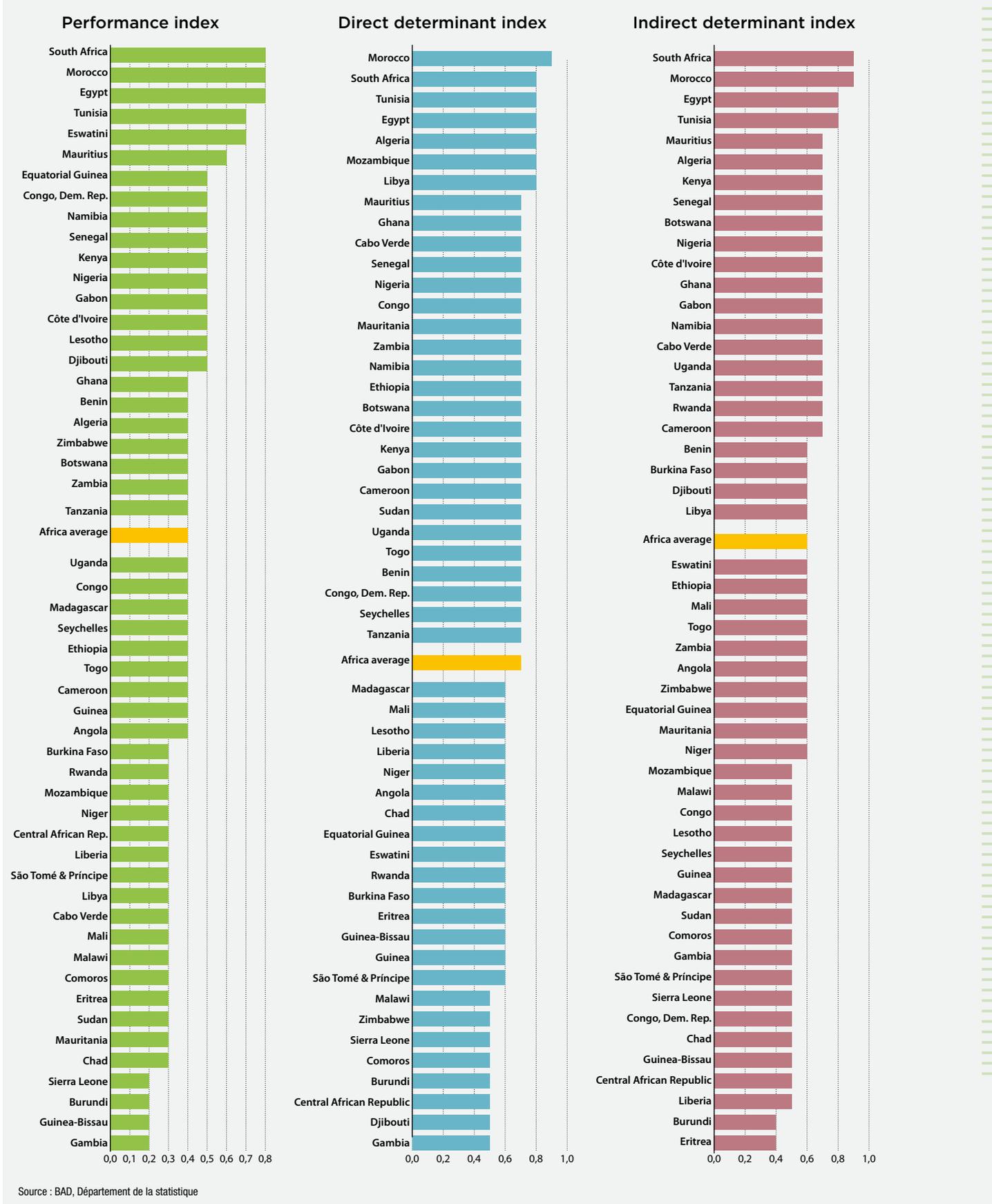
s'élève en moyenne à 6 %. Si l'on exclut le Kenya, le Sénégal, le Botswana et le Nigeria, le score des pays qui figurent parmi les dix premiers de l'IIA au titre des déterminants indirects ne s'est pas amélioré.

Graphique 1. IIA 2022, Note pays



Source : BAD, Département de la statistique

Graphique 2. IIA 2022 – Note pays par sous-indice



## Les plus performants et les principaux perdants

### Les dix pays les plus performants

L'Afrique du Sud est l'économie la plus proche du score maximal avec un score de 0,8404 pour le développement industriel en 2021, La performance du pays s'est toutefois étiolée dans la dernière décennie, depuis qu'en 2010 le pays obtenu le score de 0.8957, le plus haut enregistré dans la décennie tous pays confondus. Son score s'est réduit à 0,1596 en 2021, éloignant le pays de la frontière de 1, ce qui montre qu'il conserve encore d'importantes marges de progression (Tableau 6). Le Maroc (0,8327), l'Égypte (0,7877), la Tunisie (0,7714), Maurice (0,6685) et Eswatini (0,6423) complètent la liste des six pays les plus performants (cf. Graphique 1). Le classement de ces six pays les plus performants est demeuré inchangé au cours de la période considérée 2010–2021, l'Afrique du Sud se maintenant en tête de peloton, à l'exception de l'année 2015, 2016 et 2018, lorsque le Congo (2015 et

2016) puis la Namibie (2018) ont temporairement ravi la 6<sup>ème</sup> position à Eswatini. Tous ces pays enregistrent toutefois une baisse de leur score par rapport à 2010, à l'exception de l'Égypte et du Maroc qui ont graduellement ravi la troisième puis la deuxième place à la Tunisie, qui a chuté de la deuxième position en 2010 à la quatrième en 2021. En 2010, les 10 pays les plus performants comprenaient la Namibie (0,6106), la Libye (0,6028), la Guinée équatoriale (0,5949) et le Nigeria (0,5766). En 2021, c'était le Sénégal (0,6147), le Nigeria (0,6046), le Kenya (0,6029) et la Namibie (0,6014) qui ont rejoint le groupe, tandis que la Libye et la Guinée équatoriale en sont sortis.

### Les dix pays les plus performants au niveau du classement

Si l'on compare la situation des trois dernières années à celle de 2010, certains pays ont réalisé d'importants progrès en matière de développement industriel. Du point de vue du classement,

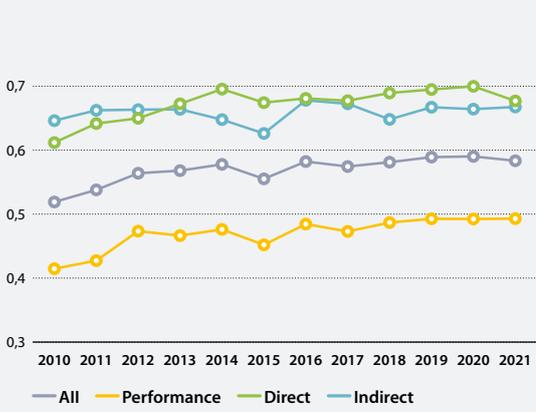
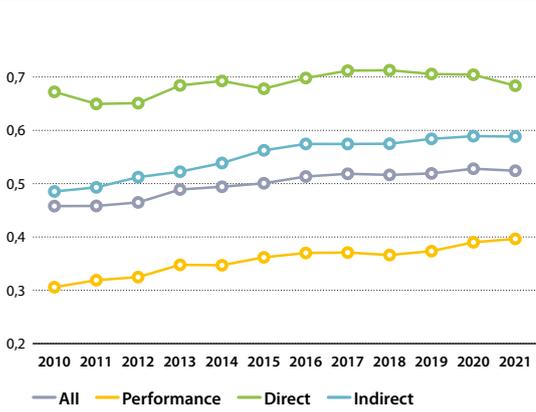
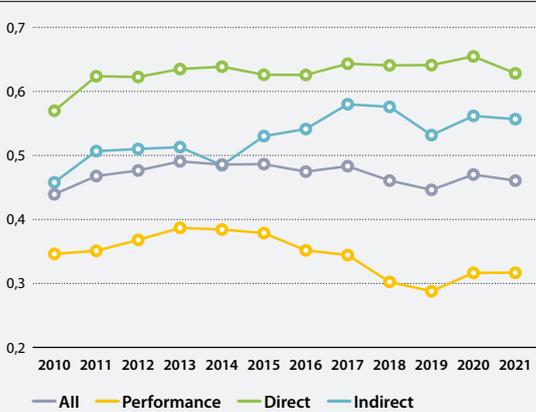
Djibouti, le Bénin, le Mozambique, le Sénégal, l'Éthiopie, la Guinée, le Rwanda, la Tanzanie, le Ghana et l'Ouganda ont été les pays les plus performants, chacun ayant gagné au moins cinq places au cours de la période considérée (Tableau 7). La progression du Bénin s'explique par le renforcement de l'investissement en capital et la qualité des politiques menées, qui ont créé un environnement propice à l'industrialisation. Djibouti, l'Érythrée et la Mauritanie ont connu une amélioration de la compétitivité de leur secteur manufacturier. Les économies de la Guinée, du Sénégal et du Gabon ont affiché des progrès dans le secteur industriel grâce aux importantes contributions simultanées des trois composantes de l'IIA, à l'exception de ce dernier pays qui a connu une légère détérioration des conditions de l'industrialisation. S'agissant du Mozambique, l'amélioration s'explique essentiellement par les déterminants directs, le pays étant passé du quintile moyen inférieur au quintile supérieur.

**Tableau 6. Les pays les plus performants au niveau du classement**

Pays	2010		2019		2020		2021	
	Note	Rang	Rang	Rang	Rang	Rang	Note	Rang
Djibouti	0,3674	50	0,4966	33	0,5045	32	0,4936	33
Bénin	0,4520	32	0,5083	29	0,5236	28	0,5497	18
Mozambique	0,4286	37	0,5082	30	0,5126	30	0,5027	30
Sénégal	0,5547	14	0,5979	10	0,6116	10	0,6147	7
Éthiopie	0,4579	31	0,5192	27	0,5280	27	0,5242	25
Guinée	0,3822	46	0,4487	40	0,4716	38	0,4562	40
Rwanda	0,4173	41	0,4695	35	0,4655	40	0,4754	35
Tanzanie	0,4922	27	0,5357	23	0,5425	24	0,5389	21
Ghana	0,5129	19	0,5859	13	0,5940	13	0,5799	14
Ouganda	0,4988	25	0,5479	19	0,5603	18	0,5418	20

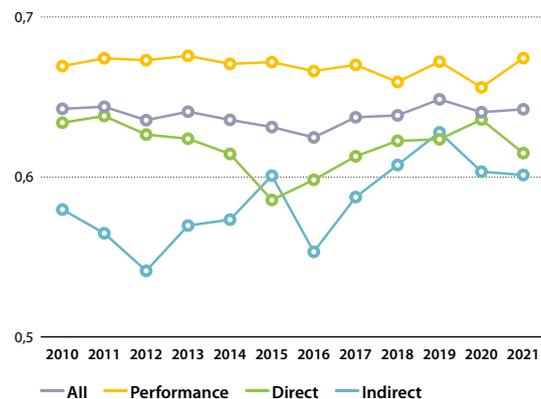
Source : BAD, Département de la statistique.

Tableau 7. Quelques profils pays

<p><b>Profil pays : Gabon</b></p> <p>Le Gabon a connu un développement industriel constant depuis 2010, gagnant 6 places au classement de l'IIA. La baisse des réserves de pétrole a encouragé le gouvernement à accorder la priorité à d'autres secteurs. Il a mis l'accent sur la valorisation de son industrie du bois en exportant des produits sous des formes à plus forte valeur ajoutée, notamment le contreplaqué et les feuilles de placage. Le Gabon dispose également d'un secteur agroalimentaire en plein essor. Le gouvernement a pris des mesures pour attirer les investissements étrangers par le truchement de la modernisation des infrastructures, du développement du capital humain et des possibilités de partenariat public-privé. Il a créé des zones économiques spéciales dans lesquelles les entreprises bénéficient d'avantages fiscaux et de procédures douanières simplifiées. Le Gabon a attiré récemment un investissement progressif de 50 à 100 millions de dollars EU dans une usine de meubles de haute qualité à Libreville.</p>	 <p><b>Classement IIA : 18 (quintile moyen supérieur)</b> <b>Évolution depuis 2010 : +6</b></p>
<p><b>Profil pays : Éthiopie</b></p> <p>L'Éthiopie est l'un des rares pays à avoir réalisé des progrès constants pour toutes les dimensions de l'Indice, gagnant 6 places au total depuis 2010, malgré un ralentissement des progrès dans la fin de la période considérée. La valeur ajoutée manufacturière a augmenté en moyenne de 20% par an depuis 2010, et la proportion des exportations manufacturières dans les exportations totales a presque doublé. Le gouvernement a soutenu le développement industriel par le biais d'un certain nombre d'instruments stratégiques, notamment des incitations à l'investissement en capital et aux exportations, le financement industriel et le recours aux entreprises publiques pour développer les secteurs stratégiques. En 2021, le pays a développé une nouvelle politique industrielle avec l'appui de la BAD. Parmi les secteurs cibles figurent le cuir et les articles en cuir, les textiles et l'habillement, les aliments et les boissons, le ciment et l'acier. Bien que les résultats soient mitigés, l'expérience éthiopienne montre que des interventions bien ciblées peuvent aider à soutenir les industries naissantes*.</p> <p><small>* Arkebe Oqubay. <i>Industrial Policy and Late Industrialization in Ethiopia</i>. AfDB Working Paper Series No. 303. Jun 2018</small></p>	 <p><b>Classement IIA : 25 (quintile inférieur moyen)</b> <b>Évolution depuis 2010 : +6</b></p>
<p><b>Profil pays : Niger</b></p> <p>Le Niger est à la 39<sup>ème</sup> place de l'indice 2022, perdant 4 places par rapport à 2010. Alors que le pays n'a eu cesse d'améliorer son score dans les dimensions des déterminants directs et indirects depuis 2010, le score de la dimension « performance » n'a pas décollé et s'est même, au contraire, détérioré, entraînant la diminution du score global, en dépit d'une croissance régulière de la valeur ajoutée manufacturière et de celle rapportée au nombre d'habitants. La principale cause de cette contreperformance est le déclin des exportations de biens manufacturiers. Comme en témoigne le Plan de développement économique et social 2022–2026, les autorités sont résolues à lever les barrières au développement industriel et à promouvoir la production et l'exportation manufacturières locales. Pour y parvenir, elles prévoient de doter le pays d'une nouvelle politique industrielle, développée avec l'appui de la BAD, et de mettre en place différents programmes dont le programme Une Région, Une Industrie, visant à développer des pôles industriels spécialisés à travers le pays.</p>	 <p><b>Classement IIA : 39 (quintile inférieur)</b> <b>Évolution depuis 2010 : -4</b></p>

**Profil pays : Eswatini**

L'industrie manufacturière joue un rôle essentiel dans l'économie nationale. Classé à la 6ème place de l'indice, Eswatini affiche la plus haute contribution du secteur manufacturier au PIB du continent, qui s'est élevée à 33% en 2021. Il est second en ce qui concerne la valeur ajoutée manufacturière par habitant. Le secteur manufacturier exportateur continue de bien se porter, représentant 65% du total des exportations. Le pays a enregistré une croissance annuelle moyenne de 1% de ces exportations sur la période 2010-2021, tirée par les produits agro-industriels et le sucre transformé.



**Classement IIA : 6 (quintile supérieur)**  
**Évolution depuis 2010 : Aucun changement**

**Profil pays : Seychelles**

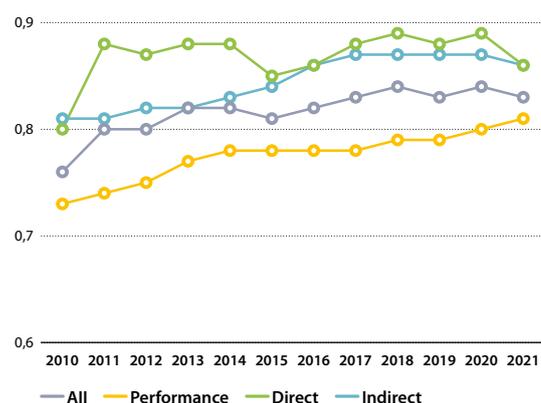
Les Seychelles se distinguent comme un leader continental en matière de transformation de ressources. Avec des ressources naturelles modestes, elles parviennent à produire environ 410 dollars EU de valeur ajoutée manufacturière par tonne de ressources matérielles consommées. Ce résultat a été obtenu essentiellement grâce à une transformation agroalimentaire à petite échelle et écologiquement viable, tout à fait adaptée à une économie insulaire. Malgré une perte de 7 rangs dans l'indice, qui s'explique par l'impact sévère de la crise de COVID-19 sur la performance industrielle de cette économie insulaire, l'expérience des Seychelles montre que pour obtenir des niveaux élevés de rendement des ressources, il n'est pas toujours nécessaire de disposer de grandes économies d'échelle.



**Classement IIA : 27 (quintile moyen supérieur)**  
**Évolution depuis 2010 : -7**

**Profil pays : Maroc**

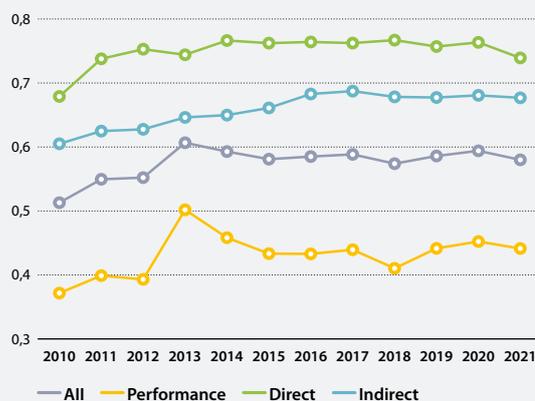
Le Maroc est l'une des économies manufacturières les plus solides d'Afrique, enregistrant une amélioration constante pour toutes les dimensions de l'Indice depuis 2010. Le gouvernement a accordé la priorité au développement industriel, notamment dans le secteur automobile et, entre 2015 et 2018, il a porté sa part dans la valeur ajoutée manufacturière totale de l'Afrique de 1,7% à 7,6%. Le Maroc exporte du matériel de distribution électrique, des véhicules à moteur, des engrais et des vêtements pour femmes vers les marchés mondiaux tels que l'Europe, les États-Unis et le Brésil. La forte performance à l'exportation a permis au pays de devenir le deuxième exportateur de biens manufacturés sur le continent, après l'Afrique du Sud. Le Maroc réalise désormais 21,2% des exportations d'articles manufacturiers en Afrique, devançant nettement ses concurrents directs comme la Tunisie et l'Égypte.



**Classement IIA : 2 (supérieur)**  
**Évolution depuis 2010 : +1**

### Profil pays : Ghana

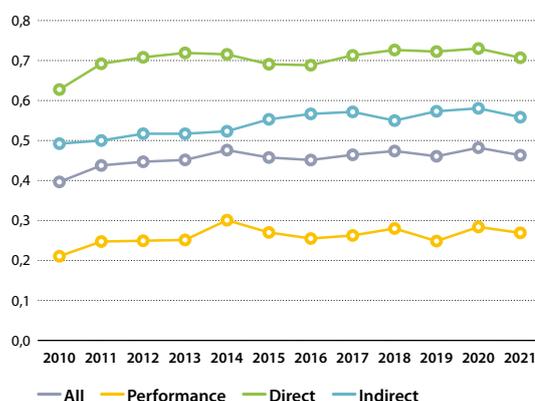
Le Ghana a subi une transformation économique, passant d'une économie fondée sur les matières premières à une économie industrialisée. Mettant à profit un environnement politique et économique stable, le programme de transformation industrielle du gouvernement a accordé la priorité à la diversification, au soutien aux industries locales et aux PME, ainsi qu'aux exportations à valeur ajoutée – dans le cadre d'une stratégie visant à réduire la dépendance de l'aide. Le Ghana a pris des mesures en vue d'améliorer la compétitivité des produits manufacturés nationaux et à promouvoir le développement de son industrie artisanale pour l'exportation. En conséquence, le pays a enregistré une croissance régulière de la valeur ajoutée manufacturière, de 5 % par an en moyenne au cours des trois dernières années, malgré un ralentissement de la croissance en 2020 en raison de la crise de COVID-19.



**Classement IIA : 14 (quintile moyen supérieur)**  
**Évolution depuis 2010 : +5**

### Profil pays : Mauritanie

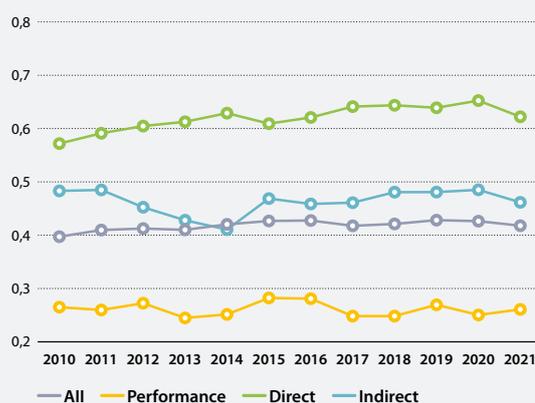
La Mauritanie a affiché une constante amélioration de son classement IIA, gagnant 6 places par rapport à son rang en 2010, ce qui lui a permis durablement quitter le quintile inférieur depuis 2012. Ses principaux gains ont été réalisés au niveau des indicateurs du sous-indice « performance ». Plus précisément, la valeur ajoutée manufacturière par habitant s'est améliorée de 16% entre 2010 et 2021, passant de 107,8 à 124,8 dollars EU, soit une hausse annuelle moyenne de 13 %. La Mauritanie a également porté la valeur de ses exportations de produits manufacturés de 7 dollars EU par habitant en 2015 à 8 dollars EU en 2018, notamment grâce aux produits artisanaux, tandis que la part des biens manufacturés dans son panier d'exportations total est passée de 0,3% en 2010 à 1,1 % en 2021.



**Classement IIA : 37 (quintile moyen inférieur)**  
**Évolution depuis 2010 : +6**

### Profil pays : Tchad

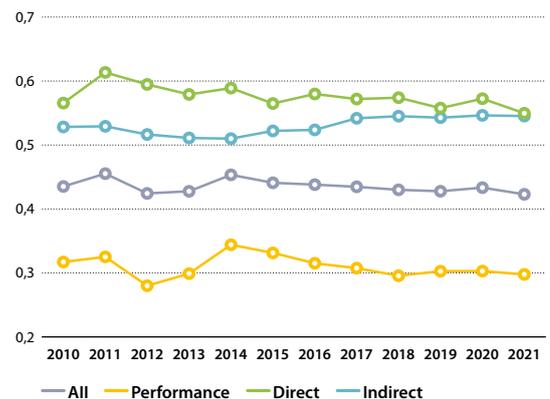
Malgré un score de quintile moyen-inférieur en ce qui concerne la dimension des déterminants directs, le Tchad est resté dans le quintile inférieur de l'indice durant toute la période considérée, en raison de faibles progrès dans la dimension « performance ». Le pays, dont l'économie est affectée par les conflits régionaux et une forte vulnérabilité au changement climatique, a récemment entrepris de stimuler son développement industriel et sa diversification économique, lançant un plan directeur de l'industrie en 2020. Cette stratégie se concentre sur le renforcement des infrastructures routières et énergétiques et sur l'appui au développement du secteur privé, et identifie douze chaînes de valeur prioritaires, dont l'élevage, le coton, la métallurgie et les matériaux de construction.



**Classement IIA : 45 (quintile inférieur)**  
**Évolution depuis 2010 : -3**

**Profil pays : Malawi**

Le Malawi, dont l'économie est majoritairement rurale, avec l'un des taux d'urbanisation les plus faibles au monde, est resté au sommet du quintile inférieur depuis 2012. Le score du pays a diminué dans toutes dimensions de l'indice, attestant l'ineffectivité de la politique industrielle adoptée en 2014, qui entendait lever les contraintes au développement du secteur privé industriel, comme le manque d'infrastructures et d'accès aux marchés. A l'avenir, le pays, enclavé et disposant d'un petit marché intérieur, pourrait valoriser son potentiel dans l'agro-industrie, en se concentrant davantage sur les opportunités du marché domestique et régional.



**Classement IIA : 43 (quintile inférieur)**  
**Évolution depuis 2010 : -7**

**Les dix derniers du classement**

Les dix derniers pays au titre de l'Indice de l'industrialisation en Afrique sont restés généralement les mêmes au cours de la période. Six pays (Burundi, République centrafricaine, Comores, Gambie, Guinée-Bissau et Sierra Leone) se sont maintenus dans le quintile inférieur chaque année, et trois pays (Tchad et Sao Tome & Principe en 2010, Erythrée en 2012) l'ont quitté seulement une année. Djibouti, la Guinée et la Mauritanie ont amélioré leur niveau de développement industriel, pour se

hisser durablement dans le quintile moyen inférieur à partir de 2015, 2017 et 2011 respectivement, tandis que le Malawi a chuté dans le quintile inférieur à partir de 2017. En 2021, les dix derniers pays étaient le Malawi (0,4229), São Tomé & Príncipe (0,4198), le Tchad (0,4178), les Comores (0,4078), l'Erythrée (0,4041), la République centrafricaine (0,4018), la Sierra Leone (0,3777), la Guinée-Bissau (0,3663), le Burundi (0,3483) et la Gambie (0,3455). En général, ces pays restent au bas de l'échelle pour chaque composante de l'IIA et subissent une forte désindustrialisation, car nombre

d'entre eux sont des États fragiles ou sortant de conflit.

**Principaux perdants au niveau du classement**

L'Angola, le Mali, le Congo, Cabo Verde, le Soudan, les Seychelles, le Malawi, le Zimbabwe, le Lesotho et le Niger ont accusé la plus forte régression au niveau du classement (Tableau 8). Tous ces pays ont connu un recul de la performance du secteur manufacturier et un ralentissement de l'amélioration des principaux facteurs de développement.

**Tableau 8. Principaux perdants au niveau du classement**

Pays	2010		2019		2020		2021	
	Note	Rang	Note	Rang	Note	Rang	Note	Rang
<b>Niger</b>	0,4393	35	0,4462	41	0,4701	39	0,4606	39
<b>Lesotho</b>	0,5350	17	0,5567	18	0,5518	19	0,5372	22
<b>Zimbabwe</b>	0,4939	26	0,4995	32	0,4941	33	0,4974	32
<b>Malawi</b>	0,4351	36	0,4277	44	0,4333	43	0,4229	43
<b>Seychelles</b>	0,5106	20	0,5465	20	0,5752	15	0,5097	27
<b>Soudan</b>	0,4501	34	0,4667	36	0,4614	41	0,4522	41
<b>Cabo Verde</b>	0,5061	23	0,5003	31	0,5124	31	0,5007	31
<b>Congo</b>	0,5477	15	0,5286	25	0,5431	22	0,5322	23
<b>Mali</b>	0,4645	30	0,4614	37	0,4867	35	0,4612	38
<b>Angola</b>	0,5076	22	0,4725	34	0,4923	34	0,4865	34

## Analyse sous-régionale

En 2021, l'Afrique du Nord (0,6594) s'affirme comme la région la plus avancée en matière de développement industriel en Afrique, suivie de l'Afrique australe (0,5649), de l'Afrique centrale (0,5020), de l'Afrique de l'Ouest (0,4887) et de l'Afrique de l'Est (0,47602). Le classement de ces cinq régions est resté inchangé au cours de la période considérée (2010–2021). Les régions de l'Ouest, du Centre et de l'Est restent nettement derrière les deux autres et présentent plus ou moins le même niveau de développement industriel (Graphique 3). Il est important de souligner que ces régions couvrent une partie de l'Afrique où les pays sont confrontés à des défis comparables dans leur processus d'industrialisation.

S'agissant de la progression, la sous-région la plus performante est l'Afrique de l'Est, avec un taux de 0,8% par an, suivie de l'Afrique de l'Ouest (0,66%). L'Afrique australe a enregistré la plus faible progression parmi les cinq sous-régions, avec un taux de seulement 0,12% par an.

En ce qui concerne les sous-

composantes de l'IIA, l'Afrique du Nord et l'Afrique australe demeurent les régions les plus avancées (Graphique 4). Toutefois, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest continuent d'enregistrer les meilleures progressions au cours de la période 2010-21.

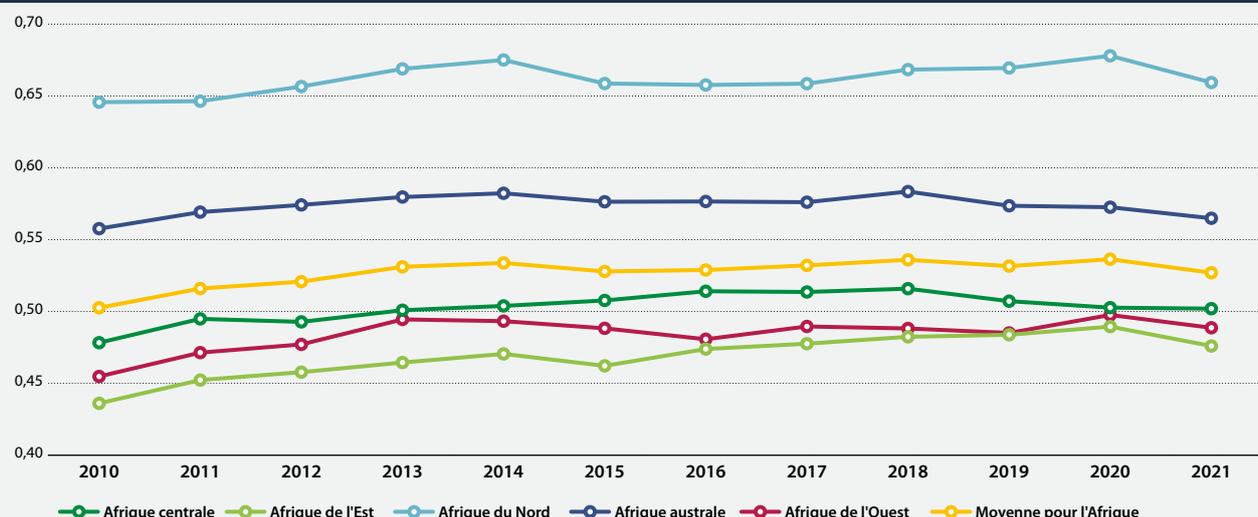
La composante «déterminants directs» est celle pour laquelle le taux de progression est le plus faible ; l'Afrique australe, tout en restant dans le quintile supérieur, a enregistré un recul avec un taux de progression annuel de 0,18%. L'Afrique du Nord et l'Afrique centrale ont enregistré un légère croissance de 0,25%. Seules l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est ont bénéficié d'une croissance significative (au-dessus de la moyenne africaine). En ce qui concerne la composante «déterminants indirects», toutes les régions ont enregistré une progression, hormis l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale dont le score a plutôt stagné. Cependant, un écart important subsiste entre l'Afrique du Nord et l'Afrique australe et les autres régions, bien que ces dernières affichent les progrès

les plus importants. En outre, les pays du Nord arrivent en tête pour la composante «performance», comme pour les composantes décrites précédemment, enregistrant la plus forte progression au cours de la période considérée, après la région de l'Afrique de l'Est (+1,25%). L'Afrique australe est la seule à avoir enregistré une régression de son score dans cette composante.

La progression enregistrée par l'Afrique de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ne leur a pas permis d'atteindre malgré un indice supérieur à la moyenne de l'Afrique, ce qui montre que ces sous-régions ont encore une marge de progression considérable.

Le Tableau 9 présente les notes de l'Indice par sous-région. Il est utile aux pays pour comparer leur performance avec celle d'autres économies sous-régionales, qui sont susceptibles d'être à la fois des concurrents et des collaborateurs dans les chaînes de valeur régionales. En outre, il présente les voies distinctes empruntées par les différentes régions pour assurer l'industrialisation.

Graphique 3. Évolution des notes régionales de l'IIA



Source : BAD, Département de la statistique

Graphique 4. Évolution des sous-régions au titre des trois composantes de l'IIA

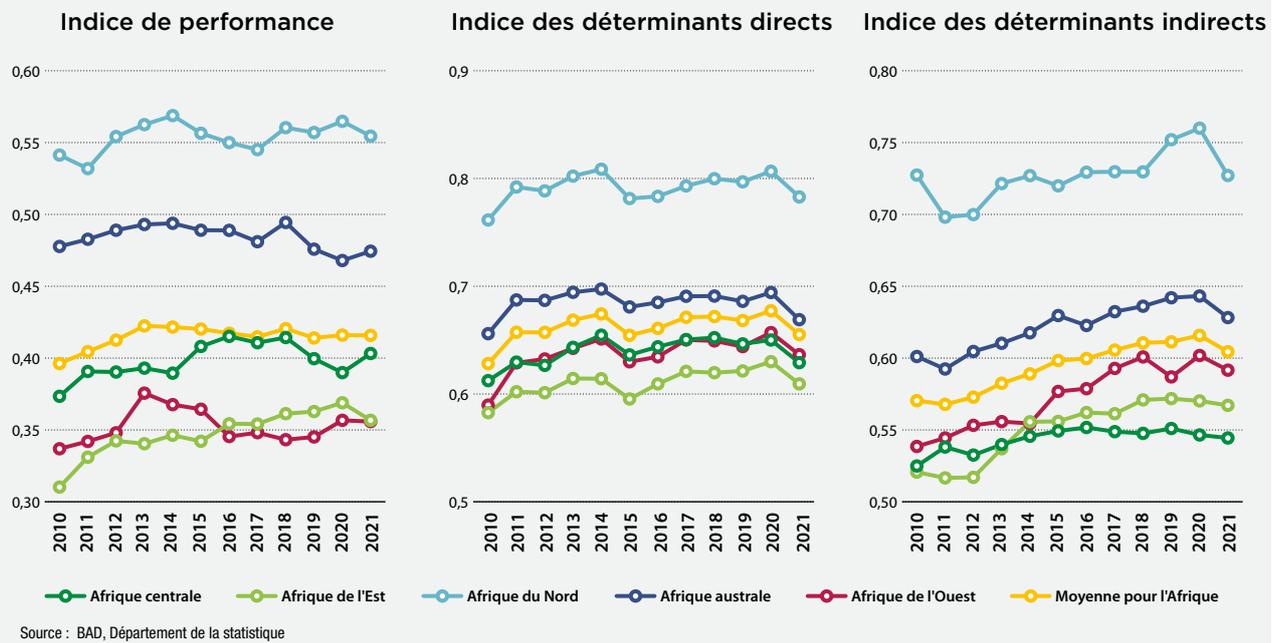
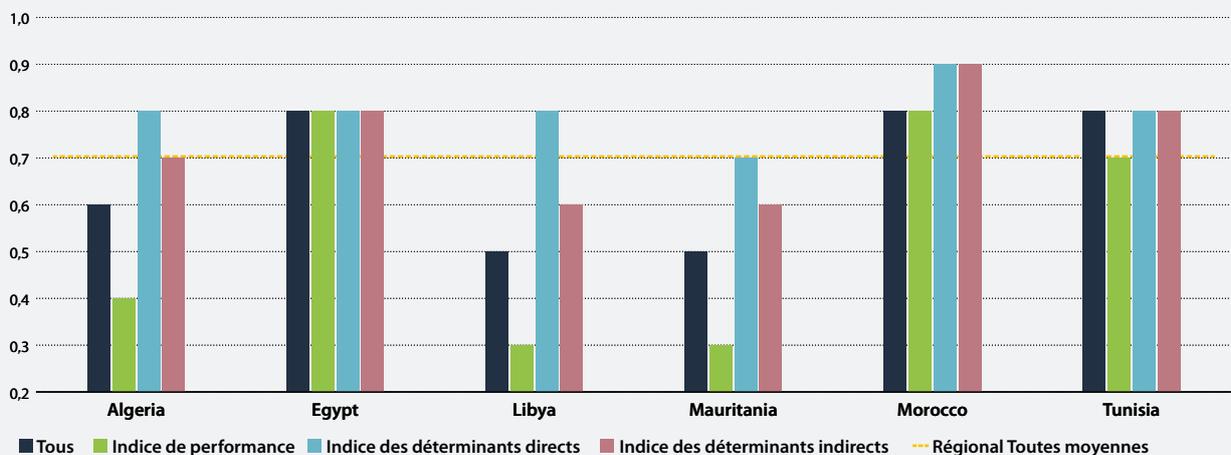


Tableau 9. Notes de l'Indice par sous-région

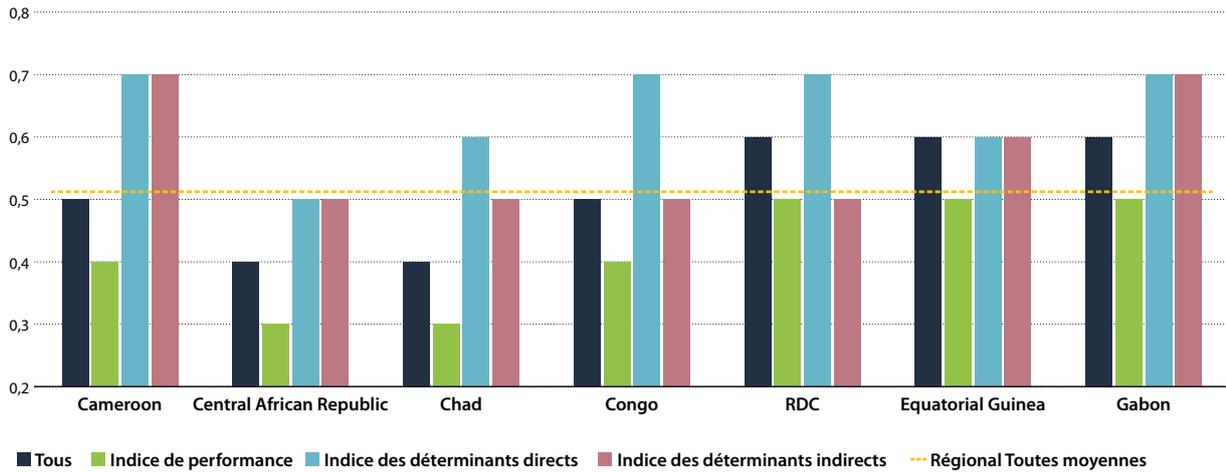
**Afrique du Nord**

L'Afrique du Nord est la sous-région la plus performante au titre de l'IIA. Trois des six pays qui la composent se classent parmi les 10 pays les plus performants pour l'Indice, et sa note moyenne est d'environ 0,7. Le Maroc, l'Égypte et la Tunisie obtiennent de bons résultats pour chaque sous-composante de l'IIA. Ces bons résultats sont le reflet d'une longue histoire d'efforts nationaux pour promouvoir les principales industries et créer des infrastructures solides, soutenus par un renforcement de la politique industrielle au cours de la dernière décennie, les gouvernements élaborant de nouveaux outils politiques pour soutenir les industries naissantes et réduire la dépendance des importations. Au rang des principales industries de la région figurent les industries de traitement chimique inorganique, de fabrication d'engrais, de l'automobile, de composants d'appareils électriques, ainsi que l'industrie textile. La Libye et l'Algérie ont encore du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif de diversification hors hydrocarbures. La sous-région tire parti de sa proximité immédiate avec l'Union européenne, mais elle gagnerait à renforcer la connectivité entre ses pays membres et à améliorer les corridors Nord-Sud avec l'arrière-pays et le reste du continent africain.



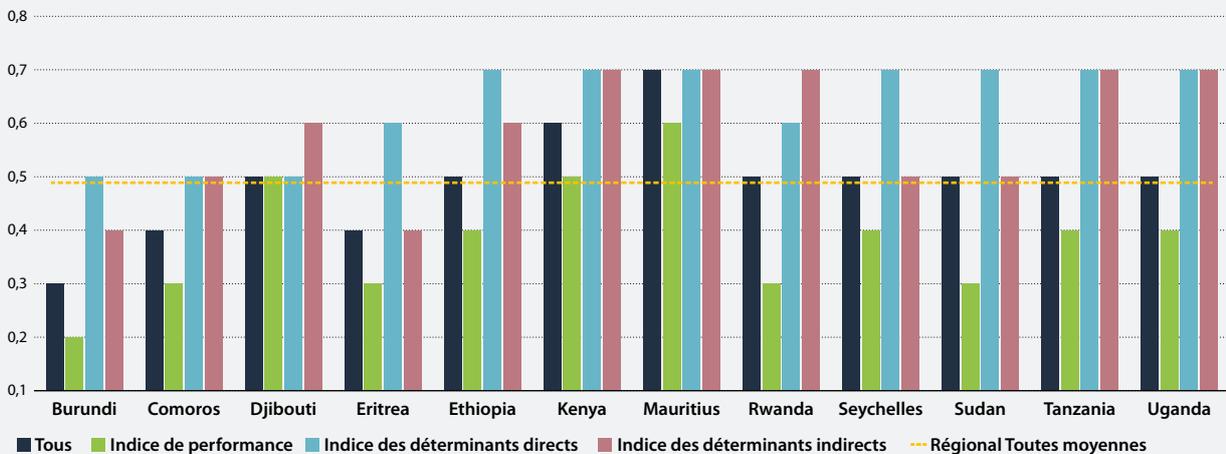
### Afrique centrale

L'Afrique centrale est l'une des régions les plus riches en ressources du continent, ce qui tend à freiner le développement industriel en augmentant la valeur des monnaies locales et rendant moins compétitives les exportations. Le piètre état des infrastructures et la persistance des conflits au cours des 30 dernières années dans des parties enclavées de la sous-région, notamment la République centrafricaine, le Tchad et l'Est de la République démocratique du Congo, ont contribué au sous-développement des infrastructures et au caractère peu propice du climat des affaires. La Guinée équatoriale, qui figurait en 2010 parmi les dix pays les plus performants du continent, est à présent distancée par le Gabon.



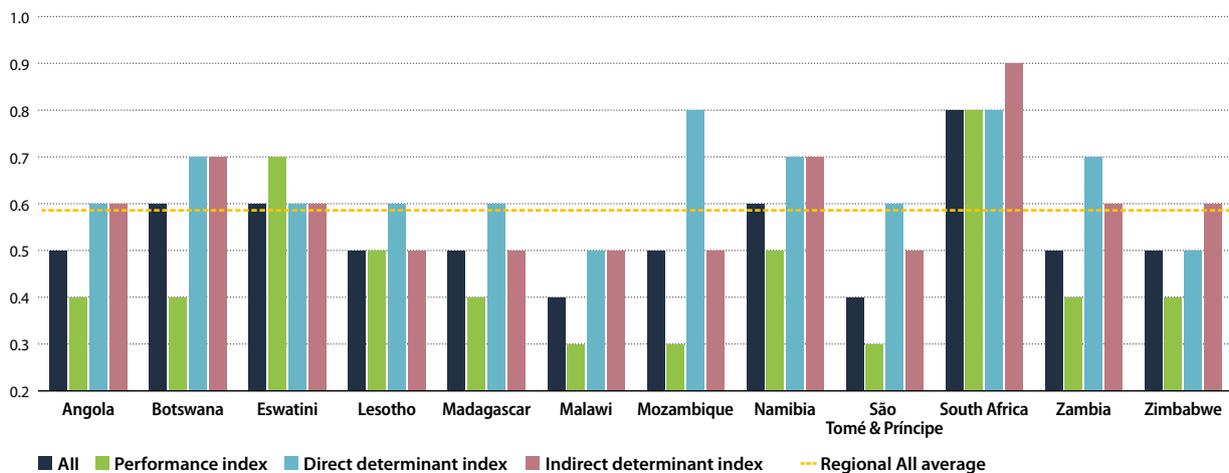
### Afrique de l'Est

L'Afrique de l'Est compte la moitié des meilleures progressions de la période 2010-2021 (Djibouti, Ethiopie, Rwanda, Tanzanie, Uganda). Malgré cette tendance positive, la région demeure créditée du score moyen de l'IIA le plus faible du continent. Des niveaux élevés d'intégration régionale et d'investissement dans les infrastructures et la promotion du commerce ont favorisé le développement de chaînes de valeur solides dans les secteurs du textile et de l'horticulture, notamment en Éthiopie, en Tanzanie et au Kenya. Les pays de la région ont également pu tirer parti des avantages des ZES comme outil de promotion du développement économique. La région, en particulier le Kenya, est un leader en matière de numérisation. Par ailleurs, des pays comme l'Éthiopie, le Rwanda et la Tanzanie ont redéfini les priorités de l'industrialisation dans leurs derniers plans de développement, l'objectif général étant de créer des emplois de qualité.



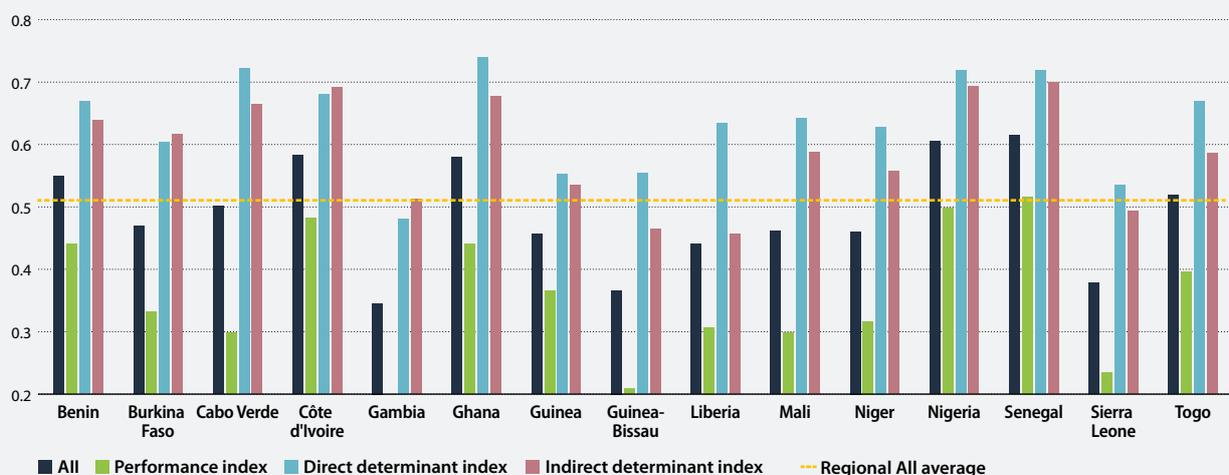
## Afrique australe

L'Afrique australe est dominée par les niveaux élevés de développement industriel de l'Afrique du Sud, le pays le plus performant au titre de l'IIA de cette année. Bien que cette situation crée un déséquilibre dans la région, entraînant des taux élevés de migration de la main-d'œuvre, elle contribue également à stimuler le développement industriel dans toute la sous-région par le truchement des échanges commerciaux et de la production intégrée. L'Afrique du Sud est le principal partenaire commercial de ses voisins régionaux. Par ailleurs, la région dispose de chaînes de valeur régionales bien développées pour les équipements et les services liés à l'exploitation minière, qui profitent aux pays riches en minéraux (Botswana, Zambie, Zimbabwe et Mozambique). Par ailleurs, la SADC a joué un rôle primordial dans la promotion de l'industrialisation à l'échelle régionale. Parmi les autres pays performants de la région figurent Eswatini, qui a dégagé un excédent commercial dans le secteur manufacturier et reste parmi le quintile supérieur, et la Namibie, qui a particulièrement bien réussi en matière de création d'emplois dans ce secteur.



## Afrique de l'Ouest

L'Afrique de l'Ouest est une région vaste et diversifiée. Sur ses 15 pays, le Sénégal et le Nigeria se classent parmi les 10 pays les plus performants au titre de l'IIA. La Côte d'Ivoire et le Ghana, qui bénéficient d'importantes économies côtières, ont réalisés des progrès constants. Tous trois investissent massivement dans la relance de l'industrie afin de desservir des marchés intérieurs en pleine croissance. En outre, la région bénéficie d'une intégration économique croissante. Huit pays de la région sont regroupés au sein d'une union monétaire, dont le périmètre devrait s'étendre à l'ensemble des 15 pays de la CEDEAO à partir de 2027. Cela offre la possibilité de promouvoir le développement industriel grâce à des économies d'échelle et à une plus grande spécialisation des entreprises.







# 5. Rôle de la BAD dans le soutien au développement industriel

La Banque africaine de développement est fermement résolue à soutenir l'industrialisation à travers l'Afrique. « Industrialiser l'Afrique » est l'un des High 5 de la Banque, aux côtés de « Nourrir l'Afrique », « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « Intégrer l'Afrique » et « Améliorer la qualité de vie des Africains ». Ensemble, ces priorités visent à accélérer les progrès du continent vers l'atteinte des Objectifs de développement durable et la garantie d'un avenir prospère, inclusif et durable.

La Stratégie d'industrialisation de la Banque pour l'Afrique (2016–2025) constitue pour la BAD une feuille de route indiquant la manière dont elle

soutiendra cette transformation industrielle. Dans le cadre de partenariats stratégiques, la Banque soutiendra activement les efforts déployés par les gouvernements africains pour élaborer leurs politiques industrielles, notamment en les aidant à identifier les secteurs potentiels à soutenir et en élaborant des instruments stratégiques pour promouvoir le développement des chaînes de valeur. Le rôle de la Banque consistera à prodiguer des conseils et apporter une assistance technique et, le cas échéant, un appui opérationnel.

Six « programmes phares » sont au cœur de la stratégie de la Banque. Ils ont été retenus pour permettre à la Banque de tirer le meilleur parti de

son expérience, de ses capacités et de ses moyens financiers pour accélérer l'industrialisation de l'Afrique. Ces programmes sont indiqués ci-après :

1. Favoriser des politiques industrielles réussies ;
2. Catalyser le financement de projets d'infrastructure et d'industrie ;
3. Développer des marchés de capitaux liquides et efficaces ;
4. Promouvoir et stimuler la création d'entreprises ;
5. Promouvoir des partenariats stratégiques en Afrique ; et
6. Développer des grappes industrielles efficaces.

## Favoriser des politiques industrielles réussies

Les pays africains doivent adopter des politiques industrielles complètes et proactives, afin de lancer et d'accélérer une industrialisation transformatrice. Ces politiques doivent être adaptées aux contextes locaux spécifiques et alignées sur les objectifs de développement nationaux.

La Banque entend collaborer avec les partenaires nationaux pour prodiguer des conseils stratégiques et apporter une assistance technique pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des cadres réglementaires et institutionnels. En outre, elle contribuera à financer des initiatives clés de

partenariat public-privé. La Banque a déjà commencé à apporter ce soutien ciblé, dans des pays comme le Maroc, le Sénégal et l'Éthiopie, où nous soutenons l'élaboration ou la révision des plans nationaux d'industrialisation du pays.

## Catalyser le financement de projets d'infrastructure et d'industrie

La Banque entend apporter un financement nouveau et supplémentaire à des projets stratégiques dans les domaines des infrastructures et de l'industrialisation, qu'ils soient promus par des acteurs privés ou publics. En agissant en tant

qu'investisseur stratégique ou chef de file, la Banque peut aider ses partenaires à lever des fonds par eux-mêmes ou à obtenir des investissements nationaux ou étrangers (Encadré 5).

La Banque privilégie les projets

industriels de grande valeur qui ont un effet catalyseur sur les économies nationales. En 2018, elle a approuvé des facilités de prêt d'un montant de plus de 300 millions de dollars EU pour soutenir des projets à fort impact industriel.

### Encadré 5. Investissement dans les projets industriels stratégiques

La Banque a approuvé un prêt privilégié d'un montant de 100 millions de dollars EU en faveur de la société nigériane d'engrais, Indorama, afin de l'aider à accroître sa capacité de production, créer des emplois et cibler les marchés d'exportation. Le projet a permis de créer 9 000 emplois dans le secteur de la construction et près de 500 emplois à long terme, tout en profitant à plus de 330 000 agriculteurs par le truchement de programmes d'aide aux petits exploitants agricoles. Outre la promotion des exportations, les projets encouragent une plus grande utilisation des engrais, ce qui permet de s'attaquer à l'un des principaux obstacles au développement agricole du Nigeria.

Au Maroc, deux prêts de la BAD ont permis au Groupe OCP de développer ses installations de production et de stockage de phosphate et d'engrais, l'aidant ainsi à être compétitif sur les marchés régionaux et mondiaux. Outre la création de milliers d'emplois, ces investissements ont contribué, dans une large mesure, à accroître les recettes de l'État par le versement de dividendes, l'augmentation des taxes et droits et la contribution aux recettes en devises du pays.

## Développer des marchés de capitaux liquides et efficaces

L'accès au financement est une condition cruciale du développement industriel. Les contraintes des marchés de capitaux demeurent un obstacle majeur sur le continent. La

Banque entend améliorer l'accès des entreprises africaines aux financements des marchés en conseillant les gouvernements, les bourses et les régulateurs sur les voies et moyens de développer

des marchés de capitaux liquides ou d'investir directement dans les marchés de capitaux pour accroître la liquidité.

## Promouvoir et stimuler la création d'entreprises en Afrique

La Banque entend contribuer au développement des petites et moyennes entreprises (PME) en améliorant le climat des affaires et multipliant les possibilités d'investissement

et de financement. En outre, elle apporte une assistance technique pour le renforcement des entités axées sur les PME telles que les incubateurs d'entreprises, l'établissement

de liens entre les PME et les autres producteurs, et les sessions de formation visant à renforcer les capacités de gestion (Encadré 6).

### Encadré 6. Soutien aux PME au Liberia

En 2018, la Banque a accordé une ligne de crédit d'un montant de 4 millions de dollars EU à des banques locales au Liberia afin de leur permettre de fournir de la liquidité aux petites et moyennes entreprises. La Banque a également passé un accord de participation aux risques portant sur un montant de 8 millions de dollars EU pour permettre aux banques locales de confirmer les lettres de crédit émises par les entreprises.

## Promouvoir des partenariats stratégiques en Afrique

La Banque entend mettre en relation les entreprises et les grands projets africains avec des partenaires et des investisseurs potentiels dans le monde entier. Elle y contribue par le truchement d'événements et d'activités promotionnels, et en appuyant la facilitation et la gestion des relations avec les investisseurs (par exemple, en soutenant les négociations de contrats). En étroite collaboration avec un large

éventail de partenaires, la Banque aide à faire passer les projets à des stades bancables, à lever des capitaux et à accélérer le bouclage financier des opérations.

Le Forum pour l'investissement en Afrique (AIF) est une initiative de premier plan soutenue par la Banque, qui se tient chaque année, depuis son lancement réussi en 2018. L'AIF est la première place de marché

d'investissement axée sur les transactions en Afrique. Il vise à présenter les opportunités d'investissement en Afrique pour les investissements mondiaux et à combler le déficit d'investissement du continent. Au cours du tout dernier forum, tenu en novembre 2019 à Johannesburg, 57 transactions d'une valeur combinée de 67,8 milliards de dollars EU ont été soumises au Conseil pour examen.

## Développer des grappes industrielles efficaces

La Banque entend aider les gouvernements à créer des grappes industrielles efficaces à travers l'Afrique au moyen d'une assistance technique et du financement de la mise en œuvre et du suivi.

Elle dispose de ressources pour soutenir des initiatives telles que le développement des zones économiques spéciales. En outre, elle encourage activement la création en milieu rural de « zones

agro-industrielles spéciales » dotées d'infrastructures telles que les routes, l'électricité et l'alimentation en eau. Cela permettra de réduire les coûts des entreprises agroalimentaires et les pertes après-récolte.

## Partenariats pour le développement industriel

La réalisation de l'aspiration à multiplier par plus de deux le PIB industriel de l'Afrique au cours des dix prochaines années nécessitera la collaboration entre un large éventail de partenaires. La Banque entend mettre à profit sa mission unique, ses partenariats étroits avec les gouvernements africains et son pouvoir de mobilisation

pour contribuer à catalyser et coordonner les efforts d'une large gamme de parties prenantes, tant publiques que privées.

Elle s'efforcera de faciliter le dialogue entre l'État et le secteur privé sur le développement industriel. L'Indice de l'industrialisation en Afrique est

l'une des initiatives phares de la Banque pour promouvoir un dialogue fondé sur des preuves.

La BAD a également commencé à établir des partenariats stratégiques. En mai 2018, la Banque et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel

(ONUDI) ont convenu de renforcer leur collaboration pour stimuler l'industrialisation de l'Afrique, de mettre l'accent sur des intérêts communs tels que le développement de

l'agro-industrie, l'économie circulaire (y compris les mesures visant à éliminer les déchets et la pollution et à promouvoir l'utilisation durable des ressources), les parcs éco-

industriels, les investissements dans l'innovation et la technologie, le développement des entreprises, le commerce et le renforcement des capacités.

## Programme d'action

L'industrialisation est largement reconnue comme une composante essentielle du développement de l'Afrique et une base pour la réalisation d'autres objectifs de développement. Seul le secteur manufacturier peut générer des emplois décents à l'échelle requise pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail attendus au cours des deux prochaines décennies. Le développement industriel permettra à l'Afrique de tirer davantage de valeur de ses ressources naturelles tout en devenant moins vulnérable à la volatilité des cours des matières premières. Il constitue le socle non seulement d'un développement économique durable, mais également de la réalisation d'un large éventail d'objectifs de développement.

L'Indice de l'industrialisation en Afrique fournit, pour la première fois, une série de données rigoureuses et comparables sur les progrès réalisés dans les pays africains. Il confirme l'image générale d'une progression lente mais constante sur le continent, entrecoupée d'une solide performance des principales économies industrielles et d'une piètre performance dans un petit nombre de pays, notamment ceux en proie aux conflits ou à l'instabilité. En outre, il met en lumière des points positifs. Un certain nombre de pays – dont l'Algérie, l'Éthiopie, le Gabon,

le Ghana et la Guinée – ont accompli de réels progrès en matière de développement industriel, progressant dans le classement. D'autres ont réussi à créer les conditions essentielles, en particulier la stabilité macroéconomique et l'amélioration du climat des affaires, qui contribuent tous deux à promouvoir l'investissement.

Toutefois, il va sans dire qu'il faudra accélérer ces progrès au cours de la période à venir. L'on s'accorde de plus en plus à reconnaître la nécessité pour les pays africains d'adopter des politiques industrielles plus proactives. Celles-ci doivent être qualitativement différentes des importantes politiques de substitution menées par l'État dans le passé. Cependant, elles ne sauraient non plus s'appuyer uniquement sur l'amélioration du climat des affaires. Elles doivent comporter des mesures ciblées qui contribuent à soutenir et façonner les industries naissantes – tout en veillant à ne pas entraîner de distorsions sur les marchés à long terme.

Pour mener à bien leur politique industrielle, les gouvernements africains devront élaborer de nouveaux instruments politiques. Ils doivent analyser les opportunités qui s'offrent à leurs industries et les contraintes auxquelles elles sont confrontées, avec une ventilation détaillée des

données par secteur et par zone géographique. Par ailleurs, ils doivent élaborer des hypothèses éclairées sur les industries qui offrent le meilleur potentiel de développement et travailler avec les producteurs privés pour façonner ces industries de manière durable.

Dans le même temps, ils doivent continuer à s'employer à créer des bases solides, notamment l'investissement dans des infrastructures stratégiques pour l'industrie telles que l'électricité, les transports et l'eau potable, en veillant à ce que les services fournis soient à la fois abordables et fiables. Ils doivent s'efforcer de réduire le poids de la bureaucratie sur les entreprises, tout en promouvant une réglementation utile et efficace qui garantit un développement industriel à la fois inclusif et durable. Ils doivent favoriser l'accès au financement des entreprises et des PME, grâce à des secteurs financiers plus efficaces. Ils doivent continuer d'investir dans l'éducation de base, tout en soutenant la formation professionnelle qui satisfait les besoins des entreprises manufacturières.

L'intégration régionale restera une composante essentielle pour des politiques industrielles efficaces. En promouvant les initiatives régionales de libre-échange et en améliorant les infrastructures

matérielles et immatérielles nécessaires au commerce transfrontalier, les pays africains peuvent aider leurs entreprises manufacturières à saisir les opportunités de spécialisation accrue qui accompagnent l'élargissement des marchés.

Une politique industrielle efficace nécessitera également des investissements dans les capacités gouvernementales. Les gouvernements africains

doivent investir dans leur propre capacité à mettre en œuvre de nouvelles initiatives stratégiques. Une bonne politique industrielle est une politique à forte intensité de savoir, qui nécessite une compréhension approfondie des défis auxquels sont confrontées les entreprises dans des secteurs spécifiques. Elle nécessite, par ailleurs, que le secteur public établisse de nouveaux partenariats avec les entreprises privées, avec

des boucles de rétroaction pour identifier les nouvelles opportunités et contraintes.

Nous espérons que cette première édition de l'Indice de l'industrialisation en Afrique fournira à la fois des incitations et des données utiles aux gouvernements africains pour l'élaboration de leurs politiques industrielles. La Banque africaine de développement est prête à les soutenir dans cet effort vital.



# 6. Conclusion : Défis et recommandations

L'Indice de l'industrialisation en Afrique (IIA) est un outil analytique lancé par la Banque africaine de développement pour aider les pays africains en matière de

politiques de développement industriel. Les trois sous-composantes couvertes par cette initiative sont toutes importantes. Il est recommandé aux pays

crédités d'une faible note au titre de l'IIA d'agir simultanément sur chaque sous-composante pour obtenir une amélioration sensible de l'Indice global.

## Principaux enseignements

Malgré l'impact significatif du choc de COVID-19 sur le développement industriel du continent, qui a frappé l'ensemble des économies africaines, l'un des enseignements encourageants qui se dégagent de cette première édition est que les pays qui ont amélioré leur performance au cours de la période 2010–2021 se rencontrent dans tous les quintiles du classement. Cela montre que les pays dotés d'un secteur manufacturier avancé ne sont pas les seuls à même d'enregistrer une croissance industrielle. Par exemple, Djibouti a progressé de 17 places, passant du quintile inférieur en 2010 au quintile moyen inférieur en 2021, grâce à des améliorations simultanées dans tous les domaines d'indicateurs, particulièrement significatives dans la dimension de la performance.

Alors que le processus d'industrialisation en Afrique est marqué par une forte hétérogénéité des pays du point de vue des dotations

en ressources, de la maturité industrielle, de la stabilité politique et des trajectoires de développement, cet indice permet d'identifier des caractéristiques communes et intangibles, bien que non exhaustives, de la réussite industrielle sur le continent.

### Importance des exportations de produits manufacturés

Les pays les plus performants ne sont pas nécessairement ceux dont l'économie est la plus importante, mais ceux qui génèrent une forte valeur ajoutée manufacturière par habitant, avec une part importante de produits manufacturés destinés à l'exportation. Le Bénin et l'Éthiopie ont réalisé des progrès remarquables en gagnant 14 et 9 places, respectivement, pour le sous-indice « performance », alors qu'ils étaient dans les parties inférieures du classement en 2010. Ces deux pays ont augmenté considérablement

leurs exportations de produits manufacturés par habitant et la part des exportations de produits manufacturés dans le volume total des exportations.

### Forte croissance du secteur privé et de l'IDE

En ce qui concerne les déterminants directs, le Mozambique, la Zambie et la Guinée-Bissau ont enregistré des améliorations impressionnantes de plus de 15 % de la note de la dimension et des progrès ultérieurs dans le classement, grâce à une combinaison de croissance du secteur privé et d'augmentation du volume total des IDE. Le Mozambique a connu une progression spectaculaire de 19 places pour se hisser au quintile supérieur, essentiellement grâce à l'augmentation du volume total des IDE, bien qu'une part importante de cet investissement soit allée au secteur du pétrole et du gaz, plutôt qu'au secteur manufacturier.

## Amélioration du climat des affaires

S'agissant de la dimension « déterminants indirects », de nombreux pays ont amélioré le climat du développement industriel.

La Tanzanie, l'Éthiopie, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso et la Guinée ont enregistré une croissance de 15 % ou plus de la note au titre de cette dimension. À l'exception de l'Érythrée, tous ces pays ont progressé d'au moins

six places dans le classement pour cette dimension. Certains de ces pays, en particulier la Côte d'Ivoire et la Tanzanie, ont également connu une augmentation significative de la taille de leur marché et de leurs infrastructures.

## Perspectives : défis techniques liés à l'Indice

Comme le souligne l'Indice de l'industrialisation en Afrique, des efforts concertés peuvent améliorer la vie des populations africaines, car l'industrialisation demeure un puissant moteur de changement économique et social, et présente un fort potentiel de croissance et de création d'emplois. Un défi majeur à cet égard tient à la disponibilité de données de qualité pour assurer le suivi de cette industrialisation. Des données facilement accessibles, fiables, à jour et exhaustives permettront de connaître la situation réelle des pays africains.

Au cours de l'analyse documentaire, de nombreuses variables utiles pour l'IIA ont été identifiées. Cependant, faute de données pour plusieurs pays et en raison des différences de méthodologies pour la compilation des données, elles n'ont pu être prises en compte dans l'IIA. Parmi les indicateurs dignes d'intérêt, figurent :

- › Le nombre d'établissements industriels ;
- › La variable sur l'innovation ;
- › La variable sur l'enseignement supérieur et la formation ;
- › Le développement du système financier (crédit à l'industrie manufacturière/au secteur privé) ;
- › La part de l'IDE consacrée au secteur manufacturier
- › Les variables susceptibles de mesurer la performance sociale et environnementale du secteur manufacturier ; et
- › L'indice de la production industrielle.

L'Indice de l'industrialisation en Afrique est une initiative innovante qui s'inscrit en cohérence avec les High 5 de la Banque et les

Objectifs de développement durable (ODD 2, 8 et 9). Il est recommandé d'améliorer davantage l'Indice et de l'utiliser efficacement pour assurer le suivi du développement industriel en Afrique. Dans ce contexte, les mesures suivantes sont préconisées :

- › Améliorer le processus de collecte des données pertinentes ;
- › Assurer la formation des fonctionnaires des pays membres régionaux et renforcer leurs capacités ;
- › Institutionnaliser la collecte de données sur l'industrialisation en Afrique en intégrant les statistiques sur l'industrialisation dans les programmes de travail des bureaux nationaux de la statistique.





# Annexes

## Références

- › Saisana M., Tarantola S. and Saltelli A. (2005). "Uncertainty and sensitivity techniques as tools for the analysis and validation of composite indicators," Journal of the Royal Statistical Society, 2005.
- › Organisation for Economic Co-operation and Development - OECD (2008). "Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide."
- › Viewed at: <https://www.oecd.org>.
- › UN Industrial Development Organization – UNIDO (2013). "Composite measure of industrial performance for cross-country analysis."
- › Viewed at: <https://unstats.un.org/unsd/ccsa/isi/2013/Paper-UNIDO.pdf>
- › AfDB, High 5s Transformative Agenda, 2015-2025
- › Ibrahim Index of African Governance (IIAG), 2018
- › Issaka Dialga, Thi-Hang-Giang Le (2014). "Développement d'indices composites et politiques publiques : interactions, portée et limites méthodologiques."

## L'Indice de l'industrialisation en Afrique et les notes au titre de ses trois dimensions

Tableau 10. Indice de l'industrialisation en Afrique

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Quintile 2021
<b>Afrique du Sud</b>	0.8957(1)	0.8937(1)	0.8948(1)	0.8888(1)	0.8829(1)	0.8764(1)	0.8669(1)	0.8746(1)	0.8752(1)	0.8696(1)	0.8498(1)	0.8404(1)	Supérieur
<b>Maroc</b>	0.7643(3)	0.7996(2)	0.8035(2)	0.8155(2)	0.8219(2)	0.8104(2)	0.8201(2)	0.8302(2)	0.8369(2)	0.8333(2)	0.8387(2)	0.8327(2)	
<b>Egypte</b>	0.7578(4)	0.7525(4)	0.7663(4)	0.7792(4)	0.7745(4)	0.7731(4)	0.7813(4)	0.7667(4)	0.7699(4)	0.7755(4)	0.7934(3)	0.7877(3)	
<b>Tunisie</b>	0.7895(2)	0.7991(3)	0.7938(3)	0.8044(3)	0.8073(3)	0.7869(3)	0.7914(3)	0.7871(3)	0.7777(3)	0.7808(3)	0.7808(4)	0.7714(4)	
<b>Maurice</b>	0.6802(5)	0.6909(5)	0.6983(5)	0.7018(5)	0.7128(5)	0.7081(5)	0.7061(5)	0.6965(5)	0.6889(5)	0.6872(5)	0.6794(5)	0.6685(5)	
<b>Eswatini</b>	0.6426(6)	0.6439(6)	0.6355(6)	0.6408(6)	0.6357(6)	0.6312(7)	0.6247(7)	0.6373(6)	0.6385(7)	0.6485(6)	0.6405(6)	0.6423(6)	
<b>Sénégal</b>	0.5547(14)	0.5772(11)	0.5833(10)	0.5867(14)	0.5847(15)	0.5813(13)	0.5880(11)	0.5968(10)	0.6015(10)	0.5979(10)	0.6116(10)	0.6147(7)	
<b>Nigeria</b>	0.5766(10)	0.5792(10)	0.5817(11)	0.5901(13)	0.6207(7)	0.5991(10)	0.5635(17)	0.5734(15)	0.5921(12)	0.6133(9)	0.6122(9)	0.6046(8)	
<b>Kenya</b>	0.5723(11)	0.5837(9)	0.5936(9)	0.6025(11)	0.6090(11)	0.5939(11)	0.5983(10)	0.5887(12)	0.6029(9)	0.5964(11)	0.6042(11)	0.6029(9)	
<b>Namibie</b>	0.6106(7)	0.6133(7)	0.6136(7)	0.6193(7)	0.6107(8)	0.5998(9)	0.6009(8)	0.6189(8)	0.6434(6)	0.6189(8)	0.6139(8)	0.6014(10)	
<b>Algérie</b>	0.5635(12)	0.5678(12)	0.5605(14)	0.5768(16)	0.6095(9)	0.6042(8)	0.6001(9)	0.5973(9)	0.6331(8)	0.6339(7)	0.6359(7)	0.5978(11)	Moyen-sup
<b>Gabon</b>	0.5190(18)	0.5379(19)	0.5639(13)	0.5680(17)	0.5778(16)	0.5551(17)	0.5822(13)	0.5744(14)	0.5812(15)	0.5891(12)	0.5902(14)	0.5834(12)	
<b>Côte d'Ivoire</b>	0.5391(16)	0.5321(21)	0.5475(18)	0.6046(10)	0.5867(14)	0.5899(12)	0.5776(14)	0.5911(11)	0.5819(14)	0.5811(14)	0.6003(12)	0.5830(13)	
<b>Ghana</b>	0.5129(19)	0.5495(16)	0.5521(17)	0.6066(8)	0.5928(13)	0.5809(14)	0.5850(12)	0.5884(13)	0.5739(17)	0.5859(13)	0.5940(13)	0.5799(14)	
<b>Guinée Equatoriale</b>	0.5949(9)	0.6124(8)	0.5966(8)	0.6066(9)	0.5932(12)	0.5596(16)	0.5645(16)	0.5522(19)	0.5895(13)	0.5672(17)	0.5356(26)	0.5666(15)	
<b>République démocratique du Congo</b>	0.4507(33)	0.4797(30)	0.4860(32)	0.5042(32)	0.4935(33)	0.5468(19)	0.5387(23)	0.5674(16)	0.5951(11)	0.5677(16)	0.5605(17)	0.5646(16)	
<b>Botswana</b>	0.5561(13)	0.5524(14)	0.5573(15)	0.5528(21)	0.5702(17)	0.5703(15)	0.5672(15)	0.5620(18)	0.5718(18)	0.5724(15)	0.5707(16)	0.5587(17)	
<b>Bénin</b>	0.4520(32)	0.4777(31)	0.4778(33)	0.5204(28)	0.5246(27)	0.5124(29)	0.4942(33)	0.5123(30)	0.5246(26)	0.5083(29)	0.5236(28)	0.5497(18)	
<b>Zambie</b>	0.5002(24)	0.5343(20)	0.5566(16)	0.5672(18)	0.5623(18)	0.5497(18)	0.5527(18)	0.5651(17)	0.5582(20)	0.5443(21)	0.5436(21)	0.5423(19)	
<b>Ouganda</b>	0.4988(25)	0.5293(22)	0.5454(20)	0.5561(19)	0.5594(20)	0.5453(20)	0.5506(19)	0.5434(22)	0.5507(22)	0.5479(19)	0.5603(18)	0.5418(20)	
<b>Tanzanie</b>	0.4922(27)	0.5073(26)	0.5245(23)	0.5225(27)	0.5262(25)	0.5236(25)	0.5190(26)	0.5208(25)	0.5506(23)	0.5357(23)	0.5425(24)	0.5389(21)	
<b>Lesotho</b>	0.5350(17)	0.5382(18)	0.5346(21)	0.5401(22)	0.5315(22)	0.5412(22)	0.5495(20)	0.5455(20)	0.5564(21)	0.5567(18)	0.5518(19)	0.5372(22)	Moyen
<b>Congo</b>	0.5477(15)	0.5645(13)	0.5331(22)	0.5904(12)	0.6094(10)	0.6346(6)	0.6512(6)	0.6276(7)	0.5742(16)	0.5286(25)	0.5431(22)	0.5322(23)	
<b>Cameroun</b>	0.5079(21)	0.5522(15)	0.5456(19)	0.5536(20)	0.5489(21)	0.5410(23)	0.5419(21)	0.5443(21)	0.5476(24)	0.5435(22)	0.5458(20)	0.5300(24)	
<b>Ethiopie</b>	0.4579(31)	0.4582(36)	0.4648(35)	0.4890(34)	0.4942(32)	0.5007(31)	0.5134(28)	0.5185(28)	0.5164(28)	0.5192(27)	0.5280(27)	0.5242(25)	
<b>Togo</b>	0.4753(28)	0.4940(28)	0.4961(29)	0.5263(26)	0.5160(29)	0.4997(32)	0.5300(25)	0.5193(27)	0.5112(30)	0.5223(26)	0.5429(23)	0.5191(26)	
<b>Seychelles</b>	0.5106(20)	0.5490(17)	0.5112(27)	0.5124(30)	0.5297(24)	0.5180(28)	0.5178(27)	0.5355(23)	0.5590(19)	0.5465(20)	0.5752(15)	0.5097(27)	
<b>Madagascar</b>	0.4720(29)	0.4887(29)	0.4957(31)	0.5045(31)	0.5064(31)	0.4920(33)	0.5075(31)	0.5025(32)	0.5103(32)	0.5155(28)	0.5189(29)	0.5040(28)	
<b>Libye</b>	0.6028(8)	0.5216(23)	0.5688(12)	0.5860(15)	0.5613(19)	0.5201(26)	0.5021(32)	0.5059(31)	0.5191(27)	0.5330(24)	0.5372(25)	0.5036(29)	
<b>Mozambique</b>	0.4286(37)	0.4614(35)	0.4957(30)	0.5125(29)	0.5250(26)	0.5042(30)	0.5115(30)	0.4938(33)	0.5139(29)	0.5082(30)	0.5126(30)	0.5027(30)	
<b>Cabo Verde</b>	0.5061(23)	0.5176(24)	0.5161(25)	0.5290(24)	0.5093(30)	0.5429(21)	0.5331(24)	0.5247(24)	0.5105(31)	0.5003(31)	0.5124(31)	0.5007(31)	

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Quintile 2021
<b>Zimbabwe</b>	0.4939 (26)	0.5044 (27)	0.5209 (24)	0.5308 (23)	0.5306 (23)	0.5189 (27)	0.5120 (29)	0.5208 (26)	0.5058 (33)	0.4995 (32)	0.4941 (33)	0.4974 (32)	Moyen-inf
<b>Djibouti</b>	0.3674 (50)	0.3869 (48)	0.4015 (47)	0.4123 (44)	0.4074 (46)	0.3878 (47)	0.4701 (36)	0.4927 (34)	0.4877 (34)	0.4966 (33)	0.5045 (32)	0.4936 (33)	
<b>Angola</b>	0.5076 (22)	0.5158 (25)	0.5135 (26)	0.5272 (25)	0.5227 (28)	0.5366 (24)	0.5391 (22)	0.5176 (29)	0.5429 (25)	0.4725 (34)	0.4923 (34)	0.4865 (34)	
<b>Rwanda</b>	0.4173 (41)	0.4177 (41)	0.4286 (40)	0.4384 (40)	0.4466 (41)	0.4466 (41)	0.4385 (41)	0.4480 (42)	0.4594 (39)	0.4695 (35)	0.4655 (40)	0.4754 (35)	
<b>Burkina Faso</b>	0.4229 (39)	0.4469 (38)	0.4564 (37)	0.4607 (38)	0.4662 (39)	0.4504 (40)	0.4640 (37)	0.4581 (39)	0.4618 (37)	0.4595 (39)	0.4784 (37)	0.4699 (36)	
<b>Mauritanie</b>	0.3964 (43)	0.4376 (40)	0.4468 (39)	0.4515 (39)	0.4760 (36)	0.4574 (38)	0.4512 (39)	0.4642 (37)	0.4737 (36)	0.4605 (38)	0.4819 (36)	0.4632 (37)	
<b>Mali</b>	0.4645 (30)	0.4696 (32)	0.4579 (36)	0.4649 (36)	0.4808 (35)	0.4745 (35)	0.4623 (38)	0.4916 (35)	0.4739 (35)	0.4614 (37)	0.4867 (35)	0.4612 (38)	
<b>Niger</b>	0.4393 (35)	0.4678 (33)	0.4765 (34)	0.4906 (33)	0.4858 (34)	0.4864 (34)	0.4747 (35)	0.4832 (36)	0.4607 (38)	0.4462 (41)	0.4701 (39)	0.4606 (39)	
<b>Guinée</b>	0.3822 (46)	0.3941 (47)	0.4115 (45)	0.4229 (42)	0.4440 (42)	0.4517 (39)	0.4197 (44)	0.4569 (40)	0.4537 (41)	0.4487 (40)	0.4716 (38)	0.4562 (40)	
<b>Soudan</b>	0.4501 (34)	0.4648 (34)	0.4961 (28)	0.4733 (35)	0.4712 (38)	0.4710 (36)	0.4853 (34)	0.4589 (38)	0.4551 (40)	0.4667 (36)	0.4614 (41)	0.4522 (41)	
<b>Liberia</b>	0.4229 (40)	0.4413 (39)	0.4533 (38)	0.4648 (37)	0.4737 (37)	0.4597 (37)	0.4448 (40)	0.4552 (41)	0.4506 (42)	0.4419 (42)	0.4385 (42)	0.4409 (42)	Inférieur
<b>Malawi</b>	0.4351 (36)	0.4552 (37)	0.4243 (41)	0.4276 (41)	0.4533 (40)	0.4409 (42)	0.4380 (42)	0.4346 (43)	0.4299 (43)	0.4277 (44)	0.4333 (43)	0.4229 (43)	
<b>São Tomé &amp; Príncipe</b>	0.4249 (38)	0.4165 (42)	0.4092 (46)	0.4035 (47)	0.4133 (45)	0.3906 (46)	0.3997 (47)	0.3998 (48)	0.4052 (48)	0.4131 (48)	0.4070 (48)	0.4198 (44)	
<b>Tchad</b>	0.3972 (42)	0.4097 (43)	0.4125 (44)	0.4100 (45)	0.4203 (43)	0.4267 (43)	0.4275 (43)	0.4176 (46)	0.4211 (44)	0.4282 (43)	0.4263 (44)	0.4178 (45)	
<b>Comores</b>	0.3879 (44)	0.3968 (46)	0.3855 (50)	0.3965 (48)	0.4027 (47)	0.3848 (48)	0.3933 (48)	0.4071 (47)	0.4106 (47)	0.4141 (47)	0.4074 (47)	0.4078 (46)	
<b>Erythrée</b>	0.3769 (47)	0.4083 (44)	0.4176 (42)	0.4185 (43)	0.4136 (44)	0.4090 (44)	0.4021 (46)	0.4197 (45)	0.4123 (46)	0.4222 (45)	0.4255 (45)	0.4041 (47)	
<b>République centrafricaine</b>	0.3839 (45)	0.3863 (49)	0.3953 (48)	0.3712 (50)	0.3745 (49)	0.4074 (45)	0.4071 (45)	0.4257 (44)	0.4131 (45)	0.4198 (46)	0.4135 (46)	0.4018 (48)	
<b>Sierra Leone</b>	0.3724 (48)	0.4012 (45)	0.4134 (43)	0.4079 (46)	0.3708 (51)	0.3668 (50)	0.3771 (49)	0.3815 (49)	0.3892 (49)	0.3837 (49)	0.3848 (49)	0.3777 (49)	
<b>Guinée-Bissau</b>	0.3306 (51)	0.3429 (51)	0.3411 (51)	0.3542 (51)	0.3537 (52)	0.3507 (52)	0.3524 (51)	0.3624 (51)	0.3704 (50)	0.3696 (50)	0.3757 (50)	0.3663 (50)	
<b>Burundi</b>	0.3215 (52)	0.3281 (52)	0.3332 (52)	0.3456 (52)	0.3713 (50)	0.3646 (51)	0.3702 (50)	0.3633 (50)	0.3698 (51)	0.3592 (51)	0.3630 (51)	0.3483 (51)	
<b>Gambie</b>	0.3700 (49)	0.3794 (50)	0.3912 (49)	0.3885 (49)	0.3889 (48)	0.3782 (49)	0.3433 (52)	0.3490 (52)	0.3664 (52)	0.3558 (52)	0.3614 (52)	0.3455 (52)	

Note : Les chiffres entre parenthèses correspondent au classement des pays pour l'année correspondante.  
 Source : BAD, Département de la statistique.

Tableau 11. Indice de performance

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Rang 2021	Quintile 2021
Afrique du Sud	0,8951	0,8833	0,8946	0,8819	0,8735	0,8671	0,8569	0,86	0,8609	0,8558	0,827	0,8238	1	Supérieur
Maroc	0,7282	0,7393	0,7529	0,7678	0,7789	0,7752	0,7809	0,7814	0,7921	0,7924	0,7956	0,8063	2	
Egypte	0,7033	0,7073	0,7369	0,7496	0,7496	0,7545	0,7518	0,7255	0,7257	0,7386	0,7579	0,7599	3	
Tunisie	0,7798	0,7771	0,777	0,789	0,7817	0,7625	0,7656	0,7542	0,753	0,7528	0,7524	0,7489	4	
Eswatini	0,6693	0,6742	0,673	0,6757	0,6707	0,6718	0,6662	0,6701	0,6594	0,6721	0,656	0,6743	5	
Maurice	0,6153	0,6366	0,6437	0,6497	0,6608	0,6564	0,6451	0,6261	0,6156	0,6097	0,5864	0,5949	6	
Guinée Equatoriale	0,556	0,6002	0,5709	0,5908	0,5666	0,5136	0,5221	0,5038	0,5542	0,523	0,4606	0,5296	7	
République démocratique du Congo	0,3642	0,3769	0,3759	0,3914	0,3599	0,4766	0,4582	0,5283	0,5796	0,5157	0,5016	0,524	8	
Namibie	0,5581	0,5566	0,5564	0,5588	0,5401	0,5022	0,5056	0,5363	0,5807	0,5352	0,5132	0,5176	9	
Sénégal	0,4801	0,5	0,501	0,5001	0,4997	0,4902	0,4923	0,4924	0,4941	0,4874	0,4991	0,5166	10	
Kenya	0,4916	0,5036	0,5205	0,5168	0,5197	0,5089	0,5077	0,4891	0,4916	0,491	0,4959	0,5119	11	Moyen-sup
Nigeria	0,4488	0,434	0,4401	0,4512	0,4957	0,4676	0,3945	0,411	0,4521	0,5021	0,4921	0,4986	12	
Gabon	0,4147	0,4273	0,4734	0,4664	0,4761	0,452	0,4844	0,473	0,4868	0,4927	0,4924	0,493	13	
Côte d'Ivoire	0,4701	0,4613	0,4526	0,5406	0,4929	0,5092	0,4754	0,4854	0,4659	0,4682	0,4917	0,4819	14	
Lesotho	0,4622	0,4829	0,4784	0,464	0,4462	0,4761	0,5061	0,4871	0,4945	0,4927	0,4691	0,4671	15	
Djibouti	0,2285	0,2773	0,2951	0,3036	0,323	0,3326	0,4365	0,4637	0,463	0,4591	0,4617	0,4543	16	
Ghana	0,3716	0,3989	0,3931	0,5018	0,4582	0,4333	0,4329	0,4394	0,4103	0,4415	0,4522	0,4413	17	
Bénin	0,3276	0,3434	0,3518	0,4048	0,4206	0,3903	0,3605	0,3648	0,3816	0,3656	0,3828	0,4409	18	
Algérie	0,3529	0,3641	0,3726	0,3704	0,4178	0,4231	0,419	0,4058	0,4659	0,4621	0,4592	0,44	19	
Zimbabwe	0,4091	0,393	0,4337	0,4408	0,4491	0,432	0,4186	0,4256	0,4334	0,4356	0,4188	0,4366	20	
Botswana	0,4687	0,4463	0,4483	0,4286	0,4525	0,4593	0,4373	0,4233	0,433	0,4246	0,4142	0,4303	21	
Zambie	0,4181	0,4138	0,446	0,4552	0,4403	0,4204	0,4227	0,4237	0,431	0,4133	0,4099	0,4249	22	Moyen
Tanzanie	0,3866	0,3828	0,4145	0,4088	0,4028	0,4134	0,3999	0,392	0,4434	0,409	0,4127	0,4198	23	
Ouganda	0,3983	0,4219	0,4533	0,461	0,4554	0,4461	0,4472	0,4226	0,4181	0,4146	0,4341	0,4156	24	
Congo	0,4577	0,4846	0,435	0,506	0,523	0,5719	0,5985	0,5541	0,4566	0,3737	0,4142	0,4059	25	
Madagascar	0,3901	0,393	0,3943	0,4066	0,4018	0,3925	0,4103	0,4003	0,4047	0,4097	0,4041	0,4002	26	
Seychelles	0,3931	0,4349	0,3837	0,3751	0,3846	0,3756	0,387	0,4142	0,4583	0,4338	0,4855	0,3986	27	
Ethiopie	0,3058	0,3189	0,3248	0,3477	0,347	0,3618	0,37	0,3708	0,3661	0,3734	0,39	0,3964	28	
Togo	0,3654	0,372	0,3645	0,3971	0,3748	0,3512	0,4178	0,3933	0,369	0,3867	0,4182	0,396	29	
Cameroun	0,4032	0,4499	0,4358	0,4426	0,4242	0,421	0,4155	0,4063	0,4095	0,4053	0,4106	0,3924	30	
Guinée	0,2876	0,2773	0,3009	0,3198	0,3443	0,3615	0,2849	0,357	0,3447	0,3414	0,3825	0,3655	31	

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Rang 2021	Quintile 2021
Angola	0,3462	0,3686	0,3678	0,3951	0,3938	0,4203	0,4277	0,388	0,45	0,3176	0,3571	0,3609	32	Moyen-inf
Burkina Faso	0,304	0,3154	0,3304	0,3188	0,3394	0,3068	0,3128	0,2914	0,2946	0,3076	0,3258	0,3319	33	
Rwanda	0,2793	0,2842	0,2949	0,2992	0,3024	0,2965	0,2805	0,2816	0,2901	0,3066	0,3137	0,3231	34	
Mozambique	0,2738	0,3193	0,3264	0,3452	0,3445	0,3145	0,344	0,3135	0,3252	0,308	0,3117	0,3185	35	
Niger	0,3461	0,3509	0,3679	0,3868	0,3842	0,3786	0,3517	0,3442	0,3023	0,2877	0,3164	0,3167	36	
République centrafricaine	0,2537	0,2553	0,287	0,2475	0,2454	0,3136	0,3059	0,3417	0,3086	0,3259	0,3163	0,3134	37	
Liberia	0,2907	0,2938	0,3047	0,3402	0,3543	0,3445	0,3076	0,3203	0,3094	0,3186	0,2942	0,3072	38	
São Tomé & Príncipe	0,2724	0,2717	0,2717	0,2547	0,2691	0,234	0,255	0,2301	0,2712	0,2911	0,2733	0,3062	39	
Libye	0,4732	0,3565	0,4366	0,447	0,384	0,3535	0,328	0,3414	0,3457	0,348	0,3402	0,3026	40	
Cabo Verde	0,3142	0,3214	0,325	0,355	0,3038	0,3783	0,3592	0,3078	0,315	0,3026	0,304	0,2988	41	
Mali	0,3534	0,3455	0,3267	0,336	0,3449	0,3394	0,3211	0,3511	0,3132	0,3002	0,331	0,2988	42	Inférieur
Malawi	0,3171	0,3251	0,28	0,2989	0,344	0,3313	0,3151	0,3075	0,2956	0,3027	0,3029	0,2977	43	
Comores	0,2807	0,265	0,2557	0,2614	0,2709	0,2462	0,2503	0,2757	0,2817	0,3013	0,2783	0,2908	44	
Erythrée	0,2309	0,292	0,3113	0,3113	0,3115	0,303	0,2864	0,3049	0,3076	0,3182	0,3118	0,2834	45	
Soudan	0,2827	0,2843	0,3531	0,3134	0,3101	0,3168	0,34	0,2829	0,2921	0,304	0,2859	0,2785	46	
Mauritanie	0,2106	0,2473	0,2493	0,2513	0,3007	0,27	0,2548	0,2625	0,2799	0,2484	0,2837	0,269	47	
Tchad	0,265	0,2597	0,2724	0,2448	0,2514	0,2823	0,2809	0,2482	0,2483	0,2694	0,2504	0,2608	48	
Sierra Leone	0,26	0,2619	0,2973	0,309	0,2219	0,2323	0,2433	0,2363	0,2509	0,2398	0,2377	0,2349	49	
Burundi	0,2109	0,2276	0,2313	0,2142	0,2382	0,2336	0,237	0,2351	0,2441	0,2264	0,2322	0,2144	50	
Guinée-Bissau	0,1898	0,2038	0,1934	0,1975	0,1988	0,2094	0,2127	0,2142	0,2138	0,2062	0,2065	0,2083	51	
Gambie	0,2445	0,2505	0,2711	0,2747	0,2806	0,2738	0,2138	0,2128	0,2312	0,2214	0,2157	0,1993	52	

Source : BAD, Département de la statistique.

Tableau 12. Indice des déterminants directs

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Rang 2021	Quintile 2021
Maroc	0,796137668	0,8832	0,8735	0,8847	0,8817	0,8463	0,859	0,8827	0,8857	0,877	0,8886	0,8572	1	Supérieur
Afrique du Sud	0,891036911	0,9185	0,9073	0,9089	0,9045	0,8776	0,8783	0,8985	0,8897	0,8808	0,8662	0,8438	2	
Tunisie	0,832195951	0,8611	0,8578	0,87	0,8684	0,8361	0,8348	0,8506	0,8418	0,8345	0,8318	0,8114	3	
Egypte	0,79384185	0,8191	0,8123	0,816	0,8145	0,7951	0,8195	0,8262	0,8356	0,832	0,8329	0,8013	4	
Algérie	0,778253691	0,7701	0,7637	0,7809	0,792	0,7766	0,783	0,7924	0,7953	0,791	0,8038	0,7692	5	
Mozambique	0,62768921	0,6504	0,707	0,7429	0,7601	0,7418	0,7612	0,7524	0,7734	0,7713	0,7869	0,7564	6	
Libye	0,740880609	0,7274	0,7159	0,7427	0,7796	0,7436	0,7157	0,6937	0,7141	0,7245	0,7534	0,7514	7	
Maurice	0,74271044	0,7707	0,7696	0,7819	0,7731	0,7477	0,7521	0,7674	0,7614	0,7536	0,7683	0,7404	8	
Ghana	0,678953646	0,7378	0,7528	0,7441	0,7664	0,7623	0,7641	0,7624	0,767	0,757	0,7635	0,7392	9	
Cabo Verde	0,7291	0,7616	0,7439	0,7501	0,7672	0,7313	0,7501	0,7757	0,7236	0,7135	0,7482	0,7217	10	
Sénégal	0,630020686	0,6766	0,6815	0,6879	0,6973	0,6732	0,6818	0,7075	0,7188	0,7178	0,7372	0,7195	11	Moyen-sup
Nigeria	0,720969419	0,7482	0,7458	0,7654	0,7848	0,7592	0,7506	0,7516	0,7438	0,7389	0,75	0,7193	12	
Congo	0,679426969	0,6894	0,6862	0,7427	0,7638	0,7801	0,7924	0,778	0,7622	0,7529	0,7374	0,7155	13	
Mauritanie	0,627398766	0,6918	0,708	0,719	0,7154	0,6907	0,6883	0,7129	0,7263	0,7224	0,73	0,7069	14	
Zambie	0,590496603	0,6963	0,6999	0,715	0,7341	0,7288	0,7302	0,7437	0,7296	0,7194	0,7251	0,6964	15	
Namibie	0,66622609	0,6861	0,687	0,703	0,7031	0,7095	0,7171	0,7219	0,7157	0,7153	0,7221	0,6944	16	
Ethiopie	0,672222923	0,6496	0,651	0,6843	0,6926	0,678	0,6981	0,7119	0,7127	0,7057	0,7043	0,6837	17	
Botswana	0,639533411	0,6709	0,6798	0,6783	0,6773	0,6673	0,6726	0,6904	0,703	0,7031	0,7148	0,6829	18	
Côte d'Ivoire	0,615747228	0,6172	0,6535	0,6829	0,6885	0,6725	0,6795	0,7008	0,6982	0,685	0,7032	0,6806	19	
Kenya	0,661205948	0,6991	0,6813	0,6959	0,708	0,6727	0,681	0,6947	0,6992	0,6921	0,7041	0,6804	20	
Gabon	0,611854668	0,6416	0,6498	0,6724	0,6954	0,6743	0,6809	0,6773	0,6893	0,6948	0,6998	0,6769	21	
Cameroun	0,608960948	0,6716	0,6716	0,6853	0,6943	0,6719	0,6802	0,6974	0,7027	0,6985	0,6955	0,6755	22	Moyen
Soudan	0,651800671	0,693	0,6925	0,6874	0,6747	0,6634	0,6707	0,6788	0,6937	0,6803	0,6892	0,6748	23	
Ouganda	0,607631899	0,6782	0,6768	0,6738	0,6895	0,6705	0,6765	0,6873	0,6942	0,69	0,6961	0,674	24	
Togo	0,618792309	0,6729	0,6768	0,7163	0,7146	0,6975	0,6755	0,6864	0,6781	0,6807	0,6919	0,6699	25	
Bénin	0,593272189	0,6299	0,6346	0,6598	0,6667	0,6507	0,6568	0,6742	0,6837	0,6817	0,6884	0,6686	26	
République démocratique du Congo	0,589386734	0,6493	0,6365	0,665	0,6761	0,653	0,6636	0,6659	0,6732	0,6684	0,688	0,6667	27	
Seychelles	0,672544771	0,7029	0,7001	0,7005	0,7085	0,6842	0,689	0,69	0,6846	0,6865	0,6961	0,663	28	
Tanzanie	0,63	0,6768	0,6772	0,6788	0,6842	0,6576	0,6565	0,6645	0,6668	0,6702	0,6817	0,6596	29	
Madagascar	0,597887635	0,6378	0,6426	0,6532	0,6591	0,6377	0,641	0,6546	0,6692	0,6665	0,6737	0,6463	30	
Mali	0,58924972	0,6202	0,6237	0,6298	0,6346	0,6169	0,6239	0,6438	0,6426	0,6501	0,6562	0,6415	31	

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Rang 2021	Quintile 2021
<b>Lesotho</b>	0,64	0,6304	0,6254	0,648	0,6541	0,6272	0,6276	0,6296	0,6418	0,6559	0,6662	0,6394	32	Moyen-hf
<b>Liberia</b>	0,611524583	0,6595	0,6652	0,656	0,6586	0,629	0,6362	0,6524	0,6559	0,6191	0,645	0,6335	33	
<b>Niger</b>	0,569780347	0,6238	0,6226	0,635	0,6387	0,6261	0,6258	0,6433	0,6408	0,6412	0,6548	0,6283	34	
<b>Angola</b>	0,71786737	0,7051	0,6954	0,6943	0,6849	0,6908	0,6838	0,6739	0,6595	0,6472	0,6513	0,6266	35	
<b>Tchad</b>	0,571835822	0,5912	0,6047	0,6127	0,6289	0,6092	0,6208	0,6412	0,6437	0,639	0,6525	0,6221	36	
<b>Guinée Equatoriale</b>	0,672885915	0,6485	0,6447	0,6438	0,6426	0,6151	0,6197	0,6132	0,6492	0,6313	0,6415	0,6201	37	
<b>Eswatini</b>	0,633941675	0,6381	0,6265	0,6239	0,6144	0,5856	0,5982	0,6129	0,6226	0,6235	0,6359	0,6149	38	
<b>Rwanda</b>	0,540897572	0,5502	0,563	0,5733	0,5809	0,5799	0,5972	0,6125	0,62	0,6203	0,6334	0,6149	39	
<b>Burkina Faso</b>	0,545502637	0,576	0,5906	0,6057	0,6114	0,5878	0,6066	0,6193	0,6251	0,6234	0,6278	0,6035	40	
<b>Erythrée</b>	0,598136736	0,5845	0,574	0,5891	0,5755	0,5742	0,5688	0,5953	0,5685	0,584	0,5946	0,5733	41	
<b>Guinée-Bissau</b>	0,47472301	0,5043	0,4984	0,5351	0,5464	0,5011	0,4999	0,5419	0,5515	0,5601	0,5765	0,5544	42	Inférieur
<b>Guinée</b>	0,486931796	0,5394	0,548	0,5523	0,5739	0,5663	0,5803	0,58	0,5826	0,5668	0,5712	0,5528	43	
<b>São Tomé &amp; Príncipe</b>	0,6350255	0,6116	0,59	0,5962	0,5858	0,5694	0,5598	0,5965	0,5621	0,5573	0,5626	0,5514	44	
<b>Malawi</b>	0,565496245	0,6134	0,5946	0,579	0,5889	0,5648	0,5797	0,5718	0,5739	0,5576	0,5723	0,5496	45	
<b>Zimbabwe</b>	0,585285519	0,6401	0,6177	0,6196	0,6283	0,6142	0,6068	0,5979	0,5751	0,5536	0,5599	0,5462	46	
<b>Sierra Leone</b>	0,495974991	0,5681	0,5489	0,5121	0,5223	0,5039	0,5227	0,5439	0,5458	0,5456	0,5508	0,5342	47	
<b>Comores</b>	0,488450782	0,5287	0,5287	0,5318	0,537	0,5225	0,5283	0,5421	0,5436	0,5385	0,5446	0,5298	48	
<b>Burundi</b>	0,445044636	0,4515	0,4544	0,5103	0,5241	0,5145	0,519	0,5199	0,5184	0,5108	0,5243	0,5078	49	
<b>République centrafricaine</b>	0,529503844	0,5335	0,5293	0,5285	0,5502	0,5174	0,5331	0,5342	0,5361	0,53	0,5235	0,5045	50	
<b>Djibouti</b>	0,488618131	0,4832	0,4905	0,4974	0,4511	0,3945	0,4652	0,4774	0,463	0,5055	0,5128	0,4925	51	
<b>Gambie</b>	0,484684081	0,4977	0,5018	0,503	0,4953	0,4702	0,4645	0,4703	0,4822	0,4796	0,4901	0,4809	52	

Source : BAD, Département de la statistique.

Tableau 13. Indice des déterminants indirects

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Rang 2021	Quintile 2021
<b>Afrique du Sud</b>	0,90676335	0,8753	0,87	0,8694	0,8679	0,9018	0,8742	0,8704	0,8895	0,8886	0,8854	0,8836	1	Supérieur
<b>Maroc</b>	0,80882657	0,8131	0,8152	0,8204	0,8317	0,844	0,86	0,8717	0,8736	0,8684	0,8683	0,8626	2	
<b>Egypte</b>	0,8490824	0,7547	0,7624	0,7943	0,7694	0,7846	0,7932	0,7711	0,7712	0,7731	0,8207	0,8438	3	
<b>Tunisie</b>	0,73336208	0,7412	0,7163	0,7193	0,7618	0,7619	0,7821	0,7588	0,7237	0,7572	0,7643	0,7588	4	
<b>Maurice</b>	0,74976168	0,694	0,7196	0,6977	0,7481	0,7841	0,7972	0,7658	0,764	0,7865	0,7806	0,7456	5	
<b>Algérie</b>	0,76585266	0,7741	0,7175	0,788	0,8194	0,8027	0,7777	0,7815	0,8106	0,8353	0,8303	0,7282	6	
<b>Kenya</b>	0,63677679	0,5933	0,6375	0,6726	0,6789	0,6912	0,7046	0,6757	0,7439	0,7208	0,7292	0,7213	7	
<b>Sénégal</b>	0,62797589	0,6097	0,6339	0,6437	0,6141	0,6707	0,6875	0,6886	0,6891	0,6893	0,6983	0,6998	8	
<b>Botswana</b>	0,65168231	0,6337	0,6393	0,6745	0,7094	0,7093	0,7462	0,7213	0,7261	0,7543	0,7519	0,6954	9	
<b>Nigeria</b>	0,67102281	0,6766	0,6784	0,6564	0,6678	0,6733	0,6961	0,704	0,7089	0,6959	0,6972	0,6932	10	
<b>Côte d'Ivoire</b>	0,59309579	0,5741	0,6205	0,6399	0,6644	0,6667	0,6808	0,689	0,6971	0,7117	0,7201	0,6911	11	Moyen-sup
<b>Ghana</b>	0,60496552	0,6248	0,6276	0,6462	0,6498	0,661	0,6828	0,6873	0,6783	0,6773	0,6807	0,6768	12	
<b>Gabon</b>	0,64613996	0,6623	0,6633	0,6638	0,6477	0,6261	0,6779	0,6725	0,6481	0,6671	0,6641	0,6675	13	
<b>Namibie</b>	0,65665731	0,6379	0,6379	0,6336	0,6378	0,6733	0,6545	0,6608	0,6868	0,6772	0,6994	0,6669	14	
<b>Cabo Verde</b>	0,63598693	0,6183	0,6338	0,6088	0,6102	0,6596	0,6208	0,6735	0,6708	0,6671	0,666	0,6646	15	
<b>Ouganda</b>	0,58	0,5533	0,5589	0,6057	0,611	0,5924	0,6087	0,6185	0,6616	0,664	0,6673	0,6561	16	
<b>Tanzanie</b>	0,53768604	0,5419	0,5492	0,5513	0,5804	0,5862	0,6011	0,6197	0,6398	0,6467	0,6534	0,6545	17	
<b>Rwanda</b>	0,5843058	0,5534	0,5612	0,586	0,6107	0,6301	0,5948	0,6182	0,6459	0,6565	0,5847	0,6531	18	
<b>Cameroun</b>	0,62014144	0,6204	0,6232	0,6233	0,6325	0,6389	0,6443	0,652	0,6516	0,6484	0,6516	0,6518	19	
<b>Bénin</b>	0,54270349	0,5765	0,5424	0,5884	0,5526	0,6018	0,5704	0,6313	0,6354	0,5898	0,6166	0,6385	20	
<b>Burkina Faso</b>	0,53458042	0,5829	0,5661	0,5965	0,5563	0,6064	0,6322	0,6357	0,637	0,5874	0,6377	0,6169	21	
<b>Djibouti</b>	0,54173322	0,5226	0,543	0,5684	0,5733	0,5404	0,581	0,6104	0,6112	0,5917	0,6162	0,6136	22	Moyen
<b>Libye</b>	0,71527003	0,6057	0,6711	0,6899	0,6566	0,5731	0,597	0,6237	0,649	0,7051	0,6959	0,6109	23	
<b>Eswatini</b>	0,57962041	0,5648	0,5413	0,5696	0,5733	0,6008	0,5532	0,5874	0,6075	0,6279	0,6033	0,6012	24	
<b>Ethiopie</b>	0,48535464	0,493	0,5122	0,5224	0,5387	0,5625	0,5745	0,5744	0,5749	0,584	0,5891	0,5884	25	
<b>Mali</b>	0,54834106	0,5412	0,5201	0,522	0,5811	0,5951	0,5628	0,6086	0,6187	0,5675	0,6149	0,5881	26	
<b>Togo</b>	0,51803395	0,5019	0,5294	0,5341	0,5426	0,5499	0,5759	0,5632	0,6042	0,6121	0,6188	0,5865	27	
<b>Zambie</b>	0,57	0,5717	0,6016	0,6073	0,585	0,5794	0,5877	0,6325	0,5971	0,5872	0,5818	0,586	28	
<b>Angola</b>	0,57150293	0,5787	0,5868	0,5896	0,5847	0,5771	0,5841	0,5936	0,5883	0,5879	0,5796	0,5833	29	
<b>Zimbabwe</b>	0,56532102	0,5676	0,5886	0,6229	0,5796	0,589	0,6029	0,652	0,5849	0,5831	0,5885	0,5825	30	
<b>Guinée Equatoriale</b>	0,5558132	0,5769	0,5772	0,5794	0,5746	0,5867	0,5814	0,5755	0,5762	0,5714	0,5488	0,5707	31	

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Rang 2021	Quintile 2021
Mauritanie	0,49202592	0,4999	0,5169	0,5168	0,5231	0,5529	0,5665	0,5715	0,5497	0,5731	0,5804	0,5583	32	Moyen-inf
Niger	0,4578729	0,5067	0,5101	0,513	0,4846	0,5302	0,5413	0,58	0,5759	0,5318	0,5618	0,5567	33	
Mozambique	0,49510263	0,5095	0,5811	0,5535	0,5959	0,5984	0,5148	0,5177	0,5607	0,5827	0,5667	0,5479	34	
Malawi	0,528176	0,5292	0,5164	0,511	0,5099	0,522	0,5236	0,5417	0,545	0,5427	0,5463	0,5452	35	
Congo	0,55429518	0,554	0,5208	0,5393	0,5601	0,5317	0,5268	0,5472	0,5513	0,5448	0,5414	0,5443	36	
Lesotho	0,53989089	0,5195	0,5219	0,5525	0,5421	0,5647	0,5233	0,5523	0,5714	0,5503	0,5712	0,5431	37	
Seychelles	0,53958749	0,5835	0,5158	0,5482	0,607	0,6127	0,5679	0,5902	0,61	0,6045	0,6025	0,5368	38	
Guinée	0,45660343	0,4536	0,4705	0,4734	0,4831	0,4928	0,5027	0,5106	0,5227	0,5347	0,5397	0,5349	39	
Madagascar	0,4656809	0,4778	0,506	0,5012	0,5149	0,4991	0,5319	0,5049	0,5089	0,5308	0,554	0,5308	40	
Soudan	0,54861653	0,5502	0,5325	0,5248	0,5474	0,5489	0,5502	0,5472	0,4667	0,5278	0,5323	0,5282	41	
Comores	0,50836598	0,5286	0,4882	0,5313	0,5297	0,5256	0,5522	0,5312	0,5311	0,5038	0,5202	0,5147	42	Intérieur
Gambie	0,51710488	0,5298	0,5301	0,501	0,5011	0,5075	0,4896	0,5149	0,5406	0,5117	0,5409	0,5132	43	
São Tomé & Príncipe	0,46230534	0,4607	0,4598	0,4643	0,5007	0,5027	0,5134	0,5155	0,493	0,4908	0,4969	0,4974	44	
Sierra Leone	0,46247959	0,4853	0,4907	0,496	0,5143	0,4963	0,4874	0,492	0,4909	0,4915	0,4944	0,493	45	
République démocratique du Congo	0,43255053	0,4491	0,515	0,5206	0,5291	0,5447	0,5304	0,4874	0,4854	0,5222	0,4823	0,4817	46	
Tchad	0,44473241	0,4966	0,4484	0,5	0,5098	0,4951	0,4811	0,4789	0,4948	0,4827	0,5015	0,4803	47	
Guinée-Bissau	0,46486757	0,4371	0,4695	0,4621	0,4331	0,4734	0,4766	0,4479	0,478	0,4783	0,4818	0,464	48	
République centrafricaine	0,48304829	0,4849	0,4524	0,428	0,4105	0,4687	0,4586	0,461	0,4807	0,4808	0,4851	0,4616	49	
Liberia	0,44217206	0,4476	0,4754	0,4561	0,4621	0,467	0,4735	0,4651	0,4639	0,4573	0,4582	0,4567	50	
Burundi	0,40618596	0,383	0,3966	0,4108	0,4647	0,4581	0,4719	0,4348	0,4493	0,4543	0,4324	0,4309	51	
Erythrée	0,37234346	0,4048	0,4238	0,3987	0,3959	0,3967	0,4153	0,4126	0,4139	0,4103	0,4285	0,4277	52	

Source : BAD, Département de la statistique.

Tableau 14. Indice sous-régional, 2010–2021

Pays	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>IIA</b>												
<b>Afrique centrale</b>	0,4783	0,4949	0,4928	0,5009	0,5039	0,5077	0,5141	0,5136	0,5159	0,5072	0,5027	0,502
<b>Afrique de l'Est</b>	0,4361	0,4523	0,4578	0,4645	0,4705	0,4622	0,4739	0,4776	0,4824	0,4838	0,4895	0,476
<b>Afrique du Nord</b>	0,6457	0,6464	0,6566	0,6689	0,6751	0,6587	0,6577	0,6586	0,6684	0,6695	0,678	0,6594
<b>Afrique australe</b>	0,5577	0,5692	0,5742	0,5797	0,5823	0,5764	0,5766	0,5761	0,5835	0,5736	0,5726	0,5649
<b>Afrique de l'Ouest</b>	0,4548	0,4714	0,4771	0,4945	0,4933	0,4883	0,4807	0,4896	0,4882	0,4851	0,4976	0,4887
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>0,5026</b>	<b>0,516</b>	<b>0,5208</b>	<b>0,5311</b>	<b>0,5338</b>	<b>0,5279</b>	<b>0,5289</b>	<b>0,5321</b>	<b>0,536</b>	<b>0,5316</b>	<b>0,5364</b>	<b>0,527</b>
<b>Performance</b>												
<b>Afrique centrale</b>	0,3734	0,3907	0,3903	0,393	0,3895	0,4081	0,4151	0,4107	0,4143	0,3996	0,3899	0,4032
<b>Afrique de l'Est</b>	0,3102	0,331	0,3424	0,3404	0,3463	0,3421	0,3543	0,3541	0,3613	0,3628	0,3689	0,3567
<b>Afrique du Nord</b>	0,5413	0,5319	0,5542	0,5625	0,5688	0,5565	0,55	0,5451	0,5604	0,557	0,5648	0,5545
<b>Afrique du Sud</b>	0,4777	0,4827	0,489	0,493	0,4938	0,489	0,4889	0,481	0,4944	0,4758	0,4679	0,4744
<b>Afrique de l'Ouest</b>	0,3369	0,342	0,348	0,3756	0,3676	0,3644	0,3454	0,3481	0,3432	0,3451	0,3567	0,3558
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>0,3962</b>	<b>0,4045</b>	<b>0,4125</b>	<b>0,4224</b>	<b>0,4216</b>	<b>0,4202</b>	<b>0,4173</b>	<b>0,4148</b>	<b>0,4205</b>	<b>0,414</b>	<b>0,416</b>	<b>0,4158</b>
<b>Direct déterminant</b>												
<b>Afrique centrale</b>	0,6124	0,6296	0,6266	0,6433	0,6546	0,6363	0,6438	0,6505	0,6523	0,6465	0,6501	0,6291
<b>Afrique de l'Est</b>	0,5827	0,6021	0,6012	0,6144	0,6142	0,5954	0,6094	0,621	0,6198	0,6214	0,63	0,6094
<b>Afrique du Nord</b>	0,7615	0,7921	0,7885	0,8022	0,8086	0,7814	0,7834	0,7931	0,7998	0,7969	0,8067	0,7829
<b>Afrique du Sud</b>	0,656	0,6873	0,6869	0,6944	0,6974	0,6808	0,685	0,6907	0,6909	0,686	0,6942	0,669
<b>Afrique de l'Ouest</b>	0,5897	0,6289	0,6325	0,6424	0,6511	0,6299	0,6345	0,6502	0,6493	0,644	0,657	0,6365
<b>Moyenne de l'Afrique</b>	<b>0,6282</b>	<b>0,6573</b>	<b>0,6572</b>	<b>0,6686</b>	<b>0,6743</b>	<b>0,6545</b>	<b>0,6609</b>	<b>0,6712</b>	<b>0,6719</b>	<b>0,6682</b>	<b>0,6773</b>	<b>0,6552</b>
<b>Déterminants indirects</b>												
<b>Afrique centrale</b>	0,5249	0,5381	0,5325	0,5398	0,5456	0,5493	0,5517	0,5488	0,5476	0,551	0,5465	0,5444
<b>Afrique de l'Est</b>	0,5206	0,5166	0,517	0,5369	0,5557	0,5559	0,5621	0,5613	0,5709	0,5718	0,5702	0,5671
<b>Afrique du Nord</b>	0,7274	0,6981	0,6999	0,7215	0,727	0,7199	0,7294	0,7297	0,7296	0,752	0,76	0,7271
<b>Afrique du Sud</b>	0,6011	0,5924	0,6046	0,6103	0,6176	0,6296	0,6227	0,6323	0,6361	0,642	0,6432	0,6282
<b>Afrique de l'Ouest</b>	0,5385	0,5444	0,5532	0,5558	0,5545	0,5768	0,5787	0,5928	0,6008	0,5869	<b>0,6018</b>	<b>0,5916</b>

Source : BAD, Département de la statistique.

**Tableau 15. Variation du classement des pays les plus performants au titre des sous-indices de l'IIA, 2019–2021**

Pays	Performance					Déterminants directs					Déterminants indirects				
	2010	2019	2020	2021	2010–2021 variation	2010	2019	2020	2021	2010–2021 variation	2010	2019	2020	2021	2010–2021 variation
<b>Djibouti</b>	49	17	16	16	33	47	51	51	51	-4	29	24	23	22	7
<b>Bénin</b>	32	30	30	18	14	35	25	27	26	9	29	25	22	20	9
<b>Mozambique</b>	42	37	40	35	7	25	6	6	6	19	38	31	34	34	4
<b>Sénégal</b>	10	14	9	10	=	23	14	13	11	12	14	12	11	8	6
<b>Ethiopie</b>	35	29	29	28	7	15	17	18	17	-2	40	29	27	25	15
<b>Guinée</b>	38	32	31	31	7	49	42	44	43	6	47	38	41	39	8
<b>Rwanda</b>	41	39	38	34	7	44	39	39	39	5	18	18	29	18	=

Source : BAD, Département de la statistique.

**Tableau 16. Variation du classement des principaux perdants au titre des sous-indices de l'IIA, 2019–2021**

Pays	Performance					Déterminants directs					Déterminants indirects				
	2010	2019	2020	2021	2010–2021 variation	2010	2019	2020	2021	2010–2021 variation	2010	2019	2020	2021	2010–2021 variation
<b>Malawi</b>	33	41	42	43	-10	42	44	43	45	-3	34	37	38	35	-1
<b>Seychelles</b>	22	20	14	27	-5	14	23	23	28	-14	31	23	26	38	-7
<b>Soudan</b>	39	40	44	46	-7	18	27	26	23	-5	26	41	42	41	-15
<b>Cabo Verde</b>	34	42	41	41	-6	6	13	10	10	-4	13	15	16	15	-2
<b>Congo</b>	15	28	24	25	-10	11	9	12	13	-2	25	36	39	36	-11
<b>Mali</b>	28	44	34	42	-14	38	32	32	31	7	27	34	24	26	1
<b>Angola</b>	30	36	32	32	-2	10	33	35	35	-25	21	26	32	29	-8

Source : BAD, Département de la statistique.

## Méthodologie de la compilation

La compilation de l'IIA suit les étapes décrites ci-dessous.

**Étape 1 : Comblement des lacunes sous forme de valeurs manquantes.** Il existait quelques lacunes dans les séries de données, en particulier pour les années les plus récentes. Les valeurs manquantes ont été soit estimées soit imputées, car elles peuvent affecter de manière significative la valeur des différents sous-indices (Saisana et Saltelli, 2010) et la valeur finale de l'Indice global. La principale méthode utilisée est celle de l'année la plus proche (Chen et Shao 2000, Engels et Diehr 2003, Zhang 2008).

**Étape 2 : Identification et élimination des valeurs aberrantes.** Pour éviter toute subjectivité dans la note du pays et la comparaison, les données brutes ont été analysées afin d'identifier et de traiter les valeurs qui s'éloignent du reste de la répartition. Cependant, il a été décidé de tenir compte de la grande disparité entre les économies africaines. Cette réalité montre que, bien que certaines valeurs soient très éloignées de la masse, elles ne peuvent pas être strictement qualifiées de valeurs aberrantes. Pour cette raison, au lieu d'appliquer une seule méthode pour identifier les valeurs aberrantes, deux méthodes ont été combinées.

- › **Méthode 1 :** La formule de Tukey a été adoptée. Toutefois, au lieu de l'écart interquartile (Q3-Q1), on a utilisé la différence entre le 90e percentile et le 10e percentile, qui est multipliée par 130 % au lieu de 150 %. Ce choix est motivé par la disparité entre les pays africains. La formule devient alors :

$$\text{Limite supérieure}_1 = Q_{90} + 1.3 * (Q_{90} - Q_{10})$$

$$\text{Limite inférieure}_1 = Q_{10} - 1.3 * (Q_{90} - Q_{10})$$

- › **Méthode 2 :** Cette méthode utilise les moments ajustés. Les observations qui se trouvaient dans les 2,5 % de la limite inférieure et les 2,5 % de la limite supérieure ont été supprimées, tout en conservant la partie centrale à 95 % de la répartition comme échantillon ajusté. Les limites supérieure et inférieure sont alors obtenues comme suit :

$$\text{Limite supérieure}_2 = \text{moyenne ajustée} + 3 * \text{écarts types ajustés}$$

$$\text{Limite inférieure}_2 = \text{moyenne ajustée} - 3 * \text{écarts types ajustés}$$

En combinant les deux méthodes, toute valeur supérieure (respectivement inférieure) au maximum entre les *limites supérieures* 1 et 2 (resp. le minimum entre les *limites inférieures* 1 et 2) est considérée comme une valeur aberrante et remplacée par le maximum (resp. le minimum).

Dans le calcul de l'IIA, quatre variables ont été considérées comme des valeurs aberrantes, à savoir la valeur ajoutée manufacturière par habitant, les exportations de produits manufacturés par habitant, l'encours total de la dette en pourcentage du PIB et le crédit intérieur au secteur privé en pourcentage du PIB.

**Étape 3 :** Analyse multivariée. Cette étape a été appliquée pour déterminer et comprendre comment les indicateurs sont associés. Quelles sont les principales composantes qui ressortent de l'ensemble de données ?

**Étape 4 :** Procédure de normalisation. Les unités de mesure peuvent biaiser le calcul relatif aux sous-composantes. Les observations pour chaque indicateur sont normalisées pour prendre des valeurs comprises entre 0 et 1 au cours de la période indiquée. Dans la littérature, plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour la normalisation des indicateurs. Après analyse des données, il a été décidé d'utiliser la distance par rapport à un pays de référence pour la normalisation des indicateurs, car elle est utilisée dans de nombreuses études sur les indices composites et présente l'avantage d'être simple et conviviale et de correspondre à l'utilisation de la méthode de la moyenne géométrique retenue pour l'agrégation au niveau de la dimension.

La méthode de la distance par rapport à un pays de référence prend les ratios de la variable  $x_c^t$  pour un pays générique  $c$  et au temps  $t$  par rapport à la valeur  $x_{c=\bar{c}}^t$  pour le pays de référence au temps  $t$ . Pour chaque indicateur, le pays de référence a été défini comme le meilleur pays. Cela signifie que pour l'indicateur ayant une tendance positive à l'industrialisation, le meilleur pays est le maximum :

$$x_{c=\bar{c}}^t = \frac{x_c^t}{x_{c=\bar{c}}^t} ; \text{ où } x_{c=\bar{c}}^t = \max(x^t).$$

En ce qui concerne les indicateurs dont la tendance est opposée à l'industrialisation, notamment la dette totale, la formule ci-dessous a été utilisée, puisque le meilleur pays est le minimum.

$$x_{c=\bar{c}}^t = 1 - \frac{x_c^t}{x_{c=\bar{c}}^t} ; \text{ où } x_{c=\bar{c}}^t = \max(x^t).$$

Dans ce cas, le pire pays (le plus endetté), qui devrait recevoir 0 après application de la formule de normalisation, recevra plutôt la valeur la plus faible parmi les pays, qui est différente de 0. Cela signifie la note du deuxième pire pays de l'année. Ce traitement évite au pays concerné d'avoir 0 pour la note de la dimension, car la moyenne géométrique sera utilisée pour l'agrégation.

L'indicateur d'inflation a également suivi une méthode de normalisation différente, les meilleures valeurs d'inflation étant celles comprises entre  $[0 ; 3]$ , alors que certains pays enregistrent une inflation inférieure à 0 ou supérieure à 3.

$$x_{c=\bar{c}}^t = \begin{cases} 0.25 & \text{if } x_c^t < 0 \\ 1 & \text{if } 0 \leq x_c^t < 3 \\ 0.5 & \text{if } 3 \leq x_c^t < 5 \\ 0.25 & \text{if } 5 \leq x_c^t < 7 \\ 0.1 & \text{if } 7 \leq x_c^t \end{cases}$$

**Step 5: Calcul d'un indice composite pour chaque dimension.** L'Indice composite est calculé comme moyenne géométrique pondérée des indicateurs pour chaque dimension. Sur la base du test de corrélation, une pondération égale de 1/19 a été fixée entre les indicateurs. Ensuite, pour chaque dimension, nous avons pour le pays  $c$  et l'année  $t$  :

$$D_c^t = \left( \prod_{i=1}^n X_{ci}^t \right)^{1/19}$$

où  $X_{ci}^t$  est la valeur normalisée de l'indicateur  $i$ , et  $n$  est le nombre d'indicateurs par dimension : 6 dans la première dimension, 5 dans la deuxième et 8 dans la troisième..

**Step 6: Calcul de l'IIA.** La note de l'IIA est obtenue en utilisant les notes des sous-indices des trois dimensions calculés à l'étape précédente sur la base d'une moyenne arithmétique pondérée. Les pondérations 3, 2 et 1 sont utilisées pour les dimensions « performance », « déterminants directs » et « déterminants indirects », respectivement. Pour un pays  $c$  et une année  $t$ , la note de l'IIA est calculée comme suit :

$$All_c^t = \frac{1}{6} (3 * Note_{Performance} + 2 * Note_{Déterminants\ directs} + Note_{Déterminants\ indirects} )$$

Après le calcul de l'IIA, les indices par sous-région (Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et Afrique centrale) sont calculés comme une simple moyenne arithmétique des notes des pays.

## Exemple de calcul de l'IIA

À titre d'illustration, prenons l'emploi dans le secteur manufacturier (en pourcentage de l'emploi total) de la Côte d'Ivoire, qui s'élevait à 5,67 % en 2019. Le pays de référence enregistre cette année-là 18,52 %. La note normalisée de l'emploi dans le secteur manufacturier de la Côte d'Ivoire est alors obtenue comme suit :

$$\frac{5,67}{18,43} = 0,3077$$

Le même processus est appliqué à tous les indicateurs ayant un impact positif sur l'IIA. La note normalisée de l'inflation est égale à 1, car l'inflation se situe entre 0 et 3, et enfin, la note normalisée de la dette totale, en pourcentage du PIB, est obtenue comme suit :

$$1 - \frac{35,12}{172,83} = 0,7968$$

Pour la dette totale en pourcentage du PIB, l'orientation de l'impact est négative et cette formule de transformation inversée permet de veiller à ce que les notes restent entre 0 et 1, et correspondent toujours respectivement à la pire performance et à la meilleure performance.

Pour calculer les indices de la dimension, la moyenne géométrique à pondération égale des notes normalisées est appliquée. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, en 2019, les notes de ses indicateurs au titre des déterminants directs étaient de 0,3338 pour la formation brute de capital du secteur privé ; 0,0714 pour le stock d'IDE entrant comme part du volume total de l'IDE en Afrique ; 0,1621 pour le crédit intérieur au secteur privé (% du PIB) ; 0,3077 pour l'emploi dans le secteur manufacturier ; et 0,6442 pour l'espérance de vie scolaire (primaire à tertiaire, les deux sexes). Ensuite, l'Indice des déterminants directs est obtenu comme suit :

$$(0,3338 * 0,0714 * 0,1621 * 0,3077 * 0,6442)^{1/5} = 0,6855$$

Les autres indices de dimension suivent le même processus, qui donne 0,4724 pour la dimension « performance » et 0,7437 pour la dimension « déterminants indirects ».

La note de l'indice d'industrialisation de la Côte d'Ivoire en 2019 est calculée comme suit :

$$\frac{1}{6} 3 * 0,4724 + 2 * 0,6855 + 0,7437 = 0,5887$$

## Description des indicateurs et des sources de données

Tableau 17. Indicateurs et sources de données

Dimension	Indicateur	Description	Source
Variables de la performance	1. Valeur ajoutée manufacturière par habitant*	La somme de la valeur ajoutée de toutes les activités manufacturières divisée par la population totale	BAD, ECST
	2. Exportations de produits manufacturés par habitant**	La valeur totale des produits manufacturés exportés divisée par la population totale	CNUCED
	3. Valeur ajoutée manufacturière (% du PIB)	La somme de la valeur ajoutée de toutes les activités manufacturières divisée par le PIB	BAD, ECST

Dimension	Indicateur	Description	Source
	4. Exportations de produits manufacturés comme part des exportations totales de biens	La valeur totale des produits manufacturés exportés divisée par le volume total des exportations de biens	CNUCED
	5. Valeur ajoutée manufacturière en pourcentage de la valeur ajoutée manufacturière totale de l'Afrique	La somme de la valeur ajoutée de toutes les activités manufacturières divisée par le total agrégé pour l'Afrique	BAD, ECST
	6. Exportations de produits manufacturés en pourcentage de la valeur totale des exportations de produits manufacturés de l'Afrique	La valeur totale des produits manufacturés exportés divisée par le total agrégé pour l'Afrique	CNUCED
<b>Déterminants directs</b>	7. Formation brute de capital du secteur privé (% du PIB)	La somme des dépenses liées aux ajouts aux immobilisations et des variations nettes du niveau des stocks du secteur privé	BAD, ECST
	8. Stock d'IDE entrants comme part du stock total de l'Afrique	Le stock d'IDE entrants est la valeur des prises de participation et des prêts nets des investisseurs étrangers en faveur des entreprises résidant dans l'économie déclarante.	CNUCED
	9. Crédit intérieur au secteur privé (% du PIB)	Toutes les ressources financières, notamment les prêts, les achats de titres autres que de capital et les crédits commerciaux accordés au secteur privé	FEM/BM
	10. Part de l'emploi dans l'industrie manufacturière	Le nombre total d'emplois dans le secteur manufacturier divisé par le nombre total d'emplois dans tous les secteurs	BIT
	11. Espérance de vie scolaire (du primaire au supérieur, les deux sexes), en année	Nombre d'années qu'une personne peut espérer passer du niveau primaire au niveau supérieur	UNESCO
<b>Déterminants indirects</b>	12. Taille du marché-PIB	Mesurée par le produit intérieur brut	BAD, ECST
	13. Facilité de faire des affaires, note globale	Évalue les règles commerciales	Banque mondiale
	14. Indice de perception de la corruption	Indique le degré de corruption, la fréquence des actes de corruption, le montant des pots-de-vin versés ou le gain.	Transparency International
	15. Sécurité et état de droit	Mesure l'application de la loi, la sécurité, la transparence et la responsabilité	Mo-Ibrahim
	16. Dette totale en pourcentage du PIB	Encours total de la dette extérieure en pourcentage du PIB	BAD, ECST
	17. Inflation, prix à la consommation (% annuel)	Évolution annuelle en pourcentage du coût d'acquisition d'un panier de biens et de services par le consommateur moyen, mesurée par l'Indice des prix à la consommation (IPC)	BAD, ECST
	18. Infrastructure numérique et informatique	Indique la mesure dans laquelle l'infrastructure informatique est suffisante pour satisfaire les besoins des entreprises ; les abonnements à un service de téléphonie mobile ; les ménages possédant un ordinateur ; et les abonnements Internet. Comprend quatre sous-indicateurs	Mo-Ibrahim
	19. Africa Infrastructure Development Index (AIDI)	Evalue the status and progress of infrastructure development in African countries covering the following areas: roads, water and sanitation, electricity, transport, and IT	AfDB, ECST

\*Par « produits manufacturés », l'on entend les produits appartenant à la Classification internationale type, par industrie (CITI) 5 à 8 moins 667 et 68 (révision 4). Cela signifie que les produits manufacturés sont (5) les produits chimiques et produits connexes, non précisés ailleurs, (6) les produits manufacturés classés essentiellement par matière, (7) les machines et équipements de transport et (8) les articles manufacturés divers, et ne comprennent pas (667) les perles, les pierres précieuses et semi-précieuses et (68) les métaux non ferreux.

Par « industrie manufacturière », l'on entend les industries relevant des divisions 15 à 37 de la Classification internationale type, par industrie (CITI).

La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après avoir additionné toutes les productions et soustrait les moyens de production intermédiaires.

\*\* Les exportations de biens représentent la valeur des marchandises fournies au reste du monde.

Source : BAD, Département de la statistique

## Amélioration de la performance industrielle

la performance demeure essentielle pour le développement du secteur industriel, dans la mesure où elle offre des opportunités économiques non seulement pour les personnes, mais également pour d'autres secteurs de l'économie.

La valeur ajoutée manufacturière (par habitant, comme part du PIB ou de l'Afrique) est une mesure essentielle de la performance du secteur. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de transformation des matières

premières du pays, que ce soit pour le marché intérieur ou pour les exportations. L'exportation de produits manufacturés est également un indicateur important du secteur manufacturier (par habitant, comme part du volume total des exportations du pays ou de celui de l'Afrique) qui détermine la compétitivité de l'économie en matière d'exportation de produits manufacturés.

Les indicateurs (valeur ajoutée manufacturière et exportations de produits manufacturés) sont calculés par habitant pour tenir compte de la taille du pays. Les indicateurs calculés comme part du PIB ou des exportations totales rendent compte de l'importance des activités manufacturières dans l'économie. Enfin, les indicateurs calculés comme part du total pour l'Afrique permettent de mesurer la contribution de chaque pays africain au commerce mondial par rapport aux autres pays de la région. Pour chacun des six indicateurs, une augmentation indique des progrès relatifs, tandis qu'une baisse indique une performance moindre.

### **Amélioration des principaux déterminants directs du développement industriel**

Afin d'améliorer la capacité à produire et exporter des produits manufacturés, il est essentiel de promouvoir des facteurs directs clés. L'industrialisation est réussie lorsqu'elle est soutenue par des capitaux suffisants, des investissements du secteur privé et une main-d'œuvre bien formée.

L'indicateur de la formation brute de capital du secteur privé indique les dépenses liées aux ajouts aux immobilisations plus les variations nettes du niveau des stocks du secteur privé. Le crédit intérieur au secteur privé permet de mesurer le niveau des ressources allouées au secteur privé. Le stock d'IDE entrants comme part du stock total de l'Afrique décrit la capacité d'un pays à attirer l'investissement direct étranger. Bien qu'il soit plus approprié de ne prendre en compte que les acteurs du secteur manufacturier, cet indicateur se réfère au secteur privé dans son ensemble, compte tenu des contraintes de données.

Au nombre des autres déterminants clés figurent l'emploi dans le secteur manufacturier et l'espérance de vie scolaire, qui sont utilisés pour mesurer respectivement la main-d'œuvre engagée dans le secteur et la durée de la scolarité, en partant du principe qu'une vie scolaire plus longue se traduit par une main-d'œuvre plus qualifiée, capable de produire des biens manufacturés à plus forte valeur ajoutée. Toute augmentation de la valeur de ces indicateurs, ainsi que des précédents, indique des progrès relatifs, tandis qu'une baisse indique une détérioration.

### **État de préparation au développement industriel**

Le climat général des affaires et la stabilité macroéconomique constituent des facteurs essentiels pour l'investissement et le développement industriel. L'état de préparation au développement industriel est indiqué par des indicateurs de la politique macroéconomique, de l'application de la loi, de la sécurité et du développement des infrastructures.

Le PIB est utilisé comme indicateur de la taille du marché, qui a été préféré, à la population totale. L'indicateur de la sécurité et de l'état de droit permet de mesurer l'application de la loi, la sécurité, la transparence et la responsabilité. L'Indice de perception de la corruption est utilisé pour indiquer le degré de corruption, déterminée notamment par la fréquence des actes de corruption, le montant des pots-de-vin versés ou les gains (financiers ou autres). L'Indice de la facilité de faire des affaires évalue la réglementation des affaires.

Parmi les autres déterminants indirects du développement industriel figurent l'inflation et la dette publique. Une dette publique élevée a un effet dissuasif sur l'investissement et le développement industriel. L'inflation est également pertinente, car la stabilité des prix demeure un indicateur essentiel pour attirer les investissements et développer les activités manufacturières.

Enfin, la création d'infrastructures appropriées est importante pour faciliter le développement industriel. Les infrastructures numériques et informatiques et l'Indice de développement des infrastructures en Afrique permettent d'évaluer l'adéquation des infrastructures des pays aux besoins des entreprises. Cela comprend les routes, l'eau et l'assainissement, l'accès à l'électricité, les transports, l'accès aux technologies modernes, les abonnements à la téléphonie mobile et l'accès à l'Internet.

## Incertitude relative liée à l'IIA

Le calcul de l'incertitude suit la formule suivante :

$$\frac{\Delta X}{\bar{X}} = t \cdot \frac{s}{\sqrt{n}} / \bar{X}$$

étant l'indice composite de l'IIA,  $t$  la statistique de Student à  $n-1$  degrés de liberté,  $s$  l'écart-type de l'IIA obtenu avec les hypothèses, et  $n$  le nombre d'hypothèses<sup>1</sup>. L'incertitude absolue  $\Delta X$  permet de mesurer l'erreur maximale qui pourrait être commise dans l'évaluation de l'Indice.

L'incertitude relative  $\frac{\Delta X}{\bar{X}}$  permet de mesurer l'ampleur de l'erreur maximale qui pourrait être faite par rapport à la valeur imputée de l'Indice à un certain degré de confiance (95 % dans notre calcul).

**Tableau 18. Valeurs de l'IIA à la suite d'un seul changement dans les hypothèses et à l'incertitude générée**

Pays	IIA – Par défaut	Hypo. 1	Hypo. 2	Hypo. 3.1	Hypo. 3.2	Hypo. 4	Incertitude
Algérie	0,6410	0,620	0,623	0,340	0,312	0,701	9,249
Angola	0,5271	0,510	0,468	0,194	0,165	0,559	11,603
Bénin	0,5284	0,517	0,514	0,286	0,167	0,568	7,444
Botswana	0,5742	0,563	0,559	0,313	0,229	0,632	9,335
Burkina Faso	0,4824	0,471	0,456	0,254	0,128	0,536	11,378
Burundi	0,3700	0,364	0,309	0,177	0,059	0,414	18,691
Cap-Vert	0,5037	0,508	0,488	0,335	0,145	0,562	9,903
Cameroun	0,5544	0,544	0,533	0,286	0,198	0,600	8,455
République centrafricaine	0,4457	0,447	0,394	0,246	0,098	0,468	11,403
Tchad	0,4139	0,405	0,352	0,163	0,077	0,457	16,784
Comores	0,4264	0,425	0,397	0,257	0,091	0,465	10,273
Congo	0,5587	0,553	0,531	0,270	0,183	0,586	6,500
Congo, République démocratique	0,5105	0,502	0,466	0,232	0,142	0,536	9,179
Côte d'Ivoire	0,5887	0,569	0,566	0,267	0,241	0,634	8,441
Djibouti	0,5255	0,535	0,459	0,301	0,166	0,556	12,846
Égypte	0,7790	0,765	0,764	0,536	0,483	0,786	2,143
Guinée équatoriale	0,6093	0,617	0,554	0,352	0,232	0,616	7,992
Érythrée	0,4545	0,458	0,381	0,223	0,094	0,463	14,194
Eswatini	0,6482	0,666	0,619	0,526	0,267	0,645	4,822
Éthiopie	0,5235	0,513	0,486	0,213	0,160	0,564	9,912
Gabon	0,5865	0,579	0,558	0,291	0,230	0,619	6,840
Gambie	0,3820	0,367	0,355	0,185	0,068	0,437	15,034

<sup>1</sup> Issaka Dialga, Thi-Hang-Giang Le (2014). Développement d'indices composites et politiques publiques : interactions, portée et limites méthodologiques.

Pays	IIA – Par défaut	Hypo. 1	Hypo. 2	Hypo. 3.1	Hypo. 3.2	Hypo. 4	Incertitude
<b>Ghana</b>	0,5879	0,578	0,570	0,298	0,230	0,630	7,148
<b>Guinée</b>	0,4733	0,465	0,440	0,183	0,120	0,505	8,972
<b>Guinée-Bissau</b>	0,3726	0,363	0,278	0,192	0,061	0,426	26,928
<b>Kenya</b>	0,5939	0,576	0,567	0,257	0,239	0,628	7,316
<b>Lesotho</b>	0,5362	0,538	0,516	0,315	0,166	0,552	4,416
<b>Liberia</b>	0,4720	0,468	0,438	0,222	0,113	0,500	8,572
<b>Libye</b>	0,5790	0,573	0,543	0,275	0,213	0,613	7,907
<b>Madagascar</b>	0,5144	0,501	0,486	0,217	0,147	0,537	6,797
<b>Malawi</b>	0,4313	0,424	0,406	0,201	0,093	0,475	10,733
<b>Mali</b>	0,5252	0,510	0,490	0,237	0,170	0,566	9,817
<b>Mauritanie</b>	0,4378	0,419	0,390	0,234	0,084	0,494	15,890
<b>Maurice</b>	0,6942	0,706	0,686	0,524	0,372	0,724	3,690
<b>Maroc</b>	0,8424	0,830	0,834	0,606	0,615	0,851	1,750
<b>Mozambique</b>	0,5111	0,507	0,485	0,260	0,136	0,546	7,819
<b>Namibie</b>	0,5953	0,592	0,573	0,319	0,238	0,628	6,070
<b>Niger</b>	0,4926	0,479	0,429	0,219	0,131	0,523	13,027
<b>Nigeria</b>	0,5824	0,575	0,538	0,354	0,225	0,624	9,647
<b>Rwanda</b>	0,4726	0,459	0,445	0,226	0,129	0,532	12,775
<b>Sao Tomé et Príncipe</b>	0,4057	0,412	0,365	0,244	0,075	0,447	13,124
<b>Sénégal</b>	0,6052	0,592	0,586	0,313	0,253	0,641	6,378
<b>Seychelles</b>	0,5629	0,580	0,546	0,425	0,208	0,606	7,108
<b>Sierra Leone</b>	0,4032	0,389	0,327	0,155	0,076	0,445	19,907
<b>Afrique du Sud</b>	0,8702	0,851	0,856	0,683	0,671	0,876	2,138
<b>Soudan</b>	0,4512	0,447	0,398	0,169	0,091	0,484	12,684
<b>Tanzanie</b>	0,5611	0,542	0,533	0,247	0,204	0,600	8,540
<b>Togo</b>	0,5093	0,495	0,489	0,294	0,150	0,554	9,079
<b>Tunisie</b>	0,7834	0,792	0,775	0,564	0,470	0,779	1,463
<b>Ouganda</b>	0,5406	0,522	0,517	0,248	0,185	0,588	9,502
<b>Zambie</b>	0,5572	0,548	0,539	0,259	0,188	0,586	5,763
<b>Zimbabwe</b>	0,4887	0,477	0,448	0,223	0,126	0,518	9,462

\* Incertitude liée aux hypothèses conjointes 1, 2 et 4, en pourcentage.  
Source : BAD, Département de la statistique

## Priorités nationales décrites par l'IIA 2022

Sur la base du résultat de 2021, cette analyse permet de hiérarchiser les priorités sur la base des trois dimensions. La note la plus faible est classée 1, ce qui signifie que la dimension concernée nécessite le plus d'attention l'année suivante. La note la plus élevée est classée 3, ce qui signifie que la dimension concernée nécessite le moins d'attention, afin de mieux se concentrer sur les autres.

Comme le montre le Graphique 5 ci-dessous, tous les pays (50 sur 52) devraient accorder la plus grande attention à la dimension « performance ».

**Graphique 5. Priorités hiérarchisées des pays africains au titre de l'IIA 2022**

Pays	Performance	Déterminant direct	Détermination indirecte
Algérie	1	2	3
Angola	1	3	2
Bénin	1	3	2
Botswana	1	2	3
Burkina Faso	1	3	2
Burundi	1	3	2
Cap-Vert	1	3	2
Cameroun	1	3	2
République centrafricaine	1	3	2
Tchad	1	3	2
Comores	1	3	2
Congo	1	3	2
Congo, République démocratique	1	3	2
Côte d'Ivoire	1	2	3
Djibouti	1	2	3
Égypte	1	3	2
Guinée équatoriale	1	3	2
Érythrée	1	3	2
Eswatini	3	1	2
Éthiopie	1	3	2
Gabon	1	2	3
Gambie	1	2	3
Ghana	1	3	2
Guinée	1	3	2
Guinée-Bissau	1	2	3
Kenya	1	2	3
Lesotho	1	3	2
Liberia	1	3	2
Libye	1	3	2
Madagascar	1	3	2
Malawi	1	3	2
Mali	1	2	3
Mauritanie	1	3	2
Maurice	1	2	3
Maroc	1	3	2
Mozambique	1	3	2
Namibie	1	3	2
Niger	1	3	2
Nigeria	1	3	2
Rwanda	1	2	3
Sao Tomé et Príncipe	1	3	2
Sénégal	1	2	3
Seychelles	1	3	2
Sierra Leone	1	3	2
Afrique du Sud	1	3	2
Soudan	1	3	2
Tanzanie	1	3	2
Togo	1	3	2
Tunisie	2	3	1
Ouganda	1	3	2
Zambie	1	3	2
Zimbabwe	1	3	2

Source: BAD, Département de la statistique.







GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DÉVELOPPEMENT

**Groupe de la banque Africaine de développement**

Avenue Joseph Anoma  
01 BP 1387 Abidjan 01  
Côte d'Ivoire